CAUDRON
CHIRURGIEN

33177/B

I xxv. Lev

[1337]

ESSAI
SUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE
LA GROSSESSE
ET
DE L'ACCOUCHEMENT.

PAR Me ALPHONSE LEROY, Docteur, Régent, Professeur de Médecine, d'Accouchemens, & ancien Professeur de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris.

La statue d'Isis en Egypte étoit cachée sous des voiles multipliés ; chaque siecle en enlevoit un ; Hiérogliphe sublime ! par lequel les Hiérophantes désignoient les conquêtes lentes que le travail & le tems obtiennent sur la nature & la vérité.

Détachemens de la langue primitive, *par* M. LE BRIGAN.

A GENEVE.

Et se trouve A PARIS,

Chez { LECLERC, Libraire, quai des Augustins ; VOLANT, Libraire, quai des Augustins, n°. 25. LEGRAS, Libraire, au bas du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXVII.

ch. 74. De la Bibliothèque d'a. fr. f. Caudron
docteur en chirurgie à amiens.

On trouve chez les mêmes Libraires, les Ouvrages suivans du même Auteur.

Recherches ſur les habillemens des Femmes & des Enfans. 1772. *Il n'y en a plus qu'un petit nombre d'exemplaires.*

La Pratique des Accouchemens, contenant l'Hiſtoire critique de la Médecine, & de la pratique des principaux Accoucheurs depuis Hippocrate juſqu'à nos jours, pour ſervir d'introduction à l'étude & à la pratique des Accouchemens. 1776.

Alphonſe Leroy à ſon critique. 1776.

Recherches hiſtoriques & pratiques ſur l'opération de la ſymphiſe, &c. 1778.

Obſervations & réflexions ſur l'opération de la ſymphiſe & les Accouchemens laborieux. 1780.

Examen de l'Art des Accouchemens de M. B**, extrait de la Gazette de Santé. 1781.

Conſultation *chymico-medico* légale, ſur la queſtion : l'approche de certaines perſonnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ? 1780. Arrêt eſt intervenu en la même année en la Grand'Chambre de la Cour des Aides en faveur du Mémoire & de la Conſultation.

Lettre à MM. les Rédacteurs du Journal de Paris, ſur le moyen de remédier aux convulſions & de conſerver les enfans. 1785.

De la Nature & de l'Homme, plan raiſonné, dans lequel on rapporte à la médecine les connoiſſances anciennes & modernes de la phyſique & de la chymie. 1785.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

PRÉFACE.

Il feroit trop doux de cultiver avec une paffion conftante la fcience néceffaire à la confervation de la vie, fi l'on pouvoit en avancer & perfectionner des parties effentielles, malheureufement trop dédaignées, fans éveiller & provoquer la jaloufie de ceux entre les mains de qui elles font un objet purement mercantille. Il eft peu convenable d'occuper de foi le public, je le fais; mais j'efpere qu'on me pardonnera de faire ici précéder le tableau de mes études d'un effai de mes travaux. On calomnie ma pratique & ma théorie. Je crois être dans l'obligation de défendre & de confirmer l'un & l'autre, pour l'utilité publique. Après avoir expofé le mode de mes études, de mon enfeignement & de ma pratique en médecine, j'offrirai mes vues fur la groffeffe & l'accouchement; parties dans lef-

quelles j'ai acquis quelque expérience, qu'un intérêt perſonnel veut obſcurcir, quoique très-ſouvent elle ait été ſalutaire, comme on pourra le juger.

Porté dès ma premiere jeuneſſe vers l'étude, j'en ai pris l'habitude & le beſoin, autant par la curioſité, ſentiment qui diſtingue l'homme, que par la ſimplicité & l'auſtérité de mon éducation. Mes premieres études faites en province, je les recommençai dans l'Univerſité de Paris, où j'eus le bonheur d'entendre les hommes aujourd'hui les plus célebres (particuliérement M. l'Abbé de Lille) qui communiquoient le goût qu'ils avoient reçu de la nature & perfectionné par l'étude des grands modeles. Le goût! ce vrai & ſeul préſent qu'on doive faire à la jeuneſſe pour lui donner l'aptitude à tout.

Lancé à 19 ans dans la carriere du barreau, je n'y trouvai pas l'aliment que je cherchois. En réfléchiſſant que l'homme, plus occupé de l'intérêt de ſa fortune que

de celui de sa vie, avoit dû moins cultiver la médecine que les loix, je fus porté à 23 ans à l'étude de la nature par ce goût, cet amour ardent qu'a toujours la jeunesse, de faire quelque bien public. Amour du bien public ! doux besoin du cœur que la société n'a pas corrompu.

Le célebre *le Cat*, plein d'imagination, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, ma patrie, confirma mon penchant & alluma chez moi l'enthousiasme pour une science qui, bien cultivée, peut concourir à la gloire & à la population des empires. Il me recommanda fortement, sans avoir égard à aucune de nos distinctions sociales, d'unir la pratique de la chirurgie & de la médecine à leur théorie : persuadé d'ailleurs qu'en unissant ainsi l'action à la méditation, je suivrois un penchant que donne à tous mes compatriotes leur éducation, leurs loix particulieres & leur sol.

Je commençai par lire quelques ouvrages philosophiques d'Hippocrate ; &

le hafard m'ayant fait tomber fur l'admirable traité des animaux d'Ariftote ; ces grands ouvrages me donnerent une impulfion, un mouvement tout-à-la-fois médical & philofophique qui ne s'eft point arrêté. Tous mes travaux depuis s'y font toujours adaptés.

La médecine, qu'on appelle une fcience conjecturale, m'a paru l'être infiniment moins qu'une autre, quand elle a trois bafes folides, l'anatomie, la chymie & la phyfique expérimentale. Ce font les trois portes du fanctuaire de la nature : quiconque faura les ouvrir, verra que la médecine peut avoir aujourd'hui l'exiftence la plus folide & la plus brillante, & qu'elle pourroit révéler en ce fiecle, ce qu'autrefois elle ne faifoit que prédire.

J'ai cultivé ces trois branches avec une ardeur fuivie, & j'ai cherché toujours à établir des rapports entre chacune des connoiffances qu'elles offrent, & la pratique de la médecine.

J'ai ſongé à communiquer mes connoiſſances par l'enſeignement, & je crois les avoir perfectionnées & étendues, même en les communiquant. En promulgant ce qu'il y a de plus frappant dans les ſciences, les grandes vérités d'un ordre général, qui doivent faire la baſe de la pratique, & auxquelles il importe d'attacher les étudians, j'ai fait éclore en quelques-uns le goût de la médecine, & chez ceux qui en avoient le goût, j'ai ſouvent eu le bonheur de faire naître & de ſoutenir l'enthouſiaſme. Mes éleves répandus dans diverſes provinces & dans divers royaumes, ont acquis, les uns par leurs ſuccès dans la pratique, d'autres par les places dont ils ont été honorés, une célébrité dont ils m'ont toujours payé généreuſement le tribut dans leurs lettres pleines de ſenſibilité ; ce qui m'a fait un bonheur que je ne changerois pas pour un autre.

J'ai peu écrit, peu deſiré d'écrire, perſuadé qu'on ſe multiplie mieux par un en-

ſeignement ſuivi, que par des ouvrages; (vu ſur-tout l'eſpece de déluge dont l'imprimerie menace l'eſprit humain) à moins que des ouvrages ne ſoient le produit de nombre d'années paſſées dans le cabinet ; ce qui eſt impoſſible à un médecin qui exerce ſon art. Les vrais livres à faire pour lui, ce ſont des éleves. Dans ces livres vivants, les idées ſe développent, & ſouvent dans les ouvrages elles ſe reſſerrent. Les éleves influent ſur le préſent & l'avenir : les livres, même les meilleurs, n'ont pas toujours une influence très-étendue. C'eſt pourquoi j'ai cru qu'un enſeignement public de médecine théorique & pratique ſeroit d'une utilité bien plus grande que tout autre enſeignement particulier.

Chargé par la Faculté de profeſſer pendant une année la chirurgie françoiſe, je fis pour l'ouverture de ſes écoles, un diſcours public, dans lequel j'établis quels ſont les vices radicaux de l'enſeignement public & particulier de la médecine & de

la chirurgie, quels ſont les moyens de les détruire. La Faculté qui, de tout temps, a accueilli ce qui lui a paru convenir au bien général, arrêta que ce diſcours ſeroit imprimé à ſes frais: mais je n'ai point publié ce plan, dont l'exécution exigeroit une attention ſpéciale & une volonté ferme de la part du Gouvernement.

Mon plan en médecine a dirigé néceſſairement mes travaux ſur toutes les branches des ſciences naturelles. Mais on a voulu me claſſer pour me réléguer à certaines parties; comme ſi 23 ans employés continuellement à l'étude, ne permettoient pas d'embraſſer la ſcience entiere. Il en eſt réſulté que l'on m'a légérement accuſé de porter dans mes études un amour de nouveauté, un goût de ſyſtême. Toutes ces imputations haſardées n'ont point éteint ma paſſion de m'inſtruire. Soutenu dans ma marche, par un ſentiment profond, j'ai apperçu de bonne heure que dans la nature tout s'enchaîne & ſe lie, & que nos diviſions &

diſtinctions dans les ſciences & les arts, n'appartiennent qu'à l'homme.

Pour parcourir mieux le labyrinthe de l'économie humaine, il m'a paru néceſſaire d'étudier celui de la femme, où l'on apperçoit mieux que chez l'homme, & plus fréquemment, la cauſe & la marche des déſordres. D'ailleurs la dégénéreſcence de l'eſpece commençant toujours dans la nature par les femelles, étudier les maux des femmes, c'étoit remonter à la ſource de ceux de l'eſpece humaine entiere.

La femme eſt un être foible, que la douleur aſſiége au printemps de ſon âge, au milieu de ſa vie, au déclin de ſes jours. Les phénomenes étonnans que ſa conſtitution offre ſans ceſſe, attirerent dans les premiers tems, preſque tous les regards de la médecine. De tous les recueils d'obſervations & des remedes dépoſés dans les temples d'Eſculape, ceux qu'on raſſembla les premiers, & qui avoient pour objet les maladies des femmes, furent recher-

chés comme les plus précieux & les plus néceſſaires. La politique elle-même ſur cet objet important, anima la médecine ancienne á de grands efforts. Les gouvernemens ȁnciens, peut-être plus occupés que les nôtres des avantages d'une population nombreuſe & robuſte, regarderent les femmes & les enfans comme la reſſource & le ſoutien de la patrie.

Il me ſemble, qu'éloignés du point où l'obſervation chez les anciens avoit conduit cette partie capitale de la médecine, nous avons perdu de vue qu'il exiſte, ainſi que le dit Hippocrate, une différence radicale, innée entre l'homme & la femme : on ſeroit même tenté de croire en conſidérant la maniere dont les différentes branches de l'art de guérir ſont à préſent enſeignées, que l'homme en ſoit le ſeul ou au moins le principal objet.

On n'a point encore publié de travaux, fruits d'une étude profonde, ſur l'économie animale des femmes & des enfans.

Aucun ouvrage n'a encore paru depuis Hippocrate, dans lequel on ait rapporté toutes les connoissances que renferme la médecine, à la maternité future, présente ou passée, comme à un centre commun, d'où doit partir une vive lumiere. C'est d'après ces idées que m'a fourni l'observation que je me suis attaché spécialement dans mon enseignement aux maladies des femmes. Il est résulté de cette marche que les grands principes de l'art de guérir ont été plus facilement saisis par mes auditeurs.

La femme étant spécialement destinée à la reproduction, l'art des accouchemens dut entrer & en effet entra dans mon plan d'étude, de pratique & d'enseignement. Aucun médecin en France ne s'étoit encore avant moi assujetti à la peine d'accoucher en présence des étudians de malheureuses femmes du peuple, comme je l'ai pratiqué pendant plus de 12 ans; & en effet, les préceptes ne se gravent bien dans l'esprit, sur-tout des jeunes gens,

qu'autant que l'œil & la main touchent ce que l'oreille reçoit pour le transmettre au jugement. C'est dans un art qui détruit ou conserve la vie qu'on devroit s'attacher à l'importance de cette grande vérité.

Il sembloit autrefois que la derniere borne de l'esprit humain, étoit la conception de l'art des accouchemens ; mais d'après la maniere dont cet art étoit tracé dans les livres, il étoit impossible d'arriver au but. Laissant-là tous les livres, j'ai pris modele sur la nature : je l'ai observée & j'ai dessiné sa marche dans un ouvrage historique, dans lequel je me suis élevé contre des erreurs accréditées. Aussi-tôt un auteur anonyme, dans une critique indécente est venu me jetter le gantelet. J'ai cru devoir le ramasser, afin de publier & d'établir mieux encore des principes nécessaires, que j'ai développés de plus en plus, & dans d'autres extraits d'ouvrages, & dans quelques examens d'observations que MM. les Rédacteurs du Journal de

Médecine & de la Gazette de Santé, ont exigé de moi pour le progrès de l'art des accouchemens.

Une opération nouvelle eſt indiquée par M. Sigault : j'en rends l'exécution facile, utile & ſûre ; nous nous réuniſſons : M. Sigault pratique l'opération, & nous obtenons un enfant vivant, qui d'après l'état de l'art des accouchemens n'étoit deſtiné à vivre qu'en donnant la mort à ſa mere. Par nos ſoins réunis l'un & l'autre ſont conſervés. L'Europe entiere a l'œil attentif ſur ce nouveau moyen de donner le jour à l'eſpece humaine. Je pratique ſix fois cette opération, & même avec de nouveaux ſuccès : je la ſoutiens contre les frivoles objections qu'on ne ceſſoit de répéter & de réimprimer, quoique je les euſſe détruites, & par des ſuccès, & par deux ouvrages entrepris à ce ſujet. Voilà une matiere de fermentation jettée dans le corps de la chirurgie, où pluſieurs membres ont vu avec chagrin & malheureuſe-

ment peut être avec humeur, que cette opération avoit été conçue & pratiquée par des Médecins.

J'ose écrire qu'il ne faut point d'instrumens, c'est-à-dire de forceps, dans l'art des accouchemens. Depuis 22 ans je ne les ai employés qu'une fois ; encore j'eusse pu m'en passer. Pour donner efficacement tout secours aux femmes dans leur accouchement. Il faut s'attacher à une profonde connoissance de l'état de l'économie de la femme grosse & accouchante. J'ai écrit qu'il seroit important pour la population que les médecins se livrassent en France à l'étude & à l'enseignement des accouchemens que l'Allemagne, & sur-tout l'Angleterre & la Prusse, ont senti l'importance de cette vérité, & en ont éprouvé les heureux effets : voilà matiere à dispute & à guerre.

Je ne cherchois aucune célébrité dans l'art des accouchemens. J'avoue même que je la craignois, parce qu'elle pouvoit nuire,

& en effet, elle a nuit à mon plan de pratique & d'enſeignement. On donnoit aux étudians en médecine une fauſſe idée de mes cours, & c'eſt pour la rectifier que je publiai l'an dernier un petit ouvrage où je donnai le cannevas de mon enſeignement, ſous le titre *de la Nature & de l'Homme :* on y voit l'application que j'ai cru pouvoir faire à la médecine des connoiſſances anciennes & modernes de la phyſique & de la chymie ; j'y rapporte l'homme à la nature entiere, & la nature entiere à l'homme (1). Néanmoins on s'eſt éloigné d'être juſte à mon égard ; car quelques méde-

(1) M. G***, très-connu par des travaux littéraires pleins d'eſprit & de ſenſibilité, fixa ſon attention ſur le vaſte de mon plan d'étude, & m'écrivit dans le Mercure de France, une lettre où il prouve, avec des graces qui n'appartiennent qu'à ſa plume, qu'une ſcience ne s'agrandit que lorſqu'on y joint une grande étendue de connoiſſances pour multiplier ſes rapports & ſes analogies. C'eſt ce beſoin ſenti d'un grand enſemble,

cins consultés sur l'opinion qu'on pouvoit prendre de mes talens, m'accordoient des connoissances en accouchement & en physique; les chirurgiens, des connoissances en médecine & en chymie; les chymistes, des succès en pratique; ensorte qu'en même tems que chacun défendoit son bien, il n'étoit envers moi généreux que de ce qui ne lui appartenoit pas.

C'est beaucoup trop parler de moi sans doute; mais j'ai cru devoir exposer mes travaux & mon zele, pour les progrès d'une science & d'un art que notre sociabilité rend de plus en plus nécessaire.

On me force de paroître au grand jour: mais avec le goût de la solitude, où la nature se communique à l'homme, je me suis préparé à ne pas le craindre, plutôt qu'à m'y produire. L'homme livré à

qui a fait naître l'Encyclopédie qui, comme l'observe très-bien M. G***, aura toujours le défaut de n'être pas l'ouvrage d'un seul.

l'étude, ſemblable à ceux qui ſont montés ſur la cime des montagnes primitives, voit ſous ſes pieds les tempêtes excitées par les paſſions des hommes. Son ame montée à l'admiration du bien qu'il contemple & de celui qu'il peut faire, eſt invariablement tournée & fixée vers ce bel objet : il recule les bornes de ſon exiſtence : il appelle à lui, non l'or qui fait un point dans ce globe, mais la nature entiere avec laquelle il s'identifie. A ce moyen le tems & la vie, qui ſouvent ne ſont qu'un fardeau inſupportable pour ceux qui ne ſavent pas en calculer les biens & les maux, ſont pour lui un préſent du ciel dont il connoît tout le prix. Connoître, aimer la nature, voilà le ſouverain bien. Tout autre échappe, celui-là ſeul eſt intarriſſable.

HISTOIRE

HISTOIRE NATURELLE

DE LA GROSSESSE

ET DE L'ACCOUCHEMENT.

L'HOMME ne ſent jamais mieux ſa dignité que quand il étudie l'harmonie de ſes reſſorts. Son intelligence, chef-d'œuvre de la divinité, va ſeule, juſqu'à pouvoir connoître, diriger & modifier la force active qui préſide à l'organiſation. Tel eſt le pouvoir que l'homme acquiert par la médecine. La médecine conſerve ce que la ſociabilité détruit : elle améliore & embellit l'exiſtence : elle ſoutient l'homme en activité, arrête ſa détérioration, ſa décrépitude, & ſeule écarte les fléaux qui l'accableroient s'il étoit abandonné uniquement à lui-même, ou à la nature, qui, embarraſſée de ſa richeſſe, ne s'occupe que des eſpeces, & lui livre le ſoin des indi-

ch. 74. Ex libris Candron Chirurgus.

vidus. La médecine eſt donc un art dont le pouvoir égale quelquefois celui de la nature : c'eſt la nature perfectionnant la nature.

Je n'ai en vue dans ce foible eſſai que de contempler la naiſſance de l'homme. J'établirai d'abord les changemens qui, pour ſon organiſation, arrivent dans la femme. Je décrirai enſuite la ſtructure étonnante du viſcere, où recevant ſes premiers développemens, il s'accroît ſuffiſamment pour vivre par lui-même. Enfin, j'indiquerai les travaux qui l'amenent à la lumiere. Je voudrois avoir le mérite de donner ici le germe d'un ouvrage meilleur & plus complet : j'aurois au moins préparé de loin l'amélioration du ſort d'un ſexe qui, moitié du genre humain, porte la plus forte influence ſur l'autre.

Lorſque la femme a conçu, les changemens les plus étonnans ſurviennent dans toutes les parties de ſon organiſation. L'union des principes conſtituants de ſes ſolides & de ſes fluides eſt altérée ; tout change en elle. C'eſt un autre ordre de fonctions, d'élaborations & de ſecrétions dans la tête, la poitrine & le bas ventre : les nerfs, les arteres, les veines, le tiſſu cellulaire, les muſcles, la pituite, la limphe, le ſang, tout ſubit des changemens. Autre accord,

autre harmonie, dont l'obſervation ſeule peut rendre raiſon des phénomenes étonnans de la groſſeſſe. La femme devenue groſſe, perd dans ſon enſemble & dans chacune de ſes parties une portion d'exiſtence : cette ſomme de vitalité n'eſt perdue qu'en apparence. C'eſt une autre diſtribution du principe moteur élaſtique qui circule par-tout, & dont la partie la plus pure & la plus énergique eſt attachée au cerveau & aux nerfs. La matrice recueille ce fluide actif, pour en corroborer celui du fœtus. Ainſi chaque ſolide, chaque fluide, chaque organe porte en tribut, au nouvel être, une portion de ſon énergie. La matrice poſſede donc alors, en propre & en commun avec l'enfant, plus de vitalité qu'aucune autre partie. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'elle devient après la conception, le centre des ſenſations, la corde ſenſible de tout le ſyſtême harmonique de l'économie de la femme.

La vie du fœtus eſt dans le commencement confondue avec celle de ſa mere, & l'on peut aſſurer qu'il eſt, dans ſon origine, plus uni à ſa mere par le principe élaſtique inviſible de l'exiſtence, que par les liqueurs qu'il en reçoit pour ſa ſubſiſtance. Ces deux exiſtences qui

d'abord n'en font qu'une, insensiblement se séparent. Ces rapports sont bien admirables, mais aussi bien incompréhensibles pour qui n'a pas approfondi toutes nos découvertes modernes, sur la nature du feu, de la lumiere & de l'électricité ; & n'a pas comparé ses travaux, sur ces fluides élémentaires élastiques, avec le principe élastique qui constitue la vie. Les bornes de cet écrit ne nous permettent pas des éclaircissemens qui nous entraîneroient hors de notre sujet. Ce sera l'objet d'un autre ouvrage sur l'enfance, & sur-tout d'une dissertation que je publierai sur le feu considéré dans la nature & dans l'homme.

On pourroit comparer la mere & l'enfant à deux instrumens inséparablement unis ; l'un grand & fort ; l'autre petit & foible ; mais du reste parfaitement homogenes entre eux, parfaitement à l'unisson. Une corde du grand instrument ne peut être touchée sans que la même corde vibre sur l'autre. Il y a dans la nature des preuves d'une semblable correspondance, propres à expliquer pourquoi, lorsque l'imagination d'une femme grosse est vivement frappée, des attouchemens sur quelque partie de son corps, vont désorganiser la peau du fœtus, qui est chez lui ce qu'il y a de plus altérable,

précisément dans les parties similiaires. Ainsi, pour en donner un exemple, la vive colere porte le sang à la tête, mais les membranes, les os, en empêchent l'éruption. Une femme grosse se mit un jour en une colere extrême. Le sang porta si vivement à la matrice & en même tems au cerveau de l'enfant, qu'elle avorta quelques heures après. On vit un pariétal du fœtus brisé: le sang s'étoit épanché dans le cerveau : ensorte que l'on seroit presque tenté de croire ce qu'avoit dit Harvée, d'après une méditation profonde, & que Maupertuis a trop cherché à ridiculiser, sans doute parce qu'il n'en concevoit pas le principe, c'est que la matrice qui a conçu, reçoit des impressions comme le cerveau.

La vie de l'enfant est subordonnée comme on le voit, à celle de sa mere. Dans le principe, il n'est qu'une graine ; il devient un végétal, puis un amphibie. Il prend d'abord sa nourriture à l'extérieur, comme les végétaux : il ne se nourrit à l'intérieur, comme les animaux, que quand il s'est perfectionné : *car en proportion que nous nous perfectionnons, nos opérations sont plus intérieures.* L'enfant, dans son principe, étant une espece de végétal, est nourri par un suc peu animalisé, & presque végétal lui-même. C'est pour

former ce ſuc nouveau, que toutes les liqueurs de la femme ſe décompoſent, & qu'enfin l'animaliſation rétrograde dans ſes ſolides & dans ſes fluides.

Parcourons rapidement les altérations que produit la groſſeſſe dans le cerveau, dans la poitrine, dans le bas-ventre, ainſi que dans toute l'économie de la femme. Ces contemplations ne raſſaſient pas ſtérilement notre avide curioſité; elles ſont, comme on va le ſentir, d'une utilité très-grande, pour la perfection & l'amélioration de notre eſpece.

Le cerveau, par la conception, perd une portion de ſon énergie. Lorſqu'à cette époque les forces élaſtiques vitales ſont déjà affoiblies, il arrive quelquefois une réſolution ultérieure: enſorte que la conception quelquefois eſt pour la femme l'époque d'une maladie, d'une fievre lente nerveuſe, ou d'un autre accident de ce genre.

Les vapeurs diſſoutes dans l'air, ſe réſolvent en eau, ſur la cime des montagnes; de-là elles s'épanchent ſur la ſurface & dans l'intérieur du globe. Ainſi les vapeurs aqueuſes de l'économie ſe réſolvent dans le cerveau en une eau animale principe, qu'on appelle pituite, laquelle découle

de la tête dans toutes les chairs, dans toutes les parties de l'économie. Cette eau principe, après la conception, se résout dans le cerveau affoibli en une plus grande abondance : de-là vient, si cette secrétion est en excès, des fluxions, des rhumatismes, des pesanteurs & autres accidens semblables. Les anciens ont mieux connu que nous, la circulation de cette eau d'animalisation, premier principe de tous les autres fluides. Et sur cet objet Hippocrate est admirable.

Si les fonctions physiques du cerveau sont affoiblies, les fonctions morales qui en dépendent ne le sont pas moins : l'intelligence est plus foible, les idées sont moins assurées, le jugement est moins ferme. Les passions alors sont vives & de peu de durée, comme dans l'enfance. Aussi l'état de grossesse des femmes, impose à l'homme le devoir le plus strict de la douceur & de la complaisance. Moïse en fit une loi : la nature inspire à l'homme honnête de céder alors à leurs volontés mêmes les plus bizarres. Les rois d'Espagne, dit madame de Launay dans ses Mémoires, conservoient tellement le respect & la complaisance pour les femmes grosses, qu'ils se montroient autrefois toutes les semaines, & se laissoient approcher & toucher, en supprimant

toute étiquette, de celles du peuple qui étoient en cet état. Puiffe ainfi l'obfervation, l'étude & la fcience des loix de la nature, nous donner des mœurs qui foient la félicité des deux fexes !

La refpiration, cette fonction de la poitrine effentielle à la vie, fubit auffi par la groffeffe des changemens. Mais pour les expliquer, il faudroit bien développer quels principes élémentaires d'eau & de feu, l'air que nous refpirons, apporte à notre économie. Il faudroit dire pourquoi la femme, toute proportion gardée, refpire moins dans un tems donné que l'homme. La poitrine de la femme eft moins ample & moins profonde que celle de l'homme ; elle refpire moins d'air que lui en un tems donné, parce qu'elle eft moins animalifée. La groffeffe, en diminuant l'animalifation, doit diminuer & diminue en effet le befoin de refpirer. Rien n'eft plus admirable, fur-tout fi l'on confidere que l'efpace qu'occupera l'enfant, doit rendre d'ailleurs cette diminution de refpiration néceffaire.

Quand au bas-ventre, l'altération pendant la groffeffe y eft plus fenfible qu'ailleurs. Le principe falin des fucs de l'eftomac & des inteftins fe trouve plus à nud : il en réfulte des changemens innombrables.

Les sucs intestinaux, qu'on appelle gastriques, ayant perdu une portion de leur phlogistique, c'est-à-dire, de leur feu, leur principe acide ou salin, est plus à nud : étant moins neutralisés, ils sont plus dissolvans : il en résulte qu'ils tiennent en une plus grande dissolution, la lymphe & le principe muqueux, terreux, solidifiant.

Cette dissolution est absolument nécessaire pour la mere & pour le fœtus. Par elle le sang se résout pour faire secrétion d'une nouvelle liqueur, le lait. Dès-lors les sucs nourriciers sont moins propres à faire dans l'économie de la femme, la secrétion d'un principe gras & hu[illegible]eux : aussi n'est-il pas ordinaire qu'une femme grosse [illegible]renne plus d'embonpoint. Si ces décompositi[illegible] nécessaires vont trop loin, il s'ensuit un affoi[illegible]ment dans les fonctions des intestins, d'où un[illegible]ule de désordres. Les digestions sont troublée[illegible] vomissemens ; des diar[illegible]sont des aigreurs ; des semblent bizarres à qui ne co[illegible] des goûts qui goûts cependant que donne le pu[illegible]as la nature : soin, pour le maintien de l'équilib[illegible], le besoin, le remede à ces désordres. Les maux dans le re- sesse, comme dans toutes les aut[illegible]es opératio[illegible] de la nature, naissent de ses biens : c'est-à-dire des

moyens qu'elle emploie & des loix immuables qu'elle ſuit pour la propagation de l'eſpece, ſans avoir égard aux individus, dont, comme je l'ai dit, elle abandonne la conſervation aux ſoins de la médecine.

Après avoir vu les changemens qui ſe paſſent dans les trois cavités, le cerveau, la poitrine & le bas-ventre ; c'eſt-à-dire, dans les fonctions animales, vitales & naturelles, conſidérons les changemens qui arrivent dans tout l'enſemble de l'économie.

Dans tous les tems de la vie, il s'établit une ſomme principale d'élaboration & de ſanguification en une partie principale de l'économie animale. L'activité dans l'enfance eſt à la tête, elle eſt à la puberté aux parties génitales ; c'eſt jusqu'au milieu de la vie à la poitrine ; & pendant l'autre moitié de nos jours au bas-ventre. Voilà un grand fait, une grande vérité, qui doit être baſe fondamentale de la médecine : j'en ai démontré toute l'importance & toute l'utilité dans ma lettre ſur la conſervation des enfants.

Cette ſomme pendant la groſſeſſe, eſt dirigée toute entiere vers la matrice : elle eſt reſervée pour l'accroiſement du fœtus : elle eſt ſuſpendue & aſſopie dans tout le reſte de l'éco-

nomie. Qu'une femme éprouve les accès d'une fievre intermittente, qu'elle soit accablée des maux de nerfs, ses maux & leurs accès, par la grossesse, sont le plus souvent suspendus jusqu'après l'accouchement. La nature ne fait alors de secrétions qu'autant qu'il en faut pour conserver la vie. La marche progressive ordinaire est suspendue : car les os fracturés d'une femme, dans l'état de grossesse, le plus souvent ne se réunissent point. Point de soudure dans ce tems. Le plus communément l'agglutination des parties ne s'accomplit qu'après l'accouchement.

Cette suspension des travaux de la nature, pendant la grossesse, est un gage assuré de vie, pour la femme, pendant sa grossesse. On peut assurer physiquement qu'une femme enceinte conservera le jour jusqu'à son accouchement. La mort respecte à tel point la femme en cet état, que depuis vingt deux ans, je n'ai connu dans Paris que 4 victimes, & deux l'ont été par un fausse application de l'art. Néanmoins les maladies épidémiques peuvent attaquer les femmes, mais très-rarement on en a des preuves. Le méphitisme, quand il a été reçu dans l'œconomie pendant la grossesse, ne produit ordinairement sa fu-

neste influence qu'après l'accouchement; & l'art peut alors réparer le désordre.

La vie est également assurée à la femme dans le moment de l'accouchement. C'est autant d'après ma propre expérience, que d'après mes réflexions sur cet œuvre important de la nature, que j'ai établi dans mon enseignement & dans divers ouvrages, que nulle femme ne devoit périr en accouchant, & que si ce cas arrivoit, il ne falloit pas s'en prendre à la nature, qui bien étudiée, peut fournir à la science des moyens de conservation.

L'incohérence, pendant la grossesse, des principes constituans, ou la dissolution du principe muqueux solidifiant, que l'ignorant pourroit imputer comme un tort à la nature, est le moyen très-simple & admirable qu'elle emploie pour la formation du fœtus. D'après ces considérations, on voit pourquoi les chairs des vieilles femelles imprégnées, sont très-tendres : c'est ce que l'observation a transmis aux gens de la campagne & aux bouchers. On ne conduit aucune vache à la boucherie, quelle n'ait conçu un mois ou deux auparavant : d'après ce fait, dont la connoissance m'est parvenue dès le tems de mes premieres étu-

des, j'ai recueilli en diſſequant ces animaux, une foule d'obſervations curieuſes & importantes ſur la conception, ſur le fœtus, ſur le placenta ou délivre, ſur la formation du lait. La nature a moins de miſtere pour quiconque avec courage & conſtance, l'intéroge, l'étudie, l'obſerve, la compare & la rapproche. Ce qu'elle cache en une eſpece, elle le révele en une autre. Qu'elle conſolation pour la ſcience !

Chez la femme groſſe, ſi tout eſt en diſſolution, c'eſt pour payer tribut au fœtus, chez qui tout eſt en concrétion. Quand on ajoute de la garance à la nourriture des animaux, leurs os ſe colorent en rouge : ſi pendant la geſtation on tente la même expérience, alors le principe terreux colorant ne ſe porte point aux os de la mere, mais ſeulement à ceux du fœtus.

La cauſe premiere de toutes ces élaborations eſt ſimple : il importe de la ſaiſir, pour appercevoir les effets nombreux qui peuvent en dériver, & ne plus les regarder comme des déſordres, mais comme des effets de notre foibleſſe, qui ne pouvant ſuivre toujours la marche hardie & précipitée de la nature, a beſoin qu'un art ſavant la modere par des moyens auſſi ſimples que faciles.

L'imprégnation cauſe dans la matrice, une irritation, un ſpaſme, qui amene un engorgement de ſang & de lymphe. Le fond du viſcere devient alors mol, & ce relachement laiſſe les arteres, qui ne ſont plus comprimées, apporter en abondance le ſang dans le tiſſu ſpongieux; & même à telle quantité quelquefois, qu'il en réſulte une perte: chez certaines femme c'eſt même l'annonce de la conception. Le col eſt chaud comme à l'époque des regles. Alors ſelon que le ſpaſme ou l'engorgement ſanguin prédomine, on voit divers phenomenes. C'eſt d'après leur obſervation que j'ai donné des conſeils, qui ont établi la fécondité chez des femmes qui ſe croyoient affligées de ſtérilité.

Il y a trois tems pour l'imprégnation: avant, après & au milieu, mais ſur-tout après l'époque, des regles. Chez quelques femmes, à chaque imprégnation, le ſang détruit le travail de la nature. Par la ſaignée pratiquée peu après la conception, (comme l'expérience l'a appris pour quelques animaux, qui vivent en ſociété avec l'homme & le ſoulagent dans ſes travaux); j'ai diſſipé la prétendue ſtérilité, & j'ai aſſuré la fécondité que j'avois jugé ſouvent établie, mais rapidement diſſipée. C'eſt d'ordinaire dans les grandes villes que

ce moyen eſt quelquefois néceſſaire. Eh! l'on oſe révoquer en doute l'utilité de la médecine, ſans obſerver que dans les grandes villes, ſon empire doit lutter contre les déſordres qu'amenent dans les conſtitutions, l'altération des générations, la nourriture abondante, le luxe & les affections morales.

Revenons pour un inſtant encore aux premiers effets de la conception. Elle porte ſa premiere inflluence ſur les houppes nerveuſes (1) qui

(1) M. l'abbé Manes, prieur de Brain-en-Soiſſonnois, qui exerce la chirurgie & la médecine avec autant de diſtinction que de généroſité, livré depuis nombre d'années à l'étude & à la pratique de l'anatomie comparée, vient, en un mémoire qu'il a lu cette année à l'Académie des Sciences, nous dévoiler le myſtere de la génération dans les oiſeaux. Il y démontre que toute cette ſcêne juſqu'ici bien cachée, ſe paſſe primitivement dans les nerfs; que la ſemence vient des nerfs, comme le dit Hippocrate, & comme je l'aſſurois dans mes cours, d'après l'obſervation des phénomenes de la génération. Voilà donc encore une preuve nouvelle de l'exactitude des connoiſſances phyſiques, tranſmiſes par Hippocrate. Ce qu'il y a d'intéreſſant dans cette découverte, c'eſt que les obſervations de M. l'abbé de Manes éclairent les miennes ſur les effets de l'imprégnation ſur la matrice, comme les miennes éclairent auſſi les ſiennes. M. Manes eſt un de ceux que je me glorifie

s'épanouiſſent à la matrice & dans ſes environs. C'eſt une eſpece de contagion diſoit Harvée. D'un côté elle produit, irritation, ſpaſme, engorgement au tiſſu ſpongieux de la matrice; de l'autre côté, diminution de vitalité, réſolution de force, perte de ton dans le muſcle de cet organne : ce qui étoit néceſſaire, pour qu'en ſe relachant, il laiſſât aborder le ſang que ſa contraction muſculaire retient dans les arteres. Cet agacement, d'un côté augmente l'oſcillation des arteres, tandis que la réſolution de l'autre diminue la force abſorbante des veines. Ainſi la ſecrétion augmentée, l'abſorption diminuée, il s'enſuit pléthôre, & ſecrétion d'un fluide nouveau. Voilà les premiers rudimens du lait. Rien de plus admirable, rien de plus ſimple.

Un coup preſque électrique, établit chez la femme, irritation, foibleſſe, réſolution, diſſolution. Ce même coup électrique donne le mouvement, la force au fœtus.

La réſolution des forces de la mere eſt le principe de la force du fœtus. En effet, ſi par la groſſeſſe la matrice eſt trop lâchée,

d'avoir eu pendant long-tems pour auditeur aſſidu. L'amitié qu'il m'a vouée me ſera toujours chere.

alors

alors la matrice relâchée reçoit un excès de sucs, l'enfant en devient plus fort. On voit delà, pourquoi ceux des femmes délicates & foibles, & qui deviennent grosses étant malades, sont si volumineux. Déjà *Rohederer* avoit observé que les femmes foibles & phtisiques avoient des enfans énormes. La nature a tellement voulu la propagation, quelle y a fait concourir la destruction même. Un volume excessif du ventre, un énorme enfant, loin d'être les indices de la santé vigoureuse, annoncent donc au contraire le plus souvent son altération.

Après l'accouchement, les secrétions & toutes les fonctions reprennent le premier ordre, le premier ressort, la premiere élasticité. Cependant il reste souvent, & sur-tout dans les grandes villes, un leger état de dissolution : c'est ce qui produit à la suite des couches tant de cachexies, tant de désordres extraordinaires, dont la réparation fait souvent le désespoir des Médecins; parce que la cause en est inconnue. On a nommé ces désordres du mot vague de maladies laiteuses. On les abandonne à l'empirisme. Cependant, il importeroit pour l'amélioration de notre espece, que des médecins habiles voulussent bien les étu-

dier, pour en développer les causes & y trouver remede.

Ce fut une dissolution excessive à la suite des couches qui produisit cette maladie très-extraordinaire de la femme Soupiot, qui intéressa tant l'Europe savante. Je prends souvent des exemples extraordinaires en apparence; j'en dirai ci-après la raison. La femme Soupiot avoit eu quatre enfans: elle tomba peu après sa couche sur les marches de Saint-Roch, d'où lui advint une plaie à la jambe par laquelle il s'écoula une quantité énorme de lait. Son chirurgien lui donna le malheureux conseil de devenir grosse: elle conçut, & la dissolution, que sa grossesse établit, jointe à celle que produisoit déjà sa plaie, porterent la fonte au point que ses os se ramollirent jusqu'à pouvoir se ployer comme des chairs. L'enfant dont elle acoucha fut énorme, & par suite a joui de la plus robuste santé (1).

(1) M. Hérissant, mon compatriote, éleve de l'illustre Réaumur, rendit compte à l'Académie des Sciences de ce phénomene, dont on publia une foule d'explications: aucune ne satisfit le savant M. Hérissant. Je lui communiquai mes travaux, il les accueillit, & me donna en échange le moyen auquel il venoit de tra-

Concluons de cette obſervation, où l'on voit l'extrême de la diſſolution établie, que l'imprégnation trop précipitée à la ſuite des couches eſt dangereuſe, parce que la réſolution n'étant pas complette, & le reſſort n'étant pas encore rétabli, la diſſolution continue ſur-tout dans les conſtitutions maladives & foibles. Les loix de la nature ſont en faveur de la force; la foibleſſe n'en peut ſupporter le joug, qu'autant que l'art trouve dans la nature même le ſecret de l'alléger.

Conſidérons à préſent la matrice ſous ſon rapport muſculaire pour nous rendre compte du méçaniſme qu'elle emploie pour ſe dégager de l'enfant.

Le relachement que l'imprégnation produit ſur le fond de la matrice, permet aux fibres de ſe développer, de s'allonger ſucceſſivement du fond

vailler, pour renfermer des crapaux en un bloc de plâtre, & les retrouver vivans après un très-grand nombre d'années. M. Hériſant a communiqué le fait, & en a donné la preuve à l'Académie des Sciences; mais a-t-il donné ſon moyen? Je l'ignore. On pourra le découvrir en étudiant la reſpiration, & en portant ſes recherches ſur l'organe de cette fonction dans les crapaux.

vers le col, enſorte qu'au cinquieme mois, déjà les fibres du fond ſont très-allongées, le corps du viſcere eſt développé, l'enfant a pris un volume conſidérable, que le col n'a pas encore ſubi de changement. Venons enfin à la ſtructure muſculaire étonnante de ce viſcere. On ne peut l'obſerver dans un autre tems que celui de la geſtation ou qu'après l'accouchement.

La matrice dans ſa poſition naturelle, reſſemble à une poire creuſe, applatie, un peu triangulaire; la baſe eſt en haut, & le col en bas. Imaginez une éponge couverte à l'intérieur & à l'extérieur d'une toile muſculaire, dont les fils ſont tiſſus au-dehors autrement qu'au dedans. Ces deux tiſſus ont chacun une action oppoſée.

A l'extérieur on voit ſur toute la baſe, qu'on appelle le fond, un rézeau de petits cordons tendineux, qui ſe prolongent en petits faiſceaux muſculaires applatis, & qui deſcendent à droite & à gauche ſur les côtés, pour ſe terminer inſenſiblement au col & s'aller réunir, en plongeant dans l'intérieur, avec le muſcle orbiculaire. A droite, à gauche, en devant, en arriere, on voit quatre ſemblables rézeaux qui s'allongent en faiſceaux de fibres muſculaires, pour aller ſe terminer également au col. Cinq muſcles compoſent donc le

plan mufculaire extérieur de ce vifcere & ces cinq rézeaux en font l'origine. Ils préfentent l'afpect des nœuds du bois où les fibres ligneufes font ferrées : tels font les points d'appuis des fibres mufculaires du plan extérieur de la matrice.

Quand ces cinq mufcles fe contractent, tout le plan extérieur de la matrice fe ferre, fe rapproche dans tous fes points & tout ce qui eft contenu dans le vifcere eft expulfé par ce mécanifme.

Dans l'intérieur, c'eft un autre ordre. On voit à chaque côté du fond, une petite ouverture ; c'eft celle d'une trompe qui eft un petit tuyau mufculaire qui porte fon extremité frangée fur l'ovaire lors de l'imprégnation. Cette ouverture eft de chaque côté un centre de cercles mufculaires qui s'épanouiffent & préfentent un mufcle rond femblable à l'ouverture d'une petite trompette d'enfant; lequel mufcle n'a du centre à la circonférence que trois doigts d'étendue. Il fort de deffous chaque mufcle latéral, orbiculaire & intérieur, un plan de fibres longitudinales, large de trois doigts, qui va defcendre deffous le mufcle ou fphincter du col. Enfin, autour du col eft un mufcle plus fort que les quatre autres que nous venons de décrire : il eft large de trois doigts : c'eft un conftric-

teur qui resserre l'ouverture de la matrice comme le fait le sphincter de l'anus.

Quand le plan externe se contracte, l'interne est en inaction. On va voir la raison de cet étonnant méchanisme.

Le plan extérieur en se contractant, rapproche du fond le col, force le muscle orbiculaire à s'ouvrir tant soit peu : d'ailleurs le corps contenu à l'intérieur, par une pression continuelle sur le muscle de ce col, lui fait perdre sa sensibilité. Deux causes concourent donc au relâchement & à l'ouverture du col, pour qu'il laisse passer sans obstacle le corps de l'enfant poussé par le plan extérieur.

Tous les muscles du plan extérieur ont une action unanime. L'action des cinq muscles intérieurs est composée; & quand ceux-ci se contractent, le plan externe est sans action.

Le délivre est implanté avec ses membranes dans les quatre muscles internes, qui en se contractant se détachent, se séparent petit à petit des enveloppes de l'enfant. Le muscle orbiculaire du col se resserre en même tems pour empêcher l'hémorrhagie qui pourroit résulter de la séparation des enveloppes.

Cette union des enveloppes de l'enfant au plan muſculaire interne, eſt d'autant plus intime qu'on eſt moins éloigné de la conception. Le tiſſu ſpongieux qui ſe trouve entre les deux plans muſculaires, fournit, à travers le réſeau muſculeux interne, une portion de l'arriere-faix, qui n'eſt donc, dans le principe, qu'une portion même de la matrice : car la matrice fournit à chaque conception une portion de ſa ſubſtance pour l'enveloppe du fœtus, comme la poule fournit à l'œuf une exfoliation membraneuſe, qui ſe durcit à l'air ; c'eſt la coquille.

Dans les fauſſes couches, l'enveloppe de l'enfant appartient d'autant plus à la matrice que la groſſeſſe eſt moins avancée, & les enveloppes ſont d'autant plus inſéparables, que l'enfant eſt moins en maturité. Enſorte que, lorſque les fauſſes couches n'ont pas été précédées pendant long-tems par des douleurs internes, ſi les eaux viennent à percer trop précipitamment, & que le plan externe ſe contracte trop tôt, les enveloppes ne ſe ſéparent pas, mais ſe déchirent par leur intime adhérence avec la matrice : il en réſulte une perte qui peut être mortelle ; c'eſt là la ſource d'une foule d'accidens peu connus encore, & qu'il eſt difficile à l'art de réparer.

La contraction du plan interne, cause dans ces circonstances des maux de reins, & un sentiment de destruction, qui presque toujours accompagne les désordres intérieurs, parce que les nerfs qui viennent s'épanouir à l'intérieur de la matrice dérivent des reins. Une fausse couche est une destruction d'autant plus intime de la mere même, que la grossesse est moins avancée.

Venons enfin au méchanisme très-simple de l'accouchement. Mais qu'on me permette auparavant d'examiner comment l'enfant, en prenant son accroissement, se dispose insensiblement à être séparé de sa mere.

Pour expliquer ce phénomene, on s'est attaché à une cause unique & souvent encore imaginaire; aussi les explications offertes ne sont que des produits stériles d'imagination, qui embarrassent la science, loin de l'éclairer. Plusieurs causes concourent à la fois à cette opération; il faut les poursuivre toutes ensemble, sans quoi la nature échappe à l'analyse, & l'esprit ne peut arriver à la contemplation ravissante de ces faits premiers, simples & lumineux, desquels on apperçoit découler la foule innombrable des autres.

Les uns n'ont fait attention qu'au viscere qui

renferme l'enfant. Ils l'ont, à leur gré, composé de fibres ployées & reployées, lesquelles arrivées à un certain degré de développement, semblables à un ressort allongé, reviennent à leur premier état. C'est une erreur de subordonner ainsi le fœtus au viscere où il est contenu. L'extension des fibres n'est-elle pas différente lorsque ce viscere ne renferme qu'un enfant, ou lorsqu'il en contient deux? cependant n'est-ce pas à la même époque que l'on voit l'accouchement arriver dans l'une & l'autre circonstance? L'accouchement est même d'autant plus retardé, que la matrice s'est plus relâchée. Le fruit n'est pas subordonné à son enveloppe.

L'enfant, disoient les anciens, opere sa sortie, lorsqu'il est assez fort pour déployer ses jambes & porter ses talons contre le fond de la matrice: par ses efforts, il fait plonger sa tête en bas. Ils crurent que cette pression imaginaire des talons contre le fond de la matrice, pouvoit la déchirer dans cette partie: accident terrible dont les livres n'indiquent pas la cause juste, & n'ont pas désigné le remede (1).

(1) Ce n'est jamais dans son fond que la matrice peut être déchirée, c'est seulement dans sa partie latérale infé-

En attribuant ainſi l'accouchement aux forces ſeules de l'enfant, les anciens en conclurent que lorſqu'il étoit mort, il falloit en délivrer la femme par les moyens mêmes les plus extrêmes. Il eſt vrai qu'ils n'agiſſoient que ſur un corps privé de vie. La matrice ayant peu d'énergie quand l'enfant eſt mort, l'obſervation entretenoit leur

rieure, au-deſſus du muſcle orbiculaire du col. J'ai connu pluſieurs accidens foudroyans de ce genre ; ils étoient cauſés par une chûte, dont s'étoit ſuivie une grande contuſion, que la nature n'avoit pu réſoudre, à raiſon du mécaniſme de ſes opérations. Dans tout le reſte de leur groſſeſſe, ces femmes ſe plaignoient d'une douleur locale exceſſivement ſenſible. Au moment de l'accouchement, le plan extérieur, en ſe contractant, déchiroit l'organe dans le lieu de la contuſion où les fibres macérées ſont diſpoſées à la ſolution de continuité. J'ai eu le bonheur de prévenir ce malheur en une circonſtance de chûte, où infailliblement il ſeroit arrivé. J'ai fait ſaigner pluſieurs fois pendant le reſte de la groſſeſſe, pour diminuer, autant quil étoit poſſible, l'abord du ſang à la matrice. J'ai appliqué ſur le bas-ventre des linges trempés dans la teinture de réſine de maſtic. Aux premieres douleurs de l'enfantement, lorſque le col a été ramolli, j'ai percé les eaux, amené les pieds & terminé l'accouchement, après lequel la réſolution s'eſt complettement opérée.

erreur. Mais l'art plus perfectionné connoiſſant la raiſon de ce défaut d'énergie, doit attendre le moment des contractions; ou s'il ſent la néceſſité de débarraſſer la femme du fardeau d'un cadavre, il doit faire attention au moyen de fortifier l'organe qui doit s'en délivrer.

Il eſt vrai que les inſectes & les ovipares levent la coque de l'œuf où ils ſont renfermés; mais il faut obſerver que les ovipares ſont plus développés à leur naiſſance que les vivipares dont la ſortie s'opere par l'énergie du viſcere qui les renferme : énergie qui peut être, il eſt vrai, ſecondée de celle du fœtus, tandis que l'enveloppe des ovipares étant abſolument paſſive, il a fallu qu'il y fût ſuppléé par la force de l'individu renfermé dans la coque.

Le célebre Harvée, qui s'étoit occupé ſi particuliérement de la génération, crut que l'enfant ſortoit de ſes enveloppes, parce que les eaux de l'Amnios n'avoient plus la qualité propre à le nourrir : mais l'enfant n'eſt pas nourri par ces eaux dont l'abondance eſt même un effet de foibleſſe.

L'enfant eſt accru, développé par les racines chevelues du placenta, qui pompent dans le ſang de la mere un fluide ſubtil dont elles renforcent & rafraîchiſſent celui de l'enfant, qui eſt nour-

rit au dehors & par des racines, à la maniere des végétaux.

D'autres ont dit, l'enfant ſort parce qu'il a beſoin de reſpirer. Ils avoient obſervé que le poulet dans ſa coque s'agite, s'inquiete, & même piole avant de briſer ſa priſon; ce qui peut rendre raiſon d'un cri que quelques femmes ont entendu faire à leur enfant renfermé dans leur ſein. Je ſuis bien ſûr pour moi d'avoir une fois entendu un cri d'un enfant, dans le ventre de ſa mere. On en trouve pluſieurs obſervations dont on peut rendre raiſon ſatisfaiſante, qui ſerviroit à prouver que les recherches, pour ſavoir ſi l'enfant a reſpiré avant de voir le jour, ſeront éternellement inutiles & fautives. C'eſt cependant de ces expériences les plus fauſſes qu'on fait dépendre la fortune & quelquefois la vie des malheureux parens.

Le beſoin de reſpirer dans l'enfant doit fixer un inſtant notre attention. Le placenta fait l'office du poumon; mais d'autant moins que le fœtus eſt plus développé: enſorte que le poumon eſſaie ſon office, quand le placenta va ceſſer le ſien.

Mais quel eſt le méchaniſme de ces changemens? C'eſt avec le ſecours de l'anatomie qu'il faut faire de ſemblables recherches. Il faut examiner ici quel eſt l'état, dans les différens tems

de la grossesse, du viscere qui renferme l'enfant; quel est l'état de l'enfant & de ses enveloppes à différentes époques. En s'attachant à ces trois points tout à la fois, on trouvera les principes & les causes premieres qui nous menent à la vie: on verra que la pléthôre existe dans la matrice, dans le placenta, dans le fœtus: qu'il y a oblitération dans le tissu spongieux de la matrice qui s'unit au placenta, & dans celui du placenta qui s'unit à la matrice. Ces pléthôres ont une action antagoniste, qui, au moyen de l'oblitération, sépare entr'elles ces trois parties. Cette oblitération arrive par les loix constantes & presque invariables de la circulation; loix qui ne peuvent être modérées que quand les causes qui les produisent sont elle-même altérées. La pléthôre & l'oblitération, sont les moyens avec lesquels la nature sépare tous les êtres de ceux qui les ont engendrés.

Considérons à présent le méchanisme de ces différentes oblitérations. Il dépend d'une cause absolument simple; savoir, différens rapports, à différentes époques de la gestation, entre la sécrétion du sang & son absorption.

Nous avons déjà vu comment la pléthôre commence à s'établir au viscere qui va développer

l'enfant : l'abondance du ſang eſt augmentée, ſon abſorption eſt diminuée. Les enveloppes prenant leur accroiſſement, abſorbent de plus en plus une pléthôre qui leur a été préparée par la matrice, & qui, dans le principe, eſt exceſſive quelquefois au point de tout détruire. Cette pléthôre arrive par des arteres qui s'ouvrent dans le tiſſu ſpongieux qui communique de la matrice au placenta. Cette maſſe ſpongieuſe du placenta en s'oblitérant ſur la fin de la groſſeſſe, laiſſe alors à la matrice une ſurcharge de ſang. Elle s'en débarraſſe en revenant inſenſiblement ſur elle-même. Sa contraction empêche d'abord l'arrivée des fluides inutiles : mais le plus ſouvent elle a peine à rejeter le ſang dont elle s'étoit chargée pour le placenta, & que cette maſſe développée & oblitérée, lui refuſe en plus grande partie. Elle en reſte quelquefois engorgée, au point d'être incapable de rallier ſes fibres & d'expulſer le fœtus par des efforts, qui ſont toujours d'autant plus grands, que ces fibres ſont plus rapprochées. Ainſi dans le commencement de la groſſeſſe, l'abſorption eſt diminuée, la ſecrétion eſt augmentée dans la matrice ; mais ſur la fin, au contraire, ſes contractions l'obliterant, il regne peu de ſecrétion & beaucoup d'abſorption. Telle

eſt la marche de la nature quand l'organe a toute ſon énergie.

Sur la fin de la groſſeſſe, terme où l'enfant prend beaucoup d'accroiſſement, le placenta reçoit beaucoup plus de fluide par la veine ombilicale, qu'il n'en rend par les deux arteres. A trois mois, les deux arteres du cordon (par leſquelles l'enfant renvoie le ſang de ſes arteres hipogaſtriques pour revenir par les veines ombilicales qui en ſont la continuation pour les ſept huitiemes) ont chacune un calibre égal à la veine. Mais ſur la fin de la groſſeſſe, la veine a deux fois le calibre à elle ſeule des deux arteres enſemble. Ainſi l'enfant finiſſant par recevoir deux fois plus qu'il ne renvoie, le réſultat doit être, & eſt en effet l'accroiſſement. Oblitération dans les deux arteres, calibre augmenté dans la veine, c'eſt d'où n'ait une pléthôre naturelle, ſoumiſe aux loix conſtantes & périodiques de la circulation.

Conſidérons à préſent le placenta; il tient lieu de poumon à l'enfant chez qui la fonction & l'organe de la reſpiration ſe préparent en proportion qu'il prend ſon accroiſſement. Le ſang du fœtus eſt rafraîchi dans le placenta, comme il eſt rafraîchi dans le poumon pendant la reſpira-

tion. Les eaux de l'amnios ſont de ſix degrés moins chaudes que le ſang de l'œconomie, & c'eſt pour ce rafraîchiſſement, abſolument néceſſaire à la vie, & pour autres cauſes encore, que le cordon eſt d'autant plus long que l'enfant eſt moins avancé vers ſon terme : ſon ſang rafraîchi dans les diviſions du placenta, eſt abſorbé, par la chaleur des gros troncs veineux.

Le placenta eſt un golfe du ſang de l'enfant. Les vaiſſeaux en plus grande partie continus, ne renvoient qu'une portion de ſang & en reçoivent une autre. La recette eſt en raiſon de l'accroiſſement, & l'excrétion, dans la raiſon contraire. Les extrémités des vaiſſeaux veineux, parfaitement ſemblables à des racines, pompent, dans de petits réſervoirs que forme le placenta, un ſuc très-ſubtil, un principe de vie ſemblable à celui que les végétaux, par leurs racines, pompent dans la terre. Le ſang qui va au placenta, tant que l'enfant eſt dans la matrice, ſe portera dans le poumon à ſa naiſſance ; alors il puiſera dans l'air, l'eau & le feu (éléments de la vie) que ſes racines animales ont puiſé, d'abord dans la propre ſubſtance de ſa mere, enſuite dans les lobes du placenta, où les arteres de la matrice ont apporté le ſang en réſerve pour les racines.

Le placenta plonge d'abord dans le tiſſu ſpongieux que fournit la vegétation intérieure de la matrice; enſorte que dans le commencement, les racines de l'enfant ſont tellement unies à ſa mere, tellement implantées dans le tiſſu de la matrice, que l'on ne pourroit ſéparer l'un de l'autre; inſenſiblement ce chevelu ſe détache, rentre ſur lui-même, entoure une artere de la matrice, comme des racines qui ſe reploieroient pour former un petit réſervoir qu'entretiendroit continuellement le filet d'une ſource. Ces racines reployées pompent le plus pur du ſang de la mere, apporté dans la cavité de chaque lobe du placenta par une petite artere de la matrice.

Le réſidu de ce ſang reſte dans l'interſtice des racines veineuſes abſorbantes, & forme un dépôt terreux qui obſtrue les vaiſſeaux excrétoires: en effet une once de placenta deſſéchée à cinq mois, donne plus d'un tiers moins de partie charboneuſe qu'à neuf mois.

On voit à préſent comment l'oblitération & la pléthôre terreuſe, arrivent au placenta. On voit comment toute la végétation interne de la matrice, qui au commencement de la groſſeſſe étoit ſpongieuſe & charnue, n'eſt plus ſur la fin que membraneuſe. C'eſt l'effet de l'oblitération.

Le placenta de la vache au terme de ſix mois, nous offre de cent à cent dix lobles ; & quand elle met bas, il n'y en a pas ſoixante. Les oiſeaux n'éclòſent de l'œuf que quand leurs vaiſſeaux ombilicaux ſont flétris & deſſéchés. Les fruits eux-mêmes ne tombent de l'abre que quand les vaiſſeaux qui uniſſent la queue au péduncule ſont deſſéchés ; enſorte que l'homme, les quadrupedes, les volatiles & les fruits, ſont amenés à maturité par une loi ſimple, générale & conſtante dans toute la nature, la loi de la pléthôre & de l'oblitération. Eh ! qui peut s'empêcher en contemplant la majeſtueuſe & céleſte ſimplicité de la nature, de s'écrier avec un ſaint enthouſiaſme, comme Job : qui donc a fait tant de grandes,innombrables & incompréhenſibles merveilles ? (1)

A différens périodes de la vie, le ſang eſt en proportion différente dans les arteres & les veines. Le ſang tient pendant le jour ſon empire aux arteres ; la nuit,il ſiege principalement aux veines ; ce qui peut ſervir à expliquer le ſomeil, fonction encore mal développée.

Pendant la moitié de la vie, le ſang occupe

(1) *Quis fecit magna & incomprehenſibilia & mirabilia quorum non eſt numerus.* Job. ch. 8.

capitalement le ſyſtême artériel, mais au milieu de notre carriere, ce fluide arrive à ſon apogée, & comme l'aſtre qui nous dirige, il eſt un moment ſtationnaire : c'eſt ce qu'on appelle le retour d'âge : depuis ce moment, les arteres vont diminuant de calibre, & les veines augmentant de diametre, juſqu'au terme auquel un ſyſtême ne pouvant plus balancer l'autre, nous ceſſons notre maniere d'être pour en reprendre une immortelle. Cette marche de la circulation doit encore être une baſe fondamentale de la médecine pratique, parce qu'elle porte dans tous les tems de la vie, une influence particuliere ſur le tempérament, ſur la ſanté, ſur les maladies.

La circulation accomplit donc une marche périodique, qui conſtitue le cours de notre vie; cours réglé par notre organiſation, dérangé par nos paſſions & les circonſtances accidentelles. La médecine a je crois le pouvoir, en quelques individus ſeulement, d'en retarder de quelques années le terme; non par ces élexirs impoſteurs dans leſquels le chimiſte croit follement avoir coagulé le feu de la vie, mais par un régime, & ſur-tout un ſoin particulier de la peau. Mais ces ſoins qui feroient une méditation continuelle de la mort, l'emporteroient ſur leur réſultat; enſorte que l'homme poſ-

ſédât-il le ſecret de ces hauts myſtères, avec la ſageſſe, il préfereroit céder à ſes deſtinées.

La marche de la vie s'eſt accomplie déjà pour nous dans le ſein de notre mere. Lorſque le calibre de la veine du cordon ombilical l'emporte deux fois ſur celui des deux arteres réunies, l'enfant eſt détaché de ſa mere : ainſi l'homme le doit être de lui-même, par la pléthôre & l'obſtruction qu'ameneront dans la vieilleſſe le cours réglé de ſa circulation. L'homme a donc trois exiſtences ; l'une de neuf mois dans le ſein de ſa mere : c'eſt un monde qu'il habite ſeul, & dans lequel il végette à la maniere des plantes : l'oblitération l'en détache, comme l'oblitération détache le fruit de ſon arbre. Il parcourt ſa premiere carriere de neuf mois uni à ſa mere ; la ſeconde avec lui-meme, & pendant un eſpace plus ou moins long, ſelon ſon tempérament & le climat qu'il habite dans ſon déclin. Enfin, par la même cauſe qui l'a conduit à la lumiere, il eſt détaché de la vie.

Le même méchaniſme qui mene à la vie, eſt donc le même qui mene à la mort. Naître, c'eſt mourir à la vie végétale ; mourir après avoir vécu quelques années, c'eſt naître à une troiſieme vie immuable & immortelle. Mou-

rir (1) pour l'homme, c'eſt refuſer dans le ſein de la divinité, cette flamme intelligente, immortelle, qui nous vivifie. La vie, la mort ſont la même opération pour la nature & pour ſon immuable maître, devant qui rien ne s'anéantit. Si l'homme ingrat a voulu dans ſa folie méconnoître l'exiſtance d'un Auteur intelligent, c'eſt qu'il a trop négligé l'étude & les bienfaits d'une ſcience que le Très-Haut a créé lui-meme?

Voyons enfin par quel méchaniſme très-ſimple, l'enfant ſort du ſein qui l'a produit pour arriver à la lumiere.

Sur la fin du neuvieme mois, les fibres muſculaires du plan extérieur de la matrice ſe rallient, ce qui opere un dégorgement de ſucs qui deviennent ſuperflus par la maturité du fœtus,

(1) Le méchaniſme des différentes eſpeces de mort eſt un objet très-digne de nos recherches, & dont j'aurai peut-être occaſion un jour d'expoſer le méchaniſme très-ſimple. On demande des faits pour bâtir les ſciences: Mais la mort eſt le plus multiplié de tous. Cependant quel homme a enchaîné les diverſes circonſtances de ce fait, de maniere à bien développer ce que c'eſt que la mort; quelles en ſont les eſpeces différentes; quel eſt le genre de celle qui arrive dans de telle ou telle maladie qui détruit tel ou tel de nos organes?

toutes les ſecrétions ſe rétabliſſent; elles ſont abondantes, ſur tout-celle de l'urine. Quelques portions du plan muſculaire extérieur de la matrice, ſe contractent: il en réſulte de petits points d'agacement, dont la douleur eſt ſemblable à celle d'une piqûre légere de mouche. La matrice qui ſe reſſerre dans tous ſes points, diminue de volume. Le ventre baiſſe. On ſent au toucher, le corps de la matrice dur comme une pierre; c'eſt l'expreſſion des femmes, il faut ici la conſerver: les petites contractions s'étendent dans tout le tiſſu extérieur. La femme alors légere, éprouve intérieurement le ſentiment de la force, du bien être & de l'exiſtence. Celle qui pendant toute ſa groſſeſſe, a le plus redouté d'accoucher, ne le craint plus quand la matrice revient ainſi fortement ſur elle-même. Sa peur eſt diſſipée ſans quelle en ſache la raiſon. La nature nous donne la confiance de notre force, comme de notre foibleſſe: c'eſt par le ſentiment du bien être & du plaiſir, quelle prépare la femme au principal de ſes deſſeins, à la réproduction.

Enfin le moment arrive. La femme, va, vient, s'agite & reſſent de tems à autre des contractions de la matrice, qui pouſſent l'enfant en enbas. Ce n'eſt point de la douleur; c'eſt un travail du plan

mufculaire extérieur, auquel elle fait concourir, le diaphragme, les mufcles du bas-ventre, & prefque tous ceux de fon économie entiere. A chaque contraction on peut fentir fous les doigts la matrice qui devient dure comme une pierre; elle refte dure encore dans l'intervalle. Les contractions font alternatives, parce que la femme ne pourroit fupporter la réunion de la fomme des efforts, qui font néceffaires pour opérer l'accouchement. Une forte contraction eft fuivie d'une foible douleur; dans laquelle ce font principalement les quatre mufcles intérieurs qui font effort pour difpofer la féparation de l'arriere faix. Le repos eft néceffaire dans l'intervalle de ces travaux. Si l'on agace l'orifice de la matrice, immédiatement après un travail, il n'en réfulte qu'une douleur fenfible & non expulfive: fi l'on attend plus long-temps, il en réfulte une nouvelle contraction expulfive.

A force de travaux, la matrice revenue fur elle-même, occupe moins de place; fon fond eft alors une efpece de plancher, qui pouffant les feffes, fait plonger la tête; fa preffion fur le col, l'ouvre conjointement avec l'action du plan mufculaire extérieur. Le col comprimé

par la tête, perd sa sensibilité, son élasticité & pour ainsi-dire, se paralise. Il se relâche à tel point qu'il laisse passer sans sensibilité, sans déchirure bien remarquable, la tête & le corps; car la douleur des derniers instans ne tient qu'à la dilatation excessive des parties extérieures.

Toute l'économie irritée est toute entiere à des efforts. Le soldat qui combat ne sent point ses blessures. La femme ne voit plus, ne sent plus, tant elle met en travail, en contractation, tous les muscles de l'économie. Enfin, dans un accès d'énergie, qui est tout près de la convulsion, elle pousse au monde son enfant. Dans le premier moment, elle ne goûte que le plaisir du calme, mais la nature reprend ses droits: elle aspire à carresser son enfant, & témoigne aux assistans la plus tendre reconnoissance de leurs soins empressés.

Lorsque l'enfant est sorti par des efforts vigoureux du plan extérieur de la matrice, alors ce viscere revient de plus en plus sur lui-même, & le délivre qui est un corps mol, spongieux, sans contraction, est séparé de la matrice qui se contracte sur cette masse inerte.

En portant la main ſur le ventre, ſi l'on ſent le viſcere dur, c'eſt une indication de tenter l'extraction du délivre. On le tire avec douceur au moyen du cordon. Le délivre réſiſte d'autant moins que la matrice eſt plus contractée, parce qu'alors, il en eſt mieux ſéparé. Néanmoins le délivre eſt quelque fois reſſerré par le vicere qui le retient tout détaché. Les efforts ſur le cordon, s'ils ſont trop conſidérables, peuvent le rompre, mais jamais le fond de la matrice ne ſe renverſe, & même ne peut ſe renverſer en un pareil accouchement. Les ſuites en ſont toujours heureuſes; & s'il arrive quelques déſordres, ils ſont l'effet de cauſes accidentelles que l'art peut réparer facilement.

Je vais à préſent décrire l'accouchement malheureux; & les degrés de danger auxquels il expoſe la femme, ſelon les degrés d'altération de l'énergie vitale, ſoit dans la matrice ſeule, ſoit dans l'économie entiere. La vie dépend ſouvent alors de la juſte application d'un art, qui, mal dirigé, peut dégrader & détruire. Puiſſai-je convaincre que ce n'eſt point par le fer, toujours téméraire, & ſouvent meurtrier, qu'il faut arracher à la nature ce que ſa foibleſſe ne peut donner.

Pendant la groſſeſſe, la matrice eſt un réſer-

voir du principe de la vie. Elle doit devenir, lors de l'accouchement, l'aboutiſſant du fluide élaſtique qui fait la contraction muſculaire. Tout ſon plan extérieur doit être d'une irritabilité & d'une contractilité qui lui donne la force incroyable, néceſſaire, pour expulſer l'enfant. Cette énergie muſculaire eſt différente dans différens accouchemens. Le plus heureux eſt celui dans lequel cette énergie eſt la plus forte.

A l'approche des grandes maladies, il ſe fait une perte énorme d'un fluide élaſtique principe de la vie. Comme les muſcles tiennent de lui leur reſſort, c'eſt par le degré de leur foibleſſe, de leur langueur, de leur inaptitude au mouvement, que s'annonce, dans tout le ſyſtême muſculaire, le degré de perte du fluide élaſtique, étheré, qui nous vivifie. Quand il ſe prépare une maladie, pour la ſuite de l'accouchement, l'élaſticité & l'irritabilité muſculaire ſont quelquefois anéanties, & dans l'économie de la femme, & dans la matrice. Quelquefois la matrice ſeule eſt affoiblie : alors tous les muſcles qui recouvrent ſon extérieur languiſſent dans l'inertie, tandis que les muſcles du plan interne ſont irrités, contractés, ſans avoir la puiſſance de pouſſer l'enfant; ce qui fait reſſentir aux femmes dans la pro-

fondeur la plus intime de l'économie, un douloureux anéantiſſement.

Conſidérons la perte totale de ce fluide. J'offre ici des extrêmes, pour graver les principes de l'art en traits plus ineffaçables. Il y a près de dix ans que je fus engagé par une ſage-femme de mes éleves, à venir être préſent à l'ouverture du corps d'une pauvre femme, qui étoit morte ſur la paroiſſe de Saint-Euſtache, en accouchant à ſon terme. Le ventre avoit été volumineux pendant la groſſeſſe. Après quelques douleurs d'enfantement, la femme mourut dans une défaillance. On l'ouvrit. La matrice molaſſe, & d'un rouge violâtre, s'écraſoit ſous les doigts : elle s'étoit crevée, dans ſa partie inférieure, au-deſſus du muſcle orbiculaire du col. L'enfant, très-volumineux, étoit entré vivant dans le bas-ventre. En recherchant la cauſe de cet accident, il me parut dépendre de ce que cette femme malheureuſe, qui étoit une cardeuſe de matelas, en avoit travaillé trop imprudemment pluſieurs, qu'avoit ſalis un homme mort d'une fievre maligne preſque peſtilentielle.

En ramenant à des principes ſimples, des faits qui ſemblent ſortir de la marche ordinaire de la nature, on reconnoît mieux ſon ordre immuable,

& l'on ne se livre point à cet étonnement stérile, qui souvent égare, en offrant des faits extraordinaires non-classés comme une dérogation à des loix qui n'en souffrent aucune.

Tout ce qui peut affoiblir ou détruire ce ressort musculaire pendant la grossesse, va donc agir sur la matrice. Qu'il survienne une fievre intermittente; qu'un méphitisme se glisse dans l'économie; qu'un catarre, au lieu d'affoiblir le cerveau, porte une fluxion au viscere devenu le centre de toutes sensations & affections; qu'un rhumatisme vague, qu'une affection billieuse, qu'une disposition à maladie, qu'une constitution foible, ou autre cause enfin, diminuent le ressort musculaire, la perte s'en fait sentir sur-tout dans le plan externe de la matrice.

Cette perte de ressort ne se remarque guere dans un premier accouchement. On la voit après plusieurs, & plus fréquemment chez les grandes femmes, dont la fibre naturellement allongée, devient, après l'avoir été plusieurs fois, moins propre à la contraction, que les muscles raccourcis des femmes de moyenne taille. Les femmes très-grandes, grosses & molasses, perdent facilement cette élasticité dans la matrice, même dans le premier accouchement, sans qu'elle paroisse

altérée dans tout le reste de l'économie naturellement indolente. La distinction de cette perte de ton générale ou locale est bien essentielle pour ne pas tomber dans une erreur qui peut être fatale. Il faut, dans la pratique des accouchemens, un grand caractere d'observation, soutenu par l'expérience, pour ne pas être trompé par des désordres aussi cachés : c'est ce qu'on appelle tact, qui n'est autre chose qu'une surémi-nence de jugement, une perspicacité qu'on acquiert non-seulement par l'expérience, mais encore par des études saines & par une attention rapide & profonde.

Je vais ici concentrer l'attention sur un point capital. Tout accouchement dangereux, ou qui le peut devenir, présente un degré plus ou moins grand de perte de ressort vers la matrice. Dans le bon accouchement, il y a un degré plus ou moins grand d'énergie & de dureté du viscere. Dans celui-ci, la matrice, en la touchant, paroît molle, & l'enfant est renfermé dans cet organe sans ressort, comme dans une peau de chamois, à travers laquelle on toucheroit ses membres. L'irritabilité presque perdue, laisse sans contraction le plan extérieur. Delà, un volume excessif du ventre, effet d'un engorgement, qui, à son

tour, s'oppoſe à la contraction, & laiſſe juſqu'au dernier inſtant le ventre d'une groſſeur énorme.

La marche de la nature eſt alors ralentie & l'accouchement paſſe plus ou moins le terme de neuf mois. Il faut pour les contractions expulſives un fluide élaſtique muſculaire : il y eſt ſuppléé par le fluide élaſtique de la lumiere. C'eſt pour cette raiſon, ſans doute, que ces ſortes d'accouchemens arrivent vers le milieu du jour, moment où le fluide élaſtique lumineux eſt en plus grande abondance dans l'athmoſphere.

Les douleurs ſont très-lentes & très-éloignées; ce ſont des épreintes produites par l'irritation du plan intérieur. Le col ſe ſerre. La douleur va de bas en haut ſe perdre dans les reins, en y cauſant une ſenſibilité exceſſive ; à l'oppoſé des bonnes douleurs qui ouvrent le col en portant de haut en bas ſur le ſiege. Il ſurvient de tems en tems une ou deux douleurs qui plongent : l'eſpoir ſe ranime ; mais ce bon travail ceſſe; il renaît après quelques heures, & diſparoît encore. Enfin le col ſe relâche & la matrice ſemble céder l'enfant plutôt aux forces auxiliaires des muſcles du bas-ventre & du diaphragme, qui eſt en partie ſoumis à l'empire de la volonté, qu'au plan

musculaire externe de la matrice, dont l'action, indépendante de la volonté, est uniquement soumise à l'énergie vitale. Le viscere épuisé se relâche, s'ouvre, & la femme est débarrassée de l'enfant. Mais après sa sortie, le plan extérieur, sans contraction, laisse, par les arteres, une entrée libre au sang dans le tissu spongieux. Les veines ne le résorbant pas, il se fait un engorgement de sang dans la matrice, qui reste molle & devient épaisse & gonflée. Le placenta est fortement adhérant : c'est une grande sagesse de la nature attentive à la conservation de l'espece. Il faut, pour en délivrer la femme, attendre patiemment que la contraction du plan extérieur retienne le sang dans les vaisseaux altériels ; sans quoi ces vaisseaux en syncope, en relâchement excessif, épancheroient le sang dans le tissu spongieux, ce qui l'engorgeroit jusqu'à ce que le plan musculaire externe, irrité par l'excès de l'engorgement de sang, exprimât ce fluide. L'éponge exprimée se gonfle de nouveau : nouvelles contractions ; nouveau flots de sang : c'est ce qui se répete alternativement jusqu'à la foiblesse extrême, & même jusqu'à la mort, si l'art n'y remédie.

Lorsque l'irritabilité musculaire est presque éteinte, l'enfant est soumis aux pressions du dia-

phragme & des muſcles du bas-ventre. Le col lui-même ſe relâche, & le fond mol qui preſſe les feſſes de l'enfant eſt pouſſé par les efforts du diaphragme qui lui ſont étrangers. Si ce fond eſt ſans aucun reſſort, & que l'effort du diaphragme ſoit grand, le fond ſuit l'enfant qu'il eſt forcé de comprimer. La matrice par cette extrême molleſſe de ſon fond peut même en ce cas être renverſée. Elle reſte d'abord un inſtant dans le vagin; mais bientôt elle ſe préſente au dehors, comme un gand retourné. D'autres fois la femme n'a pouſſé que foiblement la derniere douleur, & le renverſement n'arrive que dans les efforts qu'elle fait pour la délivrance, ſur-tout ſi elles ſont ſecondées par une main, qui ne ſachant pas dans quel cas on doit l'opérer, veut vaincre l'adhéſion, ſalutaire en ce cas, de l'arriere faix à la matrice molle & ſans contraction. Tel eſt l'état fâcheux mais heureuſement très-rare où peut conduire la perte totale de reſſort du fond de la matrice. Voyons ce qu'il convient de faire dans ces ſortes d'accouchemens.

Quand les douleurs, ſenſibles à l'excès, font reſſentir dans le bas-ventre une eſpece de barre tranchante qui retarde l'accouchement au lieu de l'avancer, on excite, on anime, on encourage.

courage. Faites des efforts, poussez, dit-on; mais ce conseil n'aboutit qu'à de l'épuisement. La femme appelle à grand cris la douleur; elle la desire en vain; elle ne sent que de l'impuissance : elle se livre au désespoir. Le désespoir est l'impossibilité sentie de résister aux maux, & la douleur est cent fois moins cruelle que cette sensation anéantissante. Les vaporeux nous le prouvent bien, en supportant, avec un courage héroïque, des douleurs atroces, tandis qu'ils nous peignent, par le plus profond accablement, leurs vapeurs qui nous semblent des maux imaginaires & légers, mais que je crois en effet bien plus affreux que la douleur, parce qu'ils produisent, le sentiment de l'impuissance d'y résister, le désespoir. Malheur à ceux qui perdent l'espérance & la force de soutenir leurs maux, a dit Salomon dans ses proverbes.

Provoqueroit-on tant d'efforts fatiguans, inutiles & dangereux, si l'on s'attachoit à la considération de la foiblesse de l'économie entiere; ou de l'organe qui doit se contracter ? S'il reste une grande route à faire à un homme épuisé, ne l'engage-t-on pas au repos, au sommeil ? Ne voit-on pas qu'après quelques heures de tranquillité, dans un lit chaud, il retrouve ses

forces ? Le fluide élaſtique qui contracte les muſcles pour marcher étoit épuiſé, le repos l'a réparé ; mais c'eſt le même fluide qui doit contracter la matrice. Excite-t-on à beaucoup d'action un homme que la nature diſpoſe à une grande maladie ? Ne ſeroit-ce pas porter le mal à ſon comble au lieu de le réparer ? Qu'une matiere âcre, catarreuſe, agace le dernier des inteſtins, dit-on à chaque épreinte, pouſſez ? Non, ſans doute. On invite au repos ; on ſollicite la tranſpiration ; on emploie la chaleur ; voilà les vrais pacificateurs des épreintes. Ce ſont auſſi les vrais pacificateurs des mauvais accouchemens. Attendez, ne pouſſez pas, n'excédez pas vos forces, repoſez-vous, dormez s'il ſe peut ; voilà les préceptes les plus importans dans les accouchemens malheureux. Lorſque j'ai rencontré ce défaut d'élaſticité, qui rend les douleurs déſeſpérantes, défaut d'élaſticité qui force les femmes d'appeller à leurs ſecours les inſtrumens & la mort, j'emploie, s'il me ſemble néceſſaire, les moyens médicaux qui ſeront bientôt indiqués, où je leur dis : « Portez la main ſur votre » ventre, ſentez la molleſſe de la matrice ; ſi vous » accouchez en cet état, vous riſquez d'avoir » une perte ; mais ſi vous ſouffrez, ſans pouſſer

» vos douleurs, ſi vous gardez le lit, ſi vous » vous provoquez au ſommeil, le mauvais tra» vail va ſe calmer ; la matrice va ſe repoſer ; en» ſuite elle deviendra dure ; car elle doit être en » cet état pour que vous accouchiez ſans acci» dent ». Ce raiſonnement réveille l'eſpoir ; il détermine la femme au repos ; & les douleurs ſe calment. Quand la foibleſſe n'eſt qu'à certain point, la nature ſe releve, & l'accouchement rentre, après quelques heures, dans un meilleur état. La ſcience eſt ſouvent active en n'agiſſant pas : elle obſerve, contemple & ſuit de l'eſprit & des yeux l'action bienfaiſante de la nature : tandis que l'ignorance, qui ne connoît pas ſes opérations, ſubſtitue à des travaux bienfaiſans & tranquilles les ſiens, qui ſont inconſidérés & bruyans : elle exige alors d'une femme foible, ce qu'on ne demanderoit pas à un homme fort & robuſte.

En cet état fâcheux, ſi l'on perce les membranes, l'on fait écouler les eaux. On a deſſein de rendre les douleurs plus fréquentes & meilleures ; mais ſouvent elles reſtent les mêmes. Le viſcere, après avoir exprimé ſon humidité, ſe colle ſur la peau de l'enfant, ſe deſſéche, s'enflamme, & quand on a imprudemment pratiqué cette opération, petite en apparence, on ne

peut s'oppoſer à ſon effet qu'en terminant l'accouchement par les pieds. Si l'on attend trop long-tems, il ne vient plus de douleurs ; l'enfant eſt étouffé ; l'air reçu dans l'intérieur, établit une diſpoſition putréfiante dans les humeurs, dont la circulation eſt interrompue : nulle eſpece quelconque de progrès dans l'accouchement, nulle contraction ; la mort arriveroit ſans la délivrance.

Dans ces accouchemens, les touchers fréquents multiplient les douleurs & les dangers. Les dilatations ſont des inventions barbares & dégoûtantes. Je n'offrirai point ici le tableau révoltant de la propoſition faite en pleine aſſemblée de gens de l'art, de mutiler en ce cas le col de la matrice qui jamais ne fait d'obſtacle inſurmontable à la médecine, ainſi que les parties molles.

Au lieu de calmer un mauvais travail par le repos, par les ſaignées, par les bains & autres moyens bien appliqués, lorſqu'on le provoque au contraire par des efforts, par des agitations, des touchers, des remedes contraires & mal adminiſtrés, la femme eſt réduite à un tel point de déſeſpoir qu'elle aſpire à être délivrée de ſes maux, ou par une opération quelconque, ou par la mort.

Le forceps eſt un moyen terrible qu'on propoſe alors comme une ancre de ſalut. Ce ſont deux mains de fer, deux culliers de la peſanteur de deux livres, longue de ſeize pouces, larges de deux, qu'on applique ſur la tête de l'enfant pour l'entraîner au dehors : ſouvent elles ſe courbent ou lâchent priſe. Il n'eſt pas rare qu'on les applique pluſieurs fois pour pouvoir entraîner l'enfant au dehors. Mais cette victoire eſt preſque toujours incomplette ; le plus ſouvent meurtriere pour l'enfant, déſaſtreuſe pour la mere, ſoit dans l'inſtant, ſoit dans la ſuite.

L'accouchement eſt le paſſage d'un corps ſolide (la tête de l'enfant) à travers une ouverture ſolide (le baſſin de la mere) : le corps qui paſſe & l'ouverture qui livre paſſage, ont des dimenſions reſpectives : il faut que ces dimenſions ſoient en relation l'une avec l'autre, pour que l'accouchement s'accompliſſe ; c'eſt-à-dire, que la tête doit avoir une poſition convenable. Si la tête n'eſt pas placée en rapport avec l'ouverture du baſſin, les doigts ſuffiſent pour la mettre dans la poſition requiſe. Quand l'ouverture eſt inſuffiſante (ce qui eſt très-rare & n'a lieu que chez les femmes très-contrefaites), jamais dans ce cas le forceps ne peut être utile ; parce que

chaque branche de l'inſtrument ayant au moins trois lignes d'épaiſſeur, on ajoute donc encore ſix lignes de diſproportion à la tête. Ainſi la tête qui a 3 pouces $\frac{1}{4}$ à 3 pouces $\frac{3}{4}$ de diametre, doit être écraſée de neuf lignes, pour qu'elle en perde ſeulement trois d'épaiſſeur excédante. Or, c'eſt ce qu'on ne peut pas faire, & ce qu'on ne devroit pas faire quand même cela ſeroit poſſible.

Si le baſſin a dans ſon ouverture une dimenſion ſuffiſante, ſi la tête eſt bien placée, & que l'accouchement n'avance pas, comme il arrive dans les cas dont nous traitons ici, il faut s'attacher à l'état de la matrice; il faut obſerver qu'alors elle ne ſe contracte pas dans ſon plan extérieur pour pouſſer l'enfant au dehors. On doit ſe garder en ce cas de percer les eaux. Mais on conſeillera le repos, la ſaignée, les narcotiques, la chaleur, les cordiaux & les bains : ſi ces moyens ſont inſuffiſans, les mains ſeules doivent terminer l'accouchement, en allant chercher les pieds.

L'uſage du forceps a éloigné de la recherche des cauſes; recherche qui conduit ſeule à une juſte & utile application des moyens médicaux. Dans le forceps, qu'on ne connoît & qu'on n'emploie que depuis quelques années, on a voulu que l'art entier réſidât; parce

qu'il eſt plus facile d'acheter des inſtrumens que d'acquérir des principes. On attend des inſtrumens ce qu'on ne devroit attendre que de la médecine, ou, tout au plus, de la main dirigée par le jugement & des principes. Un inſtrument qui frappe les yeux, arrête la marche des meilleurs préceptes, qui ne fixent que la raiſon & l'attention que peu d'hommes ont le courage, la conſtance & la faculté d'exercer. L'application des forceps eſt un moyen prompt, qui ſemble n'exiger qu'une adreſſe très-grande : mais c'eſt un moyen terrible, par les dangers, préſens ou futurs, auxquels il expoſe & qu'il produit malheureuſement trop ſouvent. L'admiration même en entretien l'uſage & l'abus. On a pour cet inſtrument un reſpect ſemblable à celui des ſauvages pour les divinités malfaiſantes.

Des hommes qui croient que leur conſidération dépend de la multiplicité de leurs opérations, préféreront-ils une méthode naturelle, ſimple & populaire en apparence, à des opérations qui leur donnent la réputation qu'ils recherchent ? L'inſtrument ſemble les entourer des rayons d'une ſcience ſalutaire & terrible : car un accoucheur qui tient en main le forceps, paroît tenir les clefs de la vie & de la mort : il inſ-

pire le respect & la terreur. Mais que la gloriole dont il se couvre est frêle & perfide ! Les bons principes s'éteignent, la nature est de plus en plus négligée. Eh ! quels gens la connoissent assez pour le leur reprocher ? S'il s'en trouve un, c'est une voix qui crie dans le désert. Les hommes continuent de donner leur admiration à ce qui les étonne, à ce qui est monstrueux, & la refusent à ce qui s'approche de la nature & de sa simplicité. C'est cette nature qui se faisoit sentir à Levret, lorsqu'il disoit : il y a quelque chose de bien extraordinaire dans l'art des accouchemens : l'enfant étant bien placé, le bassin bien conformé, pourquoi le travail quelquefois n'avance-t-il pas ? Mais loin de porter plus loin ses réflexions & ses recherches, il retournoit au forceps, qu'il caressoit d'autant plus, malgré ses terribles effets, qu'il s'applaudissoit d'en être le promoteur & le réparateur. Il s'en croyoit même l'inventeur, pour avoir allongé, renforcé, contourné ses terribles culliers. C'étoit là sur-tout ce qui lui avoit valu sa réputation : car un chirurgien qui invente, ou ajoute quelque chose à un instrument, fixe plus l'attention que celui qui apprendroit à le bannir.

D'ailleurs l'intérêt se nourrit & profite par

l'usage fréquent d'un tel instrument. La foule & la fortune arrivent ; & comme on veut employer lucrativement le tems, on ne donne pas à la nature celui qu'elle exige pour son opération : voilà comment l'usage des instrumens & la réputation s'établissent tout à la fois. Rohederer, éleve de Levret, rapporte qu'un accoucheur en moins de deux années, termina six cents accouchemens avec les instrumens. C'est ainsi que s'illustrent auprès des ignorans, ceux qui mettant à part la candeur dans la science, savent combien les hommes veulent être trompés.

On ne calcule pas si la femme est foible ; si la nature qui la prépare souvent à une maladie, au lieu d'être fortifiée par des moyens médicaux, ne sera pas réduite par la douleur d'une opération à un épuisement irrémédiable. Feroit-on une opération douloureuse, à la veille d'une maladie, dans l'organe le plus délicat ? Ne seroit-ce pas éteindre le peu qui reste de forces naturelles, au lieu de les réveiller ? C'est ce qu'on fait néanmoins dans le soi-disant art des accouchemens. Mais si les suites, qu'on eût pu prévenir par des moyens faciles & doux, deviennent fatales : on ne s'en prend point à l'opération, ni même à l'opérateur, dont l'adresse

reconnue n'excite qu'admiration. On loue même ſa prudence : car après cette opération, l'accoucheur livre toujours la femme aux ſoins de la médecine, trop tardifs, & par-là ſouvent inutiles. Elle meurt. On accuſe la nature qui a bien peu de défenſeurs, & que perſonne n'eſt chargé de juſtifier. Ce malheur trop fréquent, ne corrige point de la manie de l'opération.

La femme échappe-t-elle au danger, dont l'enfant eſt le plus ſouvent la victime, les parties extérieures déshonorées, ameneront bientôt dans l'intérieur le dégoût & le déſordre. L'air, en s'introduiſant en un organe délicat, y cauſera des catarres & des fleurs blanches. Le col de la matrice deviendra dans la ſuite gorgé, dur & ſquirreux; ce qui pourra produire les accidens les plus formidables. Sur 100 femmes à qui l'on a appliqué cet inſtrument, 90 ont des chûtes de vagin & de matrice. Tels ſont les ſuites prochaines & éloignées de l'abus des inſtrumens: abus qu'on ne pourra détruire qu'en lui oppoſant la marche de la nature.

Conſidérons à préſent quels ſecours la médecine doit aux femmes dans le moment de l'accouchement. Nous ſommes bien éloignés du point de perfection où l'obſervation avoit porté chez les anciens cette intéreſſante partie.

Nous avons vu par quel méchanisme le sang pendant la grossesse arrive en abondance à la matrice ; comment elle devient l'organe principal de la sanguification : nous avons vu quels maux cause cette abondance de sang au commencement de la grossesse : voyons ceux qu'elle produit au commencement de l'accouchement.

Le sang est aussi nuisible à l'accouchement qu'il étoit nécessaire au développement & à l'accroissement du fœtus. Quand l'enfant, en état de vivre par lui-même, a besoin d'arriver à la lumiere, la matrice, qui en est surchargée & qui doit rassembler ses forces pour l'expulser, en est souvent empêchée par une pléthôre de sang qui s'oppose à son méchanisme : elle se resserre pour empêcher l'arrivée du sang dans la même abondance. Celui qui s'y portoit, ainsi que celui qu'elle renferme, étant en excès, se répartit dans l'économie : cette répartition, qui se fait en raison de l'énergie de la matrice & de l'état du reste de l'économie, est souvent très-pénible & quelquefois impossible. La nature est accablée par l'excès de sa richesse & de son abondance.

Pendant les douleurs de l'accouchement, les contractions de la matrice chassent le sang au

dehors. On obſerve, qu'à chaque effort les parties extérieures ſe gonflent du ſang, que leur envoie alors la matrice, par les ligamens ronds antérieurs (1). Lorſque la matrice eſt violemment & inutilement contractée, le ſang peut même paſſer à travers ſon tiſſu. On lit dans les eſſais de médecine d'Edimbourg, qu'une femme mourut ſans pouvoir accoucher d'un enfant mal placé, parce que l'on ne connut pas l'art facile de remédier à la mauvaiſe poſition de l'enfant. Toute la ſurface de la matrice étoit recouverte de ſang qui avoit tranſudé à travers ſes pores.

Le ſang ſuperflu eſt quelquefois rapidement tranſporté vers le cerveau, par une vapeur élaſtique; d'où réſultent des convulſions & la mort.

(1) Je crois avoir découvert le premier que les ligamens ronds antérieurs ſont des tuyaux deſtinés à débarraſſer la matrice d'un excès de ſang, à peu près comme les tuyaux appliqués à de grands réſervoirs empêchent qu'un excès de fluide ne les creve. J'ai trouvé dans ces ligamens, compoſés de tiſſu ſpongieux, deux arteres pour une veine, contre l'ordre du reſte de l'économie. Ce ſang apporté dans le tiſſu ſpongieux des grandes levres, eſt reverſé dans l'intérieur de l'économie. J'ai tiré le plus grand avantage de mon obſervation dans la pratique des maladies des femmes, ainſi que je l'indiquerai ailleurs.

L'art bien entendu repare en un inſtant cet horrible déſordre. Cet accident, le plus terrible de tous, eſt de tous le plus remédiable. Il ne s'agit que d'ouvrir à la fois la veine de l'un & l'autre pied, Hippocrate qui nous a tranſmis des réſultats d'obſervations faites pendant un grand nombre de ſiecles, ordonne poſitivement de ſaigner du pied dans ſon accouchement, toute femme un peu ſanguine, & même d'y revenir autant que les forces peuvent le ſupporter. J'ai de bonne heure ſenti l'importance de ce précepte. J'ai cherché depuis un très-grand nombre d'années à le mettre en vigueur. C'eſt ce qui me faiſoit dire, il y a près de dix années, dans un journal de médecine, que l'obſervation & la pratique m'avoient appris, que l'inſtrument qu'on doit employer fréquemment auprès des femmes qui accouchent, que *le vrai forceps, c'eſt la lancette.*

Les femmes ſaignées avant & pendant leur accouchement, & même à pluſieurs fois, ainſi qu'il eſt quelquefois néceſſaire, comme le dit Hippocrate, ont toujours après leurs couches des ſueurs abondantes & naturelles : criſes favorables & qui indiquent que les mouvemens vitaux, en ſe portant librement du dedans au dehors, opérent une heureuſe réſolution, & ré-

tabliſſent les fonctions dans l'état où elles étoient ou devoient être avant la groſſeſſe. Quand on n'a pas diſpoſé, par la ſaignée, le rétabliſſement de l'équilibre du ſang, il n'eſt pas rare de voir pendant long-tems, à la ſuite des couches, une pléthôre vague. Ce ſang en excès s'altere; d'où naît une foule de déſordres.

Le ſang épaiſſi par ſa partie lymphatique dans le viſcere qui renferme l'enfant, empêche, au moment de l'accouchement, les fibres muſculaires de ſe rallier & de produire des contractions énergiques. La plénitude du ſang produit alors des effets qui reſſemblent à ceux de l'inanition.

Rien n'eſt plus difficile à diſtinguer, même pour les maîtres les plus habiles, que la foibleſſe qui vient de perte abſolue de l'énergie vitale, d'avec celle qui vient de cette énergie empêchée par la plénitude. Les apparences ſont les mêmes dans les deux cas; mais les moyens à employer ſont bien différens. Si deux hommes tombent, l'un par ſa propre foibleſſe, l'autre parce que, tout robuſte qu'il eſt, il porte un poids qui excéde ſa force, les moyens propres à faire relever l'un & l'autre ſont bien différens. Dans ces deux cas, il faut donner à l'un des principes de force, des cordiaux, des corroborans; il faut

ſeulement à l'autre enlever l'excès de ſa charge ; car ces les cordiaux épuiſeroient ſes forces qu'on ne peut ſoutenir au-delà de celles qui lui ſont naturelles. Loin donc de le relever ſes forces, on les abatteroit. En diſtinguant bien les deux cas, on ne donnera pas des cordiaux quand il faut des ſaignées.

Au moment de l'accouchement, il regne quelquefois, dans le bas-ventre & dans le viſcere qui contient l'enfant, un épaiſſiſſement de lymphe, effet d'un état catarral : il découle alors de la matrice, comme des narines dans le rhume, une ſéroſité âcre, une eau qui gerce les doigts & qui ſuinte pendant vingt-quatre heures. La réſolution en eſt ſouvent difficile à s'accomplir. C'eſt alors qu'il faut non-ſeulement des ſaignées réitérées, mais beaucoup de repos, de chaleur, & même quelques cordiaux.

La chaleur aide à la réſolution du ſang, le tient en un état fluide, dulcifie la ſéroſité âcre qui s'en échappe, & la recombine aux principes dont elle ſe ſépare. La chaleur provoque plus rapidement la circulation (1) : elle opere une fonte dans le ſang

(1) C'eſt ſans doute la rapidité de la circulation qui dans les climats chauds, établit la puberté dans un âge où l'homme du Nord eſt encore dans l'enfance. Mais ſi

& le rend plus fluide. Elle donne au mouvement musculaire toute son énergie : car les serpens dont les fluides sont en plus grande partie coagulables, ces serpens qui sont composés d'une quantité prodigieuse de muscles, ont au soleil une activité qu'ils n'ont pas à l'ombre : activité qu'ils peuvent perdre par le froid au point de devenir roides & fragiles comme des bâtons, & de pouvoir ensuite être par enchantement ranimés, en les faisant passer par degrés insensibles à la chaleur. Les femmes accouchent plus facilement dans les climats chauds que dans les nôtres; parce que dans ces climats, le sang bien plus fluide, laisse facilement toutes les portions de la fibre musculaire se rapprocher, & que d'ailleurs la chaleur est l'effet d'un fluide (le feu) qui lui-même est le principe de l'énergie musculaire.

la jeunesse est rapide dans les climats chauds, la vieillesse y est aussi très-longue, & s'y trouve mieux qu'aux climats froids. C'est une recherche curieuse & utile à faire, que celle de la différence de circulation au Nord & au Midi, pour en déduire la différence des effets propres à éclairer la médecine. On peut avec nos connoissances modernes, appliquées à l'étude du sang, démontrer pourquoi l'homme vit sous tous les climats, & pourquoi la plupart des animaux sont bornés à un seul.

Les

Les femmes accouchent bien plus facilement dans l'été ſec & chaud, que dans l'automne & dans l'hiver. Quand la conſtitution du tems produit dans l'économie l'état catarral, alors la matrice a un caractere de foibleſſe & d'inertie, qui eſt le produit du catarre que le froid y établit.

La chaleur ne réveille-t-elle pas la contraction des muſcles d'un animal nouvellement tué, tandis que les ſpiritueux, au contraire, détruiſent ces mêmes contractions. La médecine doit ſans doute appliquer à la pratique le réſultat de ces curieuſes expériences ?

J'ai obſervé que les femmes, en accouchant dans telle ſaiſon que ce ſoit, même dans la plus brûlante, ont une certaine froideur dans les organes, qui livrent paſſage à l'enfant ; en ſorte qu'au fort de l'été, elles ſont ſoulagées par l'application des linges chauds. Le froid vers ces parties retarde l'accouchement, tandis que la chaleur le provoque. En effet j'ai ſouvent vu & jai fait voir avec étonnement à ceux qui étoient préſents, que l'application des linges chauds ſur les reins, ſur le ventre, aux parties extérieures, étoient des moyens ſimples, naturels, d'une efficacité plus rapide qu'on ne pourroit le croire.

Mais ces moyens ſont ſi faciles ! Ils n'ont rien de brillant. Ils ſemblent populaires. Mais que leur effet, quand on l'obſerve, en fait juger bien autrement.

Les narcotiques ont été des moyens victorieux dans les mains de Smellie, de Deventer, médecins très-habiles dans l'art des accouchemens. Leur effet eſt de diſſiper le ſpaſme, le reſſerrement des capillaires. D'un autre côté, ils donnent au ſang plus de fluidité, en ſorte qu'ils agiſſent par une action triplement ſalutaire.

Les bains chauds, employés après des ſaignées réitérées, ont également de grands avantages; & j'ai vu, par leur emploi, terminer heureuſement des accouchemens dans leſquels l'uſage des inſtrumens ſembloit non-ſeulement indiqué, mais même indiſpenſable : ils réſolvent encore la contraction de tous les capillaires : ils font porter les liqueurs à la ſuperficie du corps ; ce qui débarraſſe la matrice de leur ſurcharge : ils font ſortir par la ſuperficie de la peau la tranſpiration, dont la vapeur halitueuſe, retenue en abondance dans l'économie, s'oppoſe à la liberté des mouvemens ordinaires, en produit de nouveaux qui établiſſent les plus grands déſordres.

Voilà un léger apperçu des principaux effets de la ſaignée, de la chaleur, des narcotiques &

des bains : effets plus nombreux qu'on ne penſe, & qui tous concourrent à débarraſſer le viſcere qui contient l'enfant de la ſurcharge du ſang qui s'y porte. Ces remedes, bien différens entr'eux en apparence, produiſent néanmoins un effet preſque ſemblable ; mais par des côtés très-différens & très-nombreux.

Venons enfin aux remedes cordiaux. J'ai déjà traité de leur action (1), & je crois ne pouvoir

(1) La chaleur réveille l'irritabilité des muſcles d'un animal nouvellement tué, tandis que les ſpiritueux quelquefois la détruiſent.

Les ſpiritueux donnés à l'intérieur, ou ſe décompoſent, ou ne ſe décompoſent pas. Ils ſe décompoſent lorſque les vaiſſeaux ſont aſſez libres pour permettre l'évolution des élémens qui les conſtituent ; & dans ce cas, ils donnent au ſang au cerveau, un principe de chaleur, de rareſcence ; un phlogiſtique très-pur, qui, en allant du cerveau dans les muſcles, les contracte & les irrite. Ces ſpiritueux ne ſe décompoſent que lorſqu'il y a dans le ſyſtême vaſculaire liberté de circulation, ſans pléthore.

Quand les ſpiritueux ne ſe décompoſent pas dans l'économie animale, la chaleur, qui dans l'état naturel eſt portée à trente-deux degrés, & dans l'état morbifique bien au-deſſus, volatiliſe ſeulement ces ſpiritueux : volatiliſés, ils ne ſont qu'un phlogiſtique groſſier,

faire mieux que de répéter ce que j'ai dit de leur ufage. — L'effet des cordiaux eft de por-

un gas inflammable, qui, en diminuant l'irritabilité, arrête le mouvement progreffif: & c'eft dans le cas furtout de pléthôre que les fpiritueux fe volatilifent fans fe décompofer, tandis que dans l'autre circonftance, ils fe volatilifent & ils fe décompofent. Un peu de réflexion fera fentir la vérité de cette décompofition: fi les végétaux décompofent la lumiere, pourquoi nos corps ne décompoferoient-ils pas des liqueurs fpiritueufes? Qu'un homme foible en prenne, il eft échauffé, fortifié, parce qu'ils fe décompofent: mais qu'un homme très-pléthôrique en prenne & à grande dofe, ils ne fe décompofent point, ils fe volatilifent en gas inflammable qui diminue l'irritabilité au point d'éteindre le principe de la vie: ainfi les fpiritueux, felon les circonftances, augmentent ou diminuent le mouvement dans l'économie animale; mais la chaleur douce conftamment le provoque: ainfi, dans le moment de l'accouchement, les fpiritueux donnés à l'intérieur, font plutôt propres à détruire les contractions de la matrice, qu'à les provoquer, à moins qu'en paffant à travers les pores, ils ne foient dans le cas de fe décompofer.

On ne doit donner les fpiritneux à l'intérieur, qu'autant qu'il y a dans les vaiffeaux plutôt inanition que pléthôre, & dans ce cas encore, ce ne font pas les fpiritueux qui conviennent, ils font trop chargés de phlogiftique, ils donnent rop de ce principe; il faut des reftaurans,

ter dans l'économie un principe élaſtique qui donne une énergie d'autant plus grande, qu'ils ſe réſolvent en un principe plus ſubtil, plus ſimple,

des corroborans, qui donnent un gas bien différent; un gas qui rapidement ſe développe dans l'économie animale; un gas peu clarifié & qui fourniſſe un principe d'élaſticité. C'eſt aux gens foibles, mal nourris, qu'on doit donner de ces remedes, & ils n'en ont que plus d'efficacité, ſi avant de les preſcrire on a employé les ſaignées. Je conſeille, dans ce cas, quatre onces de ſucre bouilli pendant quelque tems dans un verre d'eau, auquel on ajoute, en le retirant du feu, une cuillerée d'eau de canelle orgée, & deux cuillerées de bon vin: il réſulte de ce cordial, pris chaud ſur-tout, un accroiſſement de forces, que ne donne pas le vin ſeul ou les ſpiritueux, qui même nuiſent quelquefois, pour les raiſons ci-deſſus énoncées.

Ainſi la ſaignée, les reſtaurans & la chaleur, les alkalis volatils ſont les vrais remedes propres à provoquer l'accouchement dans le cas d'engorgement, de catarre & d'inertie de la matrice: l'efficacité de ces moyens a toujours étonné les Gardes mêmes.

La nature, dans notre économie, n'emploie que des moyens ſimples: quand on cherche à la ſeconder ou à l'imiter, il faut être ſimple comme elle.

Cette note eſt tirée de mon ouvrage intitulé: Obſervations & Réflexions ſur l'opération de la ſymphyſe & les accouchemens laborieux. A Paris, chez le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins 1780.

plus pur & plus élémentaire : il y a, comme on le voit par la note ci-jointe, un grande différence à faire entre l'usage des liqueurs éthérées qui se volatilisent en un gas inflammable, & d'autres substances qui se décomposent en un principe plus pur & plus approchant de la simplicité de celui qui circule au cerveau.

Le cerveau est la source & le réservoir du principe élastique musculaire qui se porte à la matrice pour opérer sa contraction. J'ai vu des femmes, en accouchant, sentir des douleurs qui de la tête tomboient sur leurs dents. J'ai vu les mêmes douleurs descendre du cerveau à la poitrine & au bas-ventre. Harvée rapporte l'observation d'une femme qu'on fit accoucher en irritant de distance en distance la membrane pituitaire ; ce qui sollicitoit des douleurs. J'ai opéré quelque chose de semblable, en faisant respirer de l'alkali-volatil. C'est en observant les cas qui semblent extraordinaires, c'est en les comparant ensuite à d'autres, c'est en les rapprochant de leurs analogues, qu'on leve le voile dont la nature paroissoit devoir être éternellement enveloppée.

Ainsi lorsqu'on cherche à fournir à l'économie un principe de feu pur & élémentaire, lorsqu'on

a deſſein de fournir au réſervoir du feu de la vie qui réſide au cerveau, & ſe diſtribue par les nerfs, il faut employer les remedes, ou les plus ſimples, ou les plus faciles à ſe décompoſer dans l'économie. D'après ces vues, on trouvera des reſtaurans rapides dans de ſimples eaux aromatiques diſtillées, qu'on peut rendre plus efficace encore par quelques gouttes d'alkali-volatil. L'alkali-volatil eſt pour l'économie animale le remede le plus héroïque & le plus fréquemment indiqué; il reſtaure rapidement ſans trouble. Il eſt très-analogue à nos liqueurs, il eſt très-décompoſable & très-facilement décompoſé.

Il eſt encore un cordial plus puiſſant, c'eſt le phoſphore, je n'ai point encore publié mes vues ſur ce remede très-doux, très-héroïque. Mais j'indiquerai la maniere d'en faire uſage dans la diſſertation que je vais publier inceſſamment ſur le feu conſidéré dans la nature & dans l'homme.

Quand on entendra bien l'adminiſtration de ces moyens très-ſimples, l'art alors bannira les inſtrumens. Deventer, médecin Hollandois, le premier reſtaurateur de la pratique des accouchemens, employoit ſi bien les moyens médicinaux dont il cherchoit, par intérêt, à faire myſtere, qu'appellé dans les cas les plus déſeſ-

pérés, il rétabliſſoit tout dans l'ordre, ſans aucun inſtrument.

Je vais à préſent conſidérer qu'elle eſt, ſur l'accouchement, l'influence du jour, de la nuit, des ſaiſons, des climats, afin de déterminer les cauſes qui peuvent en avancer ou retarder le terme. Déjà des hommes habiles ont recherché la cauſe des naiſſances tardives; mais l'on peut ajouter encore à ce qu'ils ont écrit pour réſoudre ce phénomene. Les loix civiles, qui ne tiennent leur pouvoir légitime que de la nature, ont en vain demandé à la médecine des baſes ſolides, des principes ſûrs, pour prononcer dans cette importante matiere ſur la fortune & l'honneur des femmes: elles ont trouvé la contradiction, l'obſcurité, au lieu de la certitude & de la clarté, parce qu'on ne partoit pas de ces grands faits généraux, d'où l'on voit évidemment découler les faits particuliers & leur ſolution. Je demande grace pour la longueur de mes préliminaires, en faveur de l'importance de l'objet.

Les mouvemens périodiques de notre économie, comme ceux de notre globe & de toutes les autres ſpheres de l'univers dépendent d'un principe vivifiant dont la marche eſt invariable. Il eſt bien étonnant que la lumiere, dont l'influence eſt ſi grande, ſi viſible dans tous les êtres,

entre pour si peu dans nos considérations & nos calculs sur l'économie animale. La médecine a trop d'insouciance pour des richesses qui sont son plus bel apanage: elle les abandonne à des physiciens qui n'en peuvent tirer aucun parti pour notre économie : riches connoissances! qu'ils n'auroient dû recevoir, comme dans l'antiquité, que de ses mains.

La lumiere excita, dans l'antiquité la plus reculée, l'enthousiasme le plus général. Elle fut l'objet principal des études de la philosophie & de la médecine qu'on ne distinguoit point alors. La lumiere chez les Perses & les Egyptiens fut regardée comme l'ame des végétaux, des animaux & de l'univers entier. Selon ces peuples, elle avoit tout créé; elle gouvernoit tout. C'est dans son foyer qu'une nation plus éclairée sur la divinité, plaçoit le tabernacle du Très-Haut. En effet, son influence dans la nature, la joie qu'apporte sa présence, le deuil qui suit son absence, la majesté de ses phénomenes, sa subtilité infinie, la certitude des loix suivant lesquelles elle agit & se propage, l'imcompréhensibilité de sa nature, le besoin qu'en ressent tout être vivant, le sentiment de sa bonté, tout en elle fit courber en adoration l'homme grossier & le philosophe. Chacun

de phénomenes de l'aſtre qui nous l'envoie; chacune de ſes influences devinrent la baſe d'un culte particulier. Delà vinrent, en ſon honneur, un grand nombre d'inſtitutions religieuſes, civiles & politiques, qui, appuyées ſur cette baſe premiere, ont conſervé depuis une immenſité de ſiecles une durée qui nous étonne, & imprime ſur l'antiquité un caractere de grandeur & de majeſté à travers les ténebres de l'hiſtoire.

Le ſoleil placé au centre des mouvemens planétaires, qu'il regit par la force d'attraction, affecte différemment chaque globe par le fluide lumineux qu'il lui envoie. Il modifie différemment chaque partie de chaque planette, ſuivant la direction plus ou moins oblique, plus ou moins directe, ſelon laquelle ſes rayons lui parviennent, & ſuivant la quantité dans laquelle ils s'y combinent. Ainſi l'admirable diverſité de notre globe ne tient qu'à la maniere différente dans laquelle il reçoit & combine les différentes proportions de lumiere qu'envoie le ſoleil ſur les différents points de ſa ſurface.

La terre, en tournant ſur ſon axe d'Occident en Orient, une fois en 24 heures, produit autour d'elle, par ſa rotation, un courant du fluide, dans lequel elle nage, lequel ſemble aller

d'Orient en Occident. La lumiere du ſoleil, qui frotte & balaye la ſurface de notre globe pendant le jour, entre dans la terre, s'y combine & s'en exhale pendant la nuit. En ſorte qu'il regne ſur la terre un mouvement de la lumiere de haut en bas pendant le jour, de bas en haut pendant la nuit & en tout tems d'orient en occident. Mais ce grand mouvement d'Orient en Occident eſt modifié deux fois en 24 heures par un flux & reflux que produit, par ſa rotation, le ſatellite de la terre : comme la marche de la lune eſt chaque jour retardée d'une heure, il s'enſuit que le flux de cette matiere eſt retardée de près d'une demi-heure dans le jour, & d'autant dans la nuit.

On obſerve, dans notre athmoſphere, quatre états différens de l'électricité pendant vingt-quatre heures; l'aimant préſente également deux mouvemens de l'eſt à l'oueſt pendant le jour, & deux mouvemens ſemblables pendant la nuit. Mais le flux & reflux des eaux de l'Océan ſuit d'une maniere plus conſtante & plus invariable, la marche périodique du ſatellite de notre globe.

Les phyſiciens ont aſſez bien déterminé les effets de la lumiere dans l'économie végétale. Ils ont vu que ſa privation jette les végétaux dans la foibleſſe; qu'alors ils deviennent catar-

reux, hydropiques. La chicorée blanche d'hiver qu'on ſert ſur nos tables, eſt un herbage de cette nature, ſans couleur & ſans ſaveur; tandis que les végétaux qui reçoivent la lumiere, acquierent de la force, de la ſaveur & de la couleur, en combinant en eux la lumiere en grande abondance. Les arbres réſineux ſont des végétaux qui combinent une immenſe quantité de lumiere, ou du principe élaſtique pur, qui ſe trouve dans l'air, lequel principe lui-même eſt un effet de la combinaiſon de la lumiere. C'eſt par le côté le plus expoſé au ſoleil, que les grands végétaux donnent leur gomme ou leur réſine en plus grande abondance.

La lumiere eſt un principe, un élément acide, phoſphorique, tendant dans tous les êtres, mais plus ſpécialement dans les végétaux & les animaux, à la combinaiſon la plus parfaite & la plus rapide. Elle produit dans les uns comme dans les autres, la couleur & la force. C'eſt elle qui dans les climats chauds, mûrit l'homme, comme elle mûrit les fruits. C'eſt ſon influence qui, vivifiant nos humeurs, chacune à ſa maniere, donne à chacune le caractere qui lui eſt propre. C'eſt elle qui donne à la bile ce principe d'inflammabilité qui la caractériſe, & qui détruit l'homme

par ſon abondance, par ſon énergie ou ſon altération, comme les végétaux ſont par fois détruits par l'excès, la richeſſe, ou la corruption de leurs ſucs.

Le cerveau eſt le réſervoir d'un fluide élaſtique vivifiant, parfaitement analogue avec le principe élaſtique qui régit le ſyſtême planétaire & les végétaux qui vivent à ſa ſurface. Je déterminerai ailleurs comment le principe lumineux qui réſide dans l'athmoſphere, dans l'air & dans les alimens, nourrit, ſelon ſa pureté, le cerveau, la poitrine & le bas-ventre. Ce ſera un des principaux objets de ma diſſertation ſur le feu conſidéré dans la nature & dans l'homme. Car la lumiere n'agit pas moins fortement ſur l'animaliſation que ſur la végétation.

On connoît aujourd'hui comment le ſoleil modifie la tranſpiration des végétaux. La lumiere du ſoleil, combinée avec l'eau des végétaux, s'exhale de leurs filieres en un principe eſſentiel à la reſpiration & à la vie des animaux : principe que la chymie moderne appelle air déphlogiſtiqué; que Dairebel, chymiſte Hollandois, qui l'avoit formé le premier, appelloit élément clarifié, que Becker qui le connut, appella nître de la vie, & auquel la chymie moderne donne aujourd'hui

tant de noms, que ſes effrayantes nomenclatures écarteront bientôt de la ſcience de la nature. Quand les végétaux ſont privés de la lumiere, ils n'exhalent plus qu'une vapeur méphitique nuiſible à la vie. Pline dit que les feuilles des arbres ſont ſenſibles à la nourriture que leur apporte la lumiere; que le ſang eſt également ſenſible à la préſence de ce même fluide, qui le met en une eſpece de fermentation & augmente ſon volume. Mais il ne dit pas, comme on le peut dire aujourd'hui avec une préciſion extrême, quel ſont les modifications que ſouffre dans l'économie végétale & même animale, ce principe lumineux.

J'ai répété ſur l'homme quelques unes des expériences faites ſur les végétaux, & j'ai obſervé que pendant la nuit, & ſur-tout pendant le ſommeil, la tranſpiration d'un homme robuſte & ſain, eſt plus méphitique que pendant le jour & au ſoleil. Les anciens connoiſſoient mieux que nous l'influence de la lumiere ſur l'économie animale; & c'étoit d'après ces connoiſſances que pour animaliſer l'homme qui étoit en un état de foibleſſe & de catarre, ils ordonnoient, dans certaines maladies ſéreuſes & cachectiques, d'expoſer l'individu au ſoleil, même en des lieux

ſablonneux, pour réfléchir la lumiere ſur ſon corps. Les anciens ne publioient que des réſultats d'expériences; car les expériences elles-mêmes étoient autant de myſteres qu'ils ſe gardoient bien de divulguer.

Les arteres ſont dans l'inſtrument harmonique animal, la corde la plus voiſine des nerfs. Pendant le jour, le ſang eſt aux arteres en plus grande abondance, & ſi ce n'eſt le ſang, c'eſt au moins le fluide élaſtique qui le vivifie.

En obſervant avec attention le pouls pendant 24 heures, au moyen d'une montre à ſecondes, on trouve que c'eſt le matin ſur les 7, 8 heures qu'il eſt le plus lent; il va toujours augmentant juſqu'à deux, trois heures après midi, tems auquel il eſt à ſon *maximum*; il baiſſe enſuite juſqu'à 7, 8 heures du ſoir, & ſe releve juſqu'à ce que nous nous remettions au lit. Au commencement du ſommeil, il y a une légere rémiſſion qui diſparoît bientôt; le pouls continue d'augmenter juſqu'à trois heures après minuit; alors il eſt dans ſa plus grande élévation; il baiſſe enſuite juſqu'à 7, 8 heures du matin. Dans les fievres lentes continues, on obſerve bien ces révolutions diurnes du battement des arteres.

Si l'abſence ou la préſence de la lumiere ſur

notre horiſon imprime un caractere aux fonctions les plus naturelles, elle en imprime un bien plus ſenſible dans les maladies : car celles qui tiennent à une énergie vitale, ont leur redoublement, leur exacerbation dans le moment de la plus forte influence de la lumiere. Celles qui ſont le produit de la foibleſſe, d'un défaut d'énergie, quoiqu'accompagnées de ſymptômes énergiques, s'accroiſſent en raiſon que la lumiere s'éloigne.

Le matin, comme l'obſervation nous l'apprend, toutes les maladies qui tiennent à un exès de ſang, ont leur invaſion & leur accès. Ainſi l'apoplexie, qui s'annonce le matin, eſt pour le plus ſouvent une apoplexie ſanguine, dans laquelle il faut ſaigner & redoubler, tandis que celle qui s'annonce le ſoir eſt une apoplexie catarrale pituiteuſe, dans laquelle la ſaignée provoque ſouvent la paralyſie, & qu'on réſout par enchantement, au moyen des alkalis-volatils, qui ne doivent être adminiſtrés dans l'autre qu'avec ſobriété, & après la ſaignée.

Vers midi, au moment de la plus forte influence de la lumiere, les maladies billeuſes s'annoncent, ainſi que leurs redoublemens. Ce qui doit conduire dans ces ſortes de cas à n'adminiſtrer des remedes tant ſoit peu actifs que la nuit,

nuit, moment auquel la bile eſt le moins en efferveſcence. En effet, on obſerve au Bengale, dit le docteur Balfour, que tel vomit le kinkina adminiſtré dans le jour, qui le garde & avec avantage ſi on le lui donne la nuit.

L'après-midi les fievres quartes ſe développent & offrent leurs redoublemens : c'eſt alors le moment de la domination de l'humeur atrabilaire.

Sur le ſoir & dans la nuit, on voit arriver les maladies catarrales, ſoit croniques, ſoit aigues, ainſi que leurs redoublemens. La puiſſance nerveuſe affoiblie, s'affoiblit ultérieurement par l'abſence de la lumiere. Enſorte que dans les quatre points du jour, on obſerve l'exacerbation des quatre humeurs différentes de l'économie animale.

Il eſt facile de ſentir toute l'importance de ſemblables obſervations. Les anciens en avoient fait une foule innombrable de ce genre, dont ils avoient tiré de grands réſultats généraux, qui leur ſervoient à prédire les événemens futurs des maladies ; & c'eſt avec ces prédictions qu'ils entraînoient le reſpect & l'admiration des peuples, qui les regardoient comme des hommes divins qui pouvoient enchaîner le protée de la nature.

A ces influences diurnes & régulieres, il s'en joint une foule d'autres, qu'il importe de considérer pour ne pas tomber dans l'erreur d'attribuer toujours un effet à une même cause. Par exemple, quand le barometre descend tout-à-coup de plusieurs degrés, il indique que l'athmosphere qui pesoit sur nous d'un poids déterminé, est devenu tout-à-coup plus légere d'une somme considérable. Cette grande variation dans le poids de l'air, produit dans le globe & dans notre économie, l'effet le plus rapide & le plus fâcheux. Cette rarescence subite fait sortir du sein de la terre des exhalaisons qui altérent l'air & causent des épidémies. Cette même rarescence permet aux vapeurs de l'économie animale, de se transporter subitement au cerveau, ce qui produit apoplexie; ou de s'échapper au dehors, ce qui résout tout-à-coup le principe élastique de la vie. On voit dans ces mutations subites du poids de l'athmosphere, des paralysies, des apoplexies, des morts subites. Ce seroit une grande erreur d'en attribuer la cause à la rarescence du sang que produit la présence de la lumiere ou à l'excès de la pituite que produit son absence.

Les anciens avoient observé que les équinoxes & les solstices avoient des influences remar-

quables, & ſur le globe, & dans notre économie : il regne alors dans l'athmoſphere un plus grand plein, une plus grande mobilité de la matiere œthérée. Les marées en certaines plages, ſont alors plus fortes de près de moitié. On voit alors entre les tropiques, des ouragans, des tempêtes horribles: ce plein ne porte pas de moins grands troubles dans notre économie.

A l'époque du retour d'âge, il exiſte dans les corps animés, & ſur-tout en celui de la femme, une pléthôre conſidérable, un état de fluxion vague. C'eſt ſur-tout au retour d'âge, & dans les cas de fluxions, & depuis cette époque de la vie, juſqu'à ſon terme, que l'équinoxe & le ſolſtice influent davantage. Les longues maladies commencent à ces âges, pour ne ſe terminer qu'à l'équinoxe ou au ſolſtice prochain. Ces mêmes maladies offrent alors une tendance viſible à la ſanté chez les uns, à la mort chez les autres. Sennert, Sydenham, grands obſervateurs, remarquerent dans leur pratique ces ſortes d'influences, & ſi j'oſois parler ici de mes obſervations, j'aſſurerois qu'elles y ſont conformes. J'ai vu preſque toutes les longues maladies des femmes commencer vers ces tems; ſubir à la ſuivante époque des changemens en mieux ou en pis,

& enfin ſe terminer après ſix mois, un an, dix-huit mois, quelquefois après trois ans, ſoit par le rétabliſſement ſoit par une décompoſition à laquelle tout l'art de la médecine ne peut s'oppoſer. Les mouvemens de la vie ſont donc ſubordonnés à ces grands mouvemens qui conſtituent la vie particuliere de notre globe, & la vie générale de tout le ſyſtême planétaire. Hippocrate qui défendoit de troubler la nature dans ſes criſes, par ſuite du même principe, défendoit d'adminiſtrer des médicamens actifs, ou de faire de grandes opérations, au tems des ſolſtices & des équinoxes. S'il ſe paſſe, diſoit-il, de grands mouvemens dans la nature, il s'éleve auſſi dans l'homme des révolutions propres à expulſer les cauſes morbifiques. Le médecin alors doit ſe borner à l'obſervation. Les proverbes chez toutes les nations ſont, ou le réſultat des obſervations ſur la nature, ou l'abrégé des réflexions de la ſageſſe. Un vieux proverbe françois proſcrit les médicamens actifs au mois de Juillet.

Si les influences ſolaire & lunaire ſont ſi remarquables entre les tropiques, c'eſt que l'attraction de la lune, conjointe à celle du ſoleil, eſt en ces plages la plus forte. Elles diminuent en raiſon qu'on s'approche des poles. Si cette action

conjointe peut ſoulever les eaux de l'Océan de près du double, quelle agitation ne doit-elle pas cauſer dans notre athmoſphere, qui s'éleve à 27 lieues, & qui, près de la terre, étant mille fois plus légere que l'eau, devient de couche en couche plus légere encore.

Ces influences ſont particuliérement ſenſibles dans les femmes, dans les perſonnes nerveuſes affoiblies, & plus ſpécialement dans les malades. On les remarque moins dans nos latitudes ; mais avec un peu d'obſervation, elles y ſont très-ſenſibles encore.

Pizon rapporte, dans ſon traité de la médecine du Bréſil, qu'entre l'un & l'autre tropique, le mouvement diurne de la lune excite de ſix heures en ſix heures, c'eſt-à-dire, quatre fois par jour, ainſi que quatre fois par mois & quatre fois par an, des changemens très-évidens, & dans l'air & dans l'économie humaine affoiblie. Balfour, médecin Anglois, qui a pratiqué au Bengale, dit qu'à l'approche du plein de la lune, il ſe fait dans le foie, une plénitude évidente & une extrême ſecrétion de bile. La ſituation du foie, ſa circulation languiſſante, ſa nature particuliere, le rendent ſujet, ſur-tout aux climats chauds d'entre les tropiques, à l'accumulation, à l'obſ-

truction, à la ſtagnation, à la corruption. Et dans le plein de l'athmoſphere, très-conſidérable en ces plages, plein qui correſpond à celui de l'économie humaine, on doit voir, dans les gens affoiblis, & l'on voit en effet, ou une ſecrétion plus abondante de la bile, ou les déſordres qui réſultent de ſon accumulation, de ſa ſtagnation & de ſa corruption. C'eſt dans ces climats, comme je l'ai dit, qu'il importe de conſidérer, non-ſeulement les tems, mais même les heures d'adminiſtrer les médicamens. Les anciens attribuoient à la lune une maligne influence ſur les enfans. Ceux qui s'expoſent à ſes rayons entre les tropiques, contractent des fievres & des maladies très-graves.

La lune a viſiblement une force d'abſorption & d'attraction du fluide lumineux. Elle paroît abſorber pendant la nuit celui qui pendant le jour eſt entré dans la terre: elle abſorbe en même tems la lumiere du ſoleil. Ne reſſembleroit-elle pas aux phoſphores qui combinent en eux la lumiere qui les environne? L'athmoſphere aujourd'hui reconnu de la lune, & dont j'ai toujours oſé ſoutenir l'exiſtence comme une loi invariable de la nature, les points lumineux que les inſtrumens étonnans de Herſchel y dé-

couvrent, & que ce ſavant aſtronome croit être des volcans, juſtifieroient cette opinion.

Les phénomenes de la nuit s'expliquent facilement par cette abſorption de la lumiere qui, pendant le jour s'eſt combiné à la terre, & qui pendant la nuit s'en exhale. Delà dérivent les redoublemens des maladies dans leſquelles le principe de la vie eſt en défaut.

Pendant la nuit, les végétaux, les animaux, non-ſeulement ne reçoivent plus le principe lumineux, mais même ils perdent celui qu'ils ont reçu pendant le jour, & qui n'eſt pas encore combiné. L'état méphitique de la tranſpiration des uns & des autres pendant la nuit, état bien différent le jour, prouve évidemment l'influence de la lumiere dans les uns & dans les autres.

L'homme pendant l'abſence de la lumiere, reſte en un état de ſtupeur, parce que la nature ne veut pas qu'il perde alors plus qu'il ne peut acquérir. Il eſt plongé dans un repos, pendant lequel le réſervoir du cerveau ne reçoit rien de l'influence du ſoleil. Mais la poitrine continue à choiſir dans l'air le principe éthéré qu'il renferme, & l'économie à l'intérieur fait ſecrétion de celui qu'apportent les alimens. C'eſt ainſi que, par le repos & ces deux moyens combinés,

la nature ſuppléant au défaut de la lumiere, remplit le réſervoir du cerveau, & le prépare au tems de l'action que l'aurore vient annoncer.

Le ſommeil eſt l'effet du principe méphitique qui s'exhale pendant l'abſence de la lumiere, tant des liqueurs des végétaux, que de celles des animaux. Ce principe agit chymiquement ſur le fluide acide vivifiant. Il ſe combine à ce qui eſt contenu dans les nerfs, il réſout leur puiſſance. Les narcotiques n'agiſſent pas autrement. Mais s'il ſe joint à ces vapeurs méphitiques, ſtupéfiantes, un âcre ſtimulant, comme dans les maladies, alors en même tems que le méphitiſme réſout le principe éthéré des nerfs, l'âcre les ſtimule & les provoque à une ſecrétion ultérieure épuiſante. Delà les inſomnies qui jettent les animaux, & ſur-tout l'homme, dans l'agitation, l'anéantiſſement & le déſeſpoir.

A chaque ſix heures, la marée monte ou deſcend, & l'on obſerve évidemment entre les tropiques, & même encore dans nos ports, qu'à ces époques les maladies, ou s'aggravent, ou diminuent. Ces heures ſont celle de la mort, ſur-tout pendant la nuit; & comme elles changent chaque jour, puiſque chaque jour la lune retarde ſon arrivée à-peu-près d'une heure, ces influences ſe retardent de même.

Le cerveau qui eſt un réſervoir du fluide éthéré, régi par celui de la lumiere, envoie aux muſcles, au moyen des nerfs, le principe propre à les contracter. Comme l'accouchement eſt ſoumis aux influences du cerveau, il l'eſt par conſéquent à celles de la lumiere. Nous voilà rentrés dans notre objet, dont nous avons paru beaucoup nous écarter; mais l'importance de la matiere fera j'eſpere excuſer la digreſſion qui n'eſt qu'en très-petite partie étrangere à mon ſujet, comme on s'en convaincra ſi on le médite.

L'accouchement eſt une eſpece de mort, c'eſt la ceſſation de notre premiere vie. La cauſe qui nous débarraſſe de la priſon de la matrice eſt la même qui nous débarraſſe des liens de notre exiſtence. Nous ſommes ſoumis aux mêmes influences pour naître & pour dénaître.

Les accouchemens arrivent le plus fréquemment dans la nuit. Les fruits mûrs tombent d'un arbre ſain, plutôt la nuit que le jour, à état égal de l'athmoſphere. Quand la nature eſt forte, l'enfant nait dans le tems de l'exhalation de la lumiere, pendant la nuit; mais j'ai obſervé que les accouchemens qui préſentent l'apperçu de ſuites fâcheuſes, ou dans leſquels il ſe prépare une ma-

ladie, arrivent vers le milieu du jour, tems où la pression du fluide lumineux est la plus forte sur notre économie.

Les douleurs de l'accouchement sont généralement soumises à des périodes de six heures. Tout accouchement ne se termine naturellement qu'après six, douze, dix-huit, vingt-quatre & trente-six heures; dans les accouchemens longs, les douleurs s'assoupissent & se réveillent, selon ces périodes. L'observation & l'expérience menent à juger, en approchant d'une femme en travail, quel sera le période de son accouchement & en quel tems, à une demi-heure près, il se terminera.

Entre les tropiques l'accouchement est si prompt, si facile & si simple, que les femmes s'aident entr'elles sans avoir acquis aucune connoissance en ce genre. La durée de l'accouchement est très-courte dans les climats chauds; & même dans nos latitudes, l'accouchement, dans l'été très-chaud, est de si courte durée, que quelquefois une femme est délivrée avant que l'accoucheur arrive. Il m'a paru qu'alors les membranes du plaçenta étoient moins adhérentes à la matrice. La maturité semble plus parfaite; ce qui rend la séparation plus facile: car les obstacles à l'accouchement viennent de la matrice & des chairs,

& jamais des os du baſſin, quand la femme n'eſt pas contrefaite : ce qui explique pourquoi une femme ſouffre d'énormes douleurs pour mettre un enfant de petit volume au monde, & dans un autre tems accouche avec une promptitude étonnante d'un autre très-volumineux.

Les femmes qui jouiſſent d'une heureuſe ſanté, accouchent, dans l'été, plutôt avant la révolution du neuvieme mois qu'après ; & les petites femmes en plus grand nombre que les grandes ; rarement le premier accouchement, chez les unes & les autres, va juſqu'à l'entier accompliſſement du neuviéme mois.

La chaleur avance le terme de l'accouchement, parce qu'elle rend la circulation plus rapide : le ſoleil donne plus de principe énergique à l'économie. Les effets ici ſont accélérés en raiſon de l'intenſité des cauſes. Dans les nids des oiſeaux, les œufs qui ſont au centre écloſent plutôt que ceux qui ſont ſur les bords.

L'électricité, dit-on, accélere la végétation & fait éclore plus promptement les œufs; ne peut-elle pas accélérer l'accouchement ? Il ne faut pas croire que l'électricité fourniſſe ni aux végétaux, ni aux œufs, une plus grande maſſe du principe élaſtique lumineux qui la conſtitue.

Ses effets ſont dus à une action méchanique. L'air eſt plus rare autour de tout corps électriſé. Il s'enſuit que la tranſpiration ou l'évaporation eſt plus abondante. L'accélération de la ſortie de l'eau dans les tubes électriſés eſt uniquement due à cette rareſcence de l'air. Ce n'eſt donc point par la pénétration d'un fluide que les œufs écloſent plutôt. J'ai obſervé chez une dame qui s'étoit occupée étant groſſe de l'électricité, qu'il y avoit dans la matrice, dans le placenta & dans l'enfant une pléthôre énorme de ſang, laquelle avoit déterminé l'accouchement avant terme. En donnant trop, ou en donnant mal à l'électricité, on écarte les ſavans d'une étude dont l'importance n'eſt pas encore aſſez ſentie, & dont on n'a pas même tiré les conſéquences qu'on doit déduire des expériences connues ; conſéquences qui conduiroient à des découvertes nouvelles (1).

(1) Si j'avois aſſez de loiſir pour publier mes vues ſur l'électricité, dont j'ai donné à Paris un cours public & complet, j'arriverois, je l'eſpere, à démontrer, par ſon moyen, que l'attraction & la répulſion dans la nature ne tiennent qu'aux formes différentes que prend la matiere active. Je démontrerois, je l'eſpere, qu'il n'y a dans la nature qu'un principe, & que toute matiere quelconque a les deux forces d'attraction & de répulſion,

Considérons à présent les causes qui peuvent prolonger le terme de l'accouchement, & de combien il peut aller au-delà du terme de neuf mois.

Le terme de l'accouchement est soumis, ainsi que nous l'avons vu, aux influences périodiques de la circulation; tout ce qui peut rallentir la marche progressive des fluides de la femme grosse, peut prolonger la gestation; en sorte que d'après un examen réfléchi des causes qui accélerent ou retardent la marche de la nature, on peut établir

mais dans des proportions différentes. Que nul corps dans la nature n'est sans athmosphere, à plus forte raison la lune & tous les autres corps célestes. On verroit qu'en étudiant l'électricité par l'aimant, & l'aimant par l'électricité, on peut faire les découvertes les plus étonnantes. C'est d'après cette considération d'une science par l'autre; c'est d'après des rapprochemens sur les principes des conducteurs électriques appliqués aux aiguilles aimantées, que j'ai conseillé à M. Pelletier, ingénieux & habile méchanicien, de faire des aiguilles aimantées qui ne pesent pas un demi-gros, & qui, à raison de leur longueur de plus de trente pouces, deviennent sensibles au barreau magnétique à plus de 60 pieds. La sensibilité de ces aiguilles a démontré des propriétés inconnues dans le fer. Ces athmospheres très-étendus, leur pénétrabilité, peuvent nous conduire aux découvertes les plus importantes.

quelques données, d'après lesquelles il sera facile de reconnoître si une naissance que l'on dit être tardive est telle en effet. Il est agréable à l'esprit, utile à notre économie, avantageux à la paix & au bonheur de la société, de ranger ici les écarts apparens de la nature dans l'ordre de ses loix générales.

Toutes les fois que pendant la grossesse il survient un état de foiblesse, une affection catarrale & pituiteuse, une langueur, une maladie, une altération dans les fonctions du cerveau, où réside le principe de l'énergie vitale, la matrice & le bas-ventre sur lesquels ce viscere influe capitalement, perdent une portion de leur ressort & reçoivent une surcharge de sucs. Quand le ventre est excessivement volumineux pendant la grossesse, l'accouchement retarde plus ou moins, & dans ce cas, les suites peuvent être fâcheuses. Aussi les sages-femmes disent, & avec raison, qu'un accouchement qui retarde n'est pas sans danger. Dans tous ceux qui ont passé le terme ordinaire, on peut observer que le ventre étoit excessivement volumineux.

Il est rare que le terme d'un premier accouchement soit retardé. On ne voit ordinairement ce phénomene que chez des femmes un peu

âgées, ou qui déjà ſont meres de pluſieurs enfans.

Il eſt au pouvoir de l'homme de modérer la marche progreſſive de la vie dans quelques eſpeces du regne végétal : il peut également, dans quelques eſpeces du regne animal, telles que dans quelques inſectes, ſuſpendre, prolonger ou accélérer à ſon gré la vie. Lorſque des circonſtances modérent les mouvemens vitaux, pourquoi la marche progreſſive de notre premiere vie dans la matrice, ne ſeroit-elle pas retardée, puiſqu'il eſt même en notre pouvoir de modérer en quelque ſorte celle dont nous jouiſſons. La femme qui habite des climats chauds, arrive à dix ans à la puberté ; ſi ſa fille eſt tranſportée dans l'enfance aux climats froids, elle n'arrivera ; comme tous les autres enfans des climats froids, à la puberté qu'à l'âge de quinze ans.

Pourquoi la geſtation de la femme ne ſeroit-elle pas prolongée, ſi celle des animaux va quelquefois au-delà du terme naturel. On a la preuve certaine que les vaches & les cavales mettent bas à un terme plus éloigné que celui que leur aſſigne ordinairement la nature.

On tient regiſtre dans les campagnes des jours de l'accouplement de nos animaux domeſtiques, ainſi que de celui où ils mettent bas. La vache

porte ordinairement neuf mois ; mais lorſqu'elle eſt malade & languiſſante, il y a des exemples qu'elle n'a mis bas qu'à plus de moitié du onzieme mois. La jument porte onze mois, mais elle va quelquefois juſqu'au douzieme, & rarement juſqu'au milieu, & plus rarement encore juſqu'à la fin du treizieme. On obſerve que les premiers poulains viennent à onze mois, & que les derniers viennent à un an, en ſorte que la geſtation dans les grandes eſpeces, s'allonge après qu'elles ont mis bas pluſieurs fois : c'eſt ce que j'ai également obſervé pour l'eſpece humaine, dans laquelle les naiſſances ne paroiſſent retarder qu'après un ou pluſieurs accouchemens.

Nous avons conſidéré les cauſes qui rendent l'accouchement précoce ; on ſent que les cauſes oppoſées doivent en retarder le terme. Je vais offrir ici quelques obſervations de naiſſances tardives pour confirmer & établir des vérités importantes.

Dans la troiſieme de ces obſervations, je traiterai des monſtruoſités, parce que cette matiere, comme on le verra, ſe trouve liée naturellement aux naiſſances tardives.

En 1774, Madame B..., libraire quai des Auguſtins, devint groſſe pour la ſeconde fois

dans

dans les premiers jours de Septembre. La conception fit sur elle l'effet d'une espece de contagion ; elle occasionna la fievre, & une grande débilité. Quinze jours après, la petite vérole se déclara. Cette maladie, dont la marche est ordinairement réglée, en prit une très-lente & très-irréguliere. L'éruption se fit à plusieurs fois. Pendant plus de six semaines cette dame garda la chambre : la fievre revenoit fréquemment : Elle guérit enfin ; mais resta long-tems avec des croûtes : elle sentit distinctement remuer son enfant à quatre mois, c'étoit dans les premiers jours de Janvier. Elle n'accoucha que le 20 de Juillet, & vers le milieu du jour, d'un enfant mâle très-petit, & qui portoit sur tout son corps des marques semblables à celles que laisse après elle & pendant quelque tems la petite vérole. Son ventre qui avoit été volumineux, resta tel au moment de l'accouchement. Le troisieme jour, après sa délivrance, il se déclara une fievre qui fit craindre pour sa vie. J'eus l'avantage de la sauver, mais l'enfant, malgré tous mes soins, n'a vécu que jusqu'à cinq ans, toujours foible, très-petit, couvert & rongé d'une éruption dartreuse.

M. de Buffon, dans son huitieme volume de supplément à l'Histoire naturelle, rapporte une

obſervation de naiſſance tardive, qui confirme ce que j'ai dit ſur les cauſes propres à produire ce phénomene. Une dame avoit eu 9 enfans : le dixieme vint au monde après treize mois de groſſeſſe. En Septembre 1734, cette dame ſentit des mouvemens d'enfant pendant cinq jours. Vers le 10 Octobre, elle ſe mit au lit, parce que la matrice étoit relâchée, & qu'elle ſentoit des douleurs qui paroiſſoient produire une fauſſe couche. Elle reſta couchée tout le mois. Au commencement de Février, qui étoit ſon neuvieme, elle eut des douleurs telles que la ſage-femme & l'accoucheur qui furent appellés, annoncerent que cette dame ſeroit délivrée dans la nuit ſuivante : néanmoins l'accouchement fut différé juſqu'au 10 de Juillet. A la fin de Février, cette dame avoit eu une grande émotion, qui avoit concouru à troubler ſes fonctions & à retarder ſon accouchement juſqu'en Juillet. Cet enfant faiſoit des mouvemens tels qu'il cauſoit à ſa mere les douleurs les plus violentes. Le 9 Juillet 1736, les douleurs ſe déclarerent. Pendant trente-ſix heures que dura le travail, elle n'eut que des éprintes très-ſenſibles. Enfin elle accoucha; mais principalement par les efforts qu'elle fit pour ſe débarraſſer de ſon ennuyeux fardeau.

L'enfant vint au monde avec des cheveux & des dents. Il a vécu, mais petit & contrefait, ayant les jambes groſſes, la tête énorme, & bien moins d'eſprit que ſes freres & ſœurs. Le volume de la tête, le terme de l'accouchement, la conformation, tout enfin étoit ici monſtrueux.

On peut remarquer encore que l'accouchement ſe fit en Juillet, mois pendant lequel l'athmoſphere eſt rempli, plus qu'en aucun autre, du fluide élaſtique lumineux.

Paſſons à la troiſieme obſervation, dans laquelle je vais offrir ſur les monſtres, quelques réflexions qui peuvent devenir intéreſſantes.

On a ſaiſi pendant long-tems, avec avidité, la deſcription des monſtruoſités : on a donné de ces prodiges, les détails les plus minutieux & les plus faſtidieux ; mais on s'eſt éloigné de la connoiſſance des cauſes, en raiſon de ce qu'on les a cru proportionnées aux effets : des recherches ſtériles ont attiédi la curioſité des ſavans, qui d'ailleurs ont ſenti qu'en ſe fixant trop à ces rares phénomenes, on arrêtoit les progrès des ſciences, en donnant trop d'empire au merveilleux. L'obſervation ſuivante va nous offrir la naiſſance d'un enfant monſtrueux à la fin du onzieme mois. Je vais tenter de détruire le mer-

veilleux, par le merveilleux lui-même ; & tâcher, à ce moyen, de rendre dorénavant utile à la ſcience ce qui ſembloit nuire à ſes progrès.

Au 20 Septembre 1778, je fus appellé, rue Dauphine, auprès d'une femme âgée de 39 ans, pour l'accoucher de ſon cinquieme enfant, qui préſentoit le pied gauche, le talon tourné du côté droit. La ſage-femme étonnée de la réſiſtance, à raiſon du volume de l'enfant, dont elle jugeoit par la partie qui ſe préſentoit, me fit appeller pour achever l'accouchement.

Je commençai par diriger le plus grand diametre de l'enfant, ſelon le plus grand du baſſin. Je ne me preſſai point d'achever l'accouchement, parce que j'ai remarqué qu'une certaine rigidité, qu'on appelle force tonique, s'oppoſe à la ſortie de l'enfant ; & qu'on riſque de le faire périr par les efforts néceſſaires pour la vaincre, tandis qu'en attendant quelques momens, elle ne fait plus d'obſtacle. J'eus ſoin de faire les attractions ſeulement ſur les côtés de l'enfant, pour ne pas expoſer les ligamens de ſes vertebres à s'allonger : ſans ce ſoin on fait périr beaucoup d'enfans qu'on amene par les pieds, quoiqu'on n'emploie que des efforts légers en apparence ; tandis qu'on leur conſerve la vie, même en agiſſant avec

effort, si la puissance ne porte que sur les parties latérales. D'après ce principe, j'ai obtenu vivans tous les enfans que j'ai amenés par les pieds ; cependant il est reconnu dans la pratique ordinaire, qu'il en périt un grand nombre dans cette sorte de position, c'est ce qui la fait regarder comme dangereuse.

L'enfant venu au monde, je le fis emporter promptement dans une autre chambre, de peur que sa mere ne le vit. Le corps & les membres étoient énormes. C'étoit un enfant mâle, dont les parties génitales étoient extraordinairement petites : il n'avoit point de crâne ni de trace des pariétaux : le cerveau & le cervelet étoient chacun dans une petite poche membraneuse ; & se présentoient au dehors comme deux hernies, de la grosseur, l'une d'un abricot, l'autre d'une cerise.

Cette femme, sans avoir vu l'enfant, me dit qu'elle accouchoit d'un garçon au terme de onze mois. Je la questionnai, & voici ce que j'appris d'elle.

Toutes les fois qu'elle étoit grosse d'un garçon, & celui-ci étoit son quatrieme, elle avoit un desir de manger, plusieurs fois dans le jour, du fromage : desir tel, qu'elle se trouvoit mal quand elle ne pouvoit le satisfaire : tandis que

dans la grossesse des filles, elle avoit du dégoût pour cet aliment.

Elle étoit devenue grosse dans les premiers jours d'Octobre 1777. La cessation de ses regles qui jamais ne lui avoient manqué, qui d'ailleurs étoient très-abondantes, l'envie qu'elle avoit de manger du fromage, & une foule d'autres symptômes, le lui avoient prouvé. Elle sentit remuer très-distinctement vers le milieu de Février 1778. Ordinairement elle étoit saignée plusieurs fois dans ses grossesses; elle s'y refusa dans toute celle-ci, quoiqu'elle en sentît le besoin le plus pressant, dès le troisieme mois. Enfin, le premier Août, elle eut les douleurs de l'enfantement. Sa sage-femme lui dit qu'elle seroit délivrée dans le jour, parce que le col de la matrice étoit dilaté & les eaux prêtes à percer.

Depuis cette époque, deux mois se sont passés dans des souffrances continuelles: la matrice s'étant de plus en plus développée, monta sous le diaphragme à tel point, que le certilage Xiphoïde fut dejeté en dehors. Dans les derniers mois, la respiration ne s'étoit accomplie que par les muscles extérieurs de la poitrine. Ils avoient même été si gênés pour cette fonction, que cette dame le lendemain de son accouchement, éprou-

voit dans tous les muſcles de la poitrine, la laſſitude la plus douloureuſe.

Quand j'eus terminé l'accouchement, je donnai des ſoins à l'enfant. Sa voix extraordinaire reſſembloit au bêlement du mouton. Je comprimai légérement la petite poche qui contenoit antérieurement le cerveau ; elle n'avoit pas le ſixieme du volume ordinaire ; la reſpiration reſta ſuſpendue : en retirant mon doigt elle ſe rétablit. Quand je vins à comprimer le cervelet, qui étoit au plus de la groſſeur d'une ceriſe, j'obſervai dès-lors des convulſions dans les quatre extrémités, & particuliérement dans les muſcles fléchiſſeurs.

Cet enfant ne vécut que quatre jours, pendant leſquels je lui fis donner du lait d'âneſſe ; lait qui me paroît ſeul pouvoir ſuppléer à celui de la femme. Le quatrieme jour l'enfant ne put remuer la mâchoire inférieure ; ſes pieds ſe recourberent, ainſi que la colonne épiniere, de devant en arriere, comme il arrive dans le tetanos. J'attribuai cet effet à l'impreſſion que fit l'air, qui étoit vif & froid, ſur la poche membraneuſe du cerveau & du cervelet. Cette poche ne pouvoit être comprimée par aucun corps : je ne pus la recouvrir d'aucuns vêtemens pour la défendre de

l'impreſſion de l'air. J'obſervai qu'en l'approchant à certaine diſtance de la chaleur du feu, l'enfant s'agitoit & reprenoit vie.

Pendant tout le tems de la groſſeſſe, l'enfant a été ſitué, dans la matrice, les feſſes ſur l'orifice, & la tête vers le fond & à droite. Ce fut à mon gré la cauſe de ſa monſtruoſité : car cette femme avoit pris l'habitude, de ſe coucher ſur le côté droit, & de former avec ſon oreiller un tampon pour preſſer pendant la nuit une boſſe qu'elle ſentoit au côté droit ; c'étoit la tête de l'enfant.

J'ai obſervé que les enfans ſitués dans la matrice, la tête en haut, ſe meuvent moins facilement que les autres. Celui-ci avoit peu remué. La pléthôre exceſſive & la compreſſion, avoient empêché le développement de ſon cerveau & produit la hernie. Cette preſſion, jointe à l'état des humeurs de la mere, s'étoit oppoſée à l'oſſification.

M. de Réaumur avoit remarqué que les œufs qu'il faiſoit éclore dans des fours produiſoient des monſtres. Il attribua d'abord ce phénomene à la ſeule inégalité de la chaleur : mais ayant obſervé une poule qui couvoit, il apperçut qu'elle retournoit de tems en tems ſes œufs, & dès-lors

en l'imitant il n'eut plus de monſtre. En 1778, un chat avoit couvé les œufs d'un canard, il en advint de petits canards monſtrueux. On s'occupoit beaucoup à expliquer les influences du chat ſur ſa ſinguliere incubation ; mais il n'avoit de part à cette conformation, que pour avoir ignoré le ſecret de la poule, qui retourne ſes œufs. Hippocrate, dans ſon ouvrage admirable, mais très-difficile à entendre, ſur la nature de l'enfant, indique ce mouvement que la poule donne à l'œuf, pour empêcher que le fœtus ne ſoit déformé par une chaleur & une preſſion inégale.

Dans l'eſpece humaine, ſi l'enfant a de la peine à ſe mouvoir, ſi les principes de ſes ſolides & de ſes fluides ont peu d'énergie, alors une compreſſion continuée peut le déſorganiſer, comme il arrive à l'œuf qui n'eſt pas retourné ; comme il arrive également à une plante tendre qui végete & qu'un corps lourd empêche de prendre ſa direction & ſa forme ordinaire ; elle ſe porte où elle trouve moins de réſiſtance. J'ai remarqué dans les obſervations de la plupart des monſtres, qu'ils s'étoient préſentés par les pieds : ſituation dans laquelle ils ſont comprimés dans la matrice.

L'enfant qui s'eſt accru en cette poſition, m'a paru avoir la tête auſſi plus petite.

On voit des monſtres qui ont deux têtes, trois bras, &c. Dans ce cas, ce ſont deux enfans : la matiere des deux corps s'eſt pénétrée, & les mouvemens vitaux de l'un & l'autre ſe ſont confondus ; ainſi deux graines montant en un tuyau ne forment qu'une tige. On parvient à faire de ſemblables monſtres parmi les poiſſons ; il ne s'agit que de ſerrer les fœtus les uns contre les autres.

On demandera peut-être, & avec raiſon, pourquoi cet accident eſt rare, ou plutôt pour quelle raiſon il eſt ici ſurvenu. C'eſt qu'il y avoit chez cette dame une diſpoſition dont l'influence s'eſt portée ſur l'enfant. Je vais en rendre compte.

En conſidérant la tête de cet enfant avec attention, je dis à la mere que je préſumois qu'elle avoit eu une grande quantité de fleurs blanches avant & pendant ſa groſſeſſe. Elle m'avoua que depuis ſa derniere couche elle en étoit accablée au point qu'on eût pu la ſuivre à la trace. C'étoit une perte fatigante. Les enfans des femmes ſujettes à cette incommodité, m'ont paru généralement, à leur naiſſance avoir les ſutures plus dilatées.

L'offification de leurs pariétaux eft moins avancée. Ces fortes d'enfans, vers le tems de la dentition, deviennent fujets aux engorgemens des articulations, ce qui forme le nouage, & quand le vice a plus d'intenfité, les écrouelles & le rachitis.

En obfervant cet enfant, je préfumai que puifque l'enveloppe du cerveau ne s'étoit pas offifiée, il falloit que quelque vice humoral chez la mere s'y fût oppofé; car la compreffion ne pouvoit avoir produit un effet auffi grand, qu'à raifon de la molleffe des membranes du cerveau: moleffe due à l'état des mauvais fucs qu'avoit fourni la mere pour la folidification de l'enfant.

Le développement du cerveau ayant été arrêté, il en réfulta un obftacle au développement des parties génitales, qui font dans tous les animaux le dernier réfervoir nerveux : ces deux réfervoirs correfpondent l'un à l'autre. La nature arrêtée dans la marche progreffive de l'un, dut l'être dans celle de l'autre. Faut-il s'étonner que dans ce cas l'époque ordinaire de l'accouchement ait été reculée de deux mois?

J'ai expofé quelques-uns de ces fecrets de la nature, que les anciens prêtres de l'Egypte confervoient entre eux comme des myfteres facrés.

Il feroit intéreffant au bonheur de la fociété ; & avantageux à la population, qu'on confidérât philofophiquement l'homme, depuis fes premiers linéamens jufqu'au terme de fa vie ; & qu'on s'occupât à découvrir les rapports qui exiftent entre lui, les végétaux, les animaux, & tout ce que le globe entier renferme.

En liant ainfi l'homme à toutes les fubftances de la nature, on porteroit dans l'étude & dans la comtemplation de la médecine, une vie, une activité, qui rendroient cette fcience tout à la fois plus agréable, plus facile & plus utile. L'homme alors verroit dans lui-même, toutes les opérations de la nature que fes fens auroient pu connoître & faifir.

Ce petit opufcule, dans lequel je n'ai offert que quelques traits des vérités à développer, a été compofé en très-peu de tems au milieu de mes occupations. On me force à repouffer l'intrigue & la calomnie, que mon filence n'ont fait qu'enhardir.

J'ai vu la groffeffe, l'accouchement, & j'en ai confidéré les fuites d'une maniere que je crois n'avoir point encore été expofée dans nos livres. Prefque tous fe font occupés des détails : j'ai cru devoir établir des généralités, des prin-

cipes, persuadé que les généralités nous apprennent à classer facilement & utilement la foule immense des détails, qui, sans ces mêmes généralités, n'offrent qu'une richesse plus embarrassante qu'utile.

Il eût été nécessaire de joindre ici quelques considérations sur l'état des femmes accouchées : ce sera l'objet de la suite de cet opuscule. J'essaye d'y suppléer par un mémoire de ce genre.

On s'occupa beaucoup, il y a quelques années, des accidens qui arrivent aux femmes à la suite des couches. Comme on observoit que la fievre putride à la suite de l'accouchement prenoit un caractere particulier; (&, en effet, elle en doit avoir un, vu l'état particulier des femmes en cette circonstance;) en Angleterre, on lui donna le nom de fievre puerperale, qu'elle a conservé en France. On a écrit sur cet objet, nombre de volumes pleins de détails précieux, j'en conviens, mais on n'a pas recueilli des généralités propres à les rassembler sous leur vrai point de vue.

Il périt à l'Hôtel-Dieu de Paris un grand nombre de femmes à la suite de leurs couches. On s'est plus occupé des effets que de la cause. Ce qui a conduit à l'application d'un remede

ſouvent ſalutaire, mais que d'autres nations avant nous avoient obſervé ſouvent inutile. N'eſt-il pas plus ſage de chercher à prévenir des maux, que de s'occuper des moyens propres à les combattre ?

Le Mémoire ſuivant offre quelques principes applicables à tous les accidens qui ſe manifeſtent à la ſuite des couches, & aux moyens de les prévenir. C'eſt ce qui me détermine à le publier.

Il y a pluſieurs années que je remis ce Mémoire à M. Colombier, mon confrere, inſpecteur des hôpitaux civils, afin qu'il en fît l'uſage qu'il croiroit convenable. Je le place ici comme tenant naturellement aux principes que je viens d'établir, comme généralement utile, mais ſurtout aux malheureuſes femmes que leur miſere force à venir dans cet hôpital pour y dépoſer le fardeau de leur groſſeſſe.

Le Gouvernement s'occupe efficacement aujourd'hui de ſecourir la claſſe la plus indigente du peuple ; puiſſent mes idées & mon expérience ſeconder ici ſes vues !

L'obſervation m'a prouvé que la mortalité des enfans, qui à la dentition eſt de près de moitié, pouvoit être réduite au moins d'un vingtieme. J'ai publié l'apperçu de ma théorie, c'eſt-à-dire,

de la maniere dont j'ai enchaîné les faits que l'expérience m'a fournis. On peut produire une influence auſſi heureuſe dans les accouchemens.

Des calculs politiques faits en Suede, publiés dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, démontrent que la mortalité exerce ſes ravages ſur les femmes principalement de 20 à 35 ans, & qu'il en périt par leurs couches plus que par toute autre maladie. La médecine peut, & j'en ſuis intimement perſuadé, réduire de beaucoup ce calcul affreux de mortalité. Elle peut, par une étude approfondie des maladies des femmes, amener des réſultats différens. Et en effet, le tems où la femme eſt le plus en état de reproduire ſon eſpece, ne doit pas être l'époque la plus dangereuſe pour ſa vie.

ÉTAT DE LA FEMME ACCOUCHÉE.

Moyens de remédier à la maladie appellée Fievre puerperale, *qui dans certaines ſaiſons, attaque les femmes à la ſuite de leur couche :*

Spécialement à l'Hôtel-Dieu de Paris.

LA nature rallie & concentre ſon activité dans le bas-ventre de la femme qui a conçu. Toute occupée de la formation de l'enfant, elle ſommeille ainſi que nous l'avons établi dans le reſte de l'économie. La tranſpiration inſenſible, étant moins abondante pendant la groſſeſſe, accroît à l'intérieur la pléthore. Tous les vaiſſeaux veineux de la matrice & du bas-ventre perdent leur reſſort, ce qui produit un engorgement néceſſaire. La matrice, en ſe développant, comprime les vaiſſeaux & les viſceres du bas-ventre ; cette compreſſion produit une perte ultérieure d'élaſticité. Quand l'enfant, par ſa ſortie, a laiſſé un eſpace libre à toutes les parties comprimées, alors elles perdent quelquefois entiérement leur force & leur énergie.

L'enfant eſt-il arrivé au terme d'accroiſſement auquel il lui faut de nouveaux agens pour de nouveaux développemens, les forces aſſoupies ſe réveillent, ſe dirigent vers la matrice pour l'expulſer. L'accouchement eſt un effort, une criſe : mais

après cet effort, l'économie toute entiere, & surtout le bas-ventre, sont en une grande débilité. Les individus propagés, diminuent la force des individus propageans; ils les consument même dans plusieurs especes; car presque tous les insectes & un grand nombre de végétaux périssent d'épuisement après la propagation. La femme qui devient alors nécessaire à son enfant, n'est qu'affoiblie par l'accouchement, mais plus ou moins selon des circonstances accessoires. Dans l'état le plus ordinaire, deux jours de repos la réparent. Les visceres lâches & flottans dans le bas-ventre reprennent la force tonique nécessaire pour dissiper les sucs superflus qui les engorgent, & reporter à l'enfant la nourriture à l'extérieur & par la voie des mamelles.

La vie concentrée pendant neuf mois à la matrice, semble se répartir après l'accouchement, du centre à la circonférence. La transpiration insensible, diminuée pendant la grossesse, est très-considérable après l'accouchement. Les sueurs qui arrivent alors, sont si naturelles, si nécessaires, que toute femme qui, dans sa couche, n'a pas transpiré facilement & sans effort, aura dans la suite plus ou moins de désordres à combattre: ces sueurs indiquent que les mouvemens vitaux

ſe portent librement du centre à la circonférence : elles réſolvent les congeſtions ; évacuent des ſucs étrangers ; rétabliſſent l'harmonie dans toutes les ſecrétions, & dans tous les mouvemens de la vie.

Si la nature manque d'énergie pour pouſſer au-dehors la vapeur halitueuſe de la tranſpiration, ou ſi quelque cauſe refoule ſubitement à l'intérieur cette même vapeur, elle va ſe porter dans les lieux les plus relâchés & les plus affoiblis. D'abord elle n'eſt qu'un air qui gonfle, qui météoriſe, puis elle devient une roſée qui raſſemblée, produit un amas énorme de ſéroſité dans le bas-ventre, & principalement dans l'épiploon organe du lait, grand ſac cellulaire d'une bien foible énergie.

Si les viſceres du bas-ventre, & ſur-tout l'épiploon perdent facilement en tout tems leur force tonique, la groſſeſſe & tous ſes effets l'affoibliront bien davantage. Si à toutes ces cauſes il s'en joint encore de propres à affoiblir l'économie entiere, elles influeront au point d'enlever aux parties toute leur action. Ainſi lorſque la matrice n'ayant pas eu d'énergie pour pouſſer l'enfant, l'a livré aux efforts du diaphragme plutôt qu'elle ne l'a expulſé, après un tel accouchement, les

viſceres, au lieu de reprendre du ton, tombent dans une foibleſſe extrême. Alors à l'époque où le lait doit monter aux ſeins par la force tonique de l'économie, les forces toutes abbatues laiſſent s'établir l'engorgement dans des parties naturellement foibles, & ultérieurement encore affoiblies. Alors l'épiploon eſt un centre auquel vient ſans réſiſtance aborder de tous côtés la ſéroſité de toute l'économie.

Parmi la foule des cauſes qui peuvent tranſporter ou laiſſer fluer vers le bas-ventre la ſéroſité de toute l'économie, la plus funeſte, ſans contredit, c'eſt le froid combiné à l'humidité; c'eſt la plus propre à enlever à cette partie toute ſon énergie.

Une douce chaleur eſt néceſſaire à la génération; elle l'eſt également à la propagation. La chaleur eſt l'ame du monde, le principe de la vie. Un grand nombre d'animaux & de végétaux ne peuvent vivre & propager que dans des climats chauds. Mais tout périt, tout languit au moins par la froidure & l'humidité. Les fruits coulent s'ils ſe forment en un tems humide. Mais l'homme en maîtriſant ſeul par le feu la nature, a ſu l'imiter, la ſeconder & la perfectionner. J'ai déjà dit que de ſimples linges chauds appliqués dans le

moment de l'accouchement ſur le bas-ventre, ſont les vrais inſtrumens que la nature exige; tandis qu'elle rejette avec horreur tous les moyens violens qui ne ſavent pas l'imiter. Le froid eſt l'ennemi de la propagation, & s'il eſt combiné à l'humidité, c'eſt un principe de deſtruction & de diſſolution de la vie.

D'après ces principes, développons la cauſe de la maladie fatale qui ataque dans leur couche les femmes, ſur-tout à l'Hôtel-Dieu de Paris.

C'eſt dans le bas-ventre un épanchement ſubit de ſéroſité & de lymphe coagulée que rien ne peut ni réſoudre, ni évacuer. Les médecins de cet hôpital avouent que nul art encore n'a pu la prévenir.

Feu M. Doucet, médecin de cet hôpital, dans l'été de 1782, obſerva qu'une femme avoit des nauſées à la ſuite de ſon accouchement, & qu'elle ſembloit diſpoſée au fatal épanchement. Il lui fit donner un vomitif compoſé d'hypécacuana. L'épanchement n'arriva point. Il inſiſta ſur le remede, & la femme recouvra une bonne ſanté. On employa le même moyen envers toutes celles qu'on crut diſpoſées à cette terrible maladie.

On a publié que le vomitif remedioit à cette funeſte maladie. Mais il s'en faut que l'hy-

pécacuana produise tout ce qu'on s'en étoit promis. Ce remede administré depuis long-tems par des nations étrangeres, a paru souvent insuffisant, comme il l'a été depuis dans l'Hôtel-Dieu même de Paris; c'est pourquoi j'ai pensé qu'il falloit reconnoître son insuffisance sans le négliger, & qu'on devroit s'attacher spécialement aux moyens de prévenir cette maladie, sur-tout dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Oserois-je dire que je crois avoir trouvé les causes de cette maladie, ce qui conduiroit naturellement aux moyens propres à la prévenir?

Cette maladie n'est pas due primitivement aux miasmes méphitiques des autres salles, comme le croit le vulgaire. Ces miasmes ne doivent être comptés tout au plus que comme des causes secondaires. Les miasmes existent toujours; mais la fievre puerperale ne regne qu'en certains tems, qu'en certaines saisons, qu'on peut déterminer avec précision.

En rapprochant son invasion des observations météorologiques, on voit qu'elle ne s'est manifestée que dans les tems froids & humides d'hiver, appellés tems de morfondure. On l'observe encore dans les tems humides & chauds d'été, mais moins communément. On ne la voit presque point

dans les tems secs & froids, ou secs & chauds: en sorte qu'en parcourant les tables météorologiques d'un grand nombre d'années précédentes, on peut déterminer quelles sont celles où elle a fait des ravages. Ce sont les années les plus humides. En 1742, après des pluies continuelles, où il y eut de grosses eaux, cette maladie fut désastreuse non-seulement à l'Hôtel-Dieu, mais dans tout Paris. En Novembre & Décembre 1774, elle a fait de grands ravages. A la fin de 1782, & au commencement de 1783, elle enleva un grand nombre de femmes, quelques soins que l'on ait pris d'administrer le remede que l'on croyoit alors spécifique. Elle regne dans le royaume humide de l'Angleterre; & c'est-là qu'elle a pris le nom de fievre puerperale. On la voit sur-tout dans l'hôpital situé sur les bords de la Tamise; mais elle n'y produit pas les mêmes ravages qu'en France.

Depuis Novembre, jusqu'en Mars & Avril, pendant les six mois, où l'influence solaire est la moins forte en notre climat, où le froid & l'humidité regnent dans l'athmosphere, cette maladie, appuyée sur les deux qualités de l'air fatales à l'économie, produit la destruction des femmes en couches. Pendant ces deux saisons les

vents soufflent du sud à l'ouest & au nord, & du nord à l'ouest & au sud. Ces vents, après avoir balayé les mers, arrivent à nous dans l'hiver chargés d'un excès d'humidité froide qui supprime la transpiration. Quand ces vents humides & froids se sont soutenus avec constance au même point, alors ils produisent une influence générale, une disposition à des fluxions, à des congestions & à des rhumatismes, à des fievres lentes nerveuses & putrides. Baillon avoit observé qu'à Paris, lorsque les vents sont constamment à l'ouest, ils influent spécialement sur le bas-ventre. Or, si cet état de l'athmosphere produit des maladies du bas-ventre dans les constitutions les plus robustes, combien plus grande sera son influence sur le bas-ventre des femmes, qui a perdu la plus grande partie de son énergie par la grossesse, par l'accouchement, & par une foule d'autres causes accessoires. Si le tems devient sec, la maladie disparoît, tant l'humidité a d'effet pour la produire.

Mais pourquoi se montre-telle à l'Hôtel-Dieu plus qu'en aucun autre endroit de la ville? C'est qu'en ce lieu se rencontrent les circonstances de tout genre, propres à la produire. Rien n'est plus capable de causer un rhumatisme, une

fluxion, un catarre, une fievre lente nerveuſe, enfin un déſordre, ou particulier ou général dans toute l'économie, que le ſéjour pendant l'hiver, & ſans feu, en une chambre qui a ſes ouvertures ſur la riviere. L'athmoſphere humide & glaçante, dans laquelle le corps ſe trouve plongé, ſoutire le feu athmoſphérique des ſolides & fluides, & réſout les liens de la vie.

La ſalle des femmes en couche de l'Hôtel-Dieu eſt ſituée ſur la riviere, expoſée à l'oueſt & au nord. Cette ſalle eſt plongée pendant l'hiver en une athmoſphere d'humidité glaçante, & c'eſt cette froidure humide qui fait les plus terribles ravages ſur des femmes expoſées à en recevoir les deſtructives impreſſions. Il n'y a point de feu flambant dans cette ſalle pour abſorber cette athmoſphere. On trouve ſeulement à ſon extrémité un poële qui n'échauffe pas convenablement, en ſorte que le froid humide doit en ce lieu, plus que par-tout ailleurs, produire ſon influence. On eſt dans l'uſage tous les lundis de laver cette ſalle : auſſi cette maladie ſe manifeſte plus fréquemment les lundis que les autres jours. On obſerve encore qu'elle attaque plus ſpécialement les femmes dont les lits ſont auprès des fenêtres qui s'ouvrent ſur la riviere.

Cette maladie regne également dans les étés humides & pluvieux ; tems où la nature eſt plus diſpoſée que dans d'autres à la décompoſition & à la putréfaction des humeurs.

Cette métaſtaſe a deux caracteres différens. Tantôt elle paroît l'effet d'une ſimple congeſtion de la vapeur halitueuſe animale refoulée de toute l'économie dans le lieu le plus foible ; tantôt elle eſt due à une perte abſolue de ton dans le bas-ventre & dans l'économie entiere. Tous les fluides animaux ſont alors décompoſés & paſſent à la putridité la plus horrible, en ſorte que dans les femmes qui meurent de ce fatal accident, la congeſtion ſéreuſe qu'on trouve au bas-ventre eſt tantôt d'un caractere de ſimple épanchement ; d'autres fois, elle a celui d'un épanchement putride : putridité bien terrible, puiſque ceux qui ont le malheur de ſe faire la plus légere piqure en ouvrant de ſemblables cadavres, contractent une maladie qui, ſemblable au poiſon des ſerpens, produit une jauniſſe & la mort ; ſi l'on réchappe des effets de cette piqure, ce n'eſt qu'après des dépôts qui néceſſitent à de grandes opérations.

On ne peut douter qu'une putridité ſemblable ne ſoit contagieuſe pour les femmes, que l'état

de foiblesse de leur économie dispose à recevoir les fâcheuses influences de l'athmosphere. Aussi l'on remarque qu'une femme en couche placée dans le lit où une autre avant elle est morte de cette maladie, la contracte plus rapidement, si d'ailleurs l'état de l'athmosphere l'y dispose.

Quand je communiquai mes vues à M. Majault, médecin depuis 25 ans de cet hôpital, ce savant observateur confirma mon opinion fondée sur l'observation, & me communiqua ses propres idées avec ce zele que lui inspire son amour pour une science qu'il exerce depuis 50 ans avec succès. Il me confirma de plus en plus dans l'opinion que m'avoit inspiré Hippocrate, qu'il est d'une nécessité absolue en médecine, d'étudier la météréologie.

Dans l'été de 1781, qui fut très-chaud & très-sec, M. Majault, en sortant de la salle des femmes, attaquées de la petite vérole, salle dont les ouvertures sont sur la riviere au nord, fut complimenté par la dame Religieuse sur ses succès. Madame, dit M. Majault, « daignez me » suivre dans la salle des petites véroles des « hommes : beaucoup y périssent, & presque » tous sont dans la situation la plus affreuse ».

La raiſon d'une contrariété ſi frappante, c'eſt que la ſalle des hommes expoſée ſur la rue & au midi, n'étoit rafraîchie par aucune humidité, tandis que celle des femmes ſur la riviere & au nord étoit rafraîchie par une humidité qui corrigeant la ſéchereſſe de la ſaiſon, revivifioit l'économie, comme l'eau revivifie les plantes. L'athmoſphere humide de la riviere qui ſoutiroit, & dans l'économie l'excès de chaleur que produiſoit la petite vérole, & dans l'air celle des feux de l'été, cette même athmoſphere combinée dans l'hiver à une froideur pénétrante, ſoutire le feu conſtituant & mal enchaîné de l'économie humaine, & devient fatale à la ſuite de l'accouchement.

En Juin 1782, on remarqua le premier ſuccès de l'hypécacuana ; mais dans le mois précédent, qui avoit été très-froid & très-humide, la mortalité avoit été effrayante, & elle ceſſoit en Juin : elle n'exiſtoit plus en Septembre, quand on publia que l'hypécacuana étoit un ſpécifique : mais en Novembre & en Décembre, il périt un grand nombre de malades ; ſur-tout en Décembre, alors il en périſſoit quelquefois juſqu'à ſix & ſept par jour. Ceux qui attachoient trop d'importance à l'hypécacuana, diſoient que les femmes

mouroient de fievre putride : mais le météorisme & la congestion ne sont qu'un symptôme de la putridité : on s'est trop attaché à donner un nom spécial à celle qui vient à la suite de l'accouchement : il eût été plus nécessaire d'en rechercher les causes disposantes dans la considération particuliere de l'état des solides & des fluides, & de toutes les parties de l'économie des femmes accouchées.

Beaucoup de femmes n'ont pas voulu prendre l'hypécacuana, néanmoins elles ont relevé de leurs couches : elles n'avoient donc pas la fievre puerperale, puisqu'on dit qu'avant l'administration de l'hypécacuana, aucune n'étoit échappée. Un vomitif végétal dans les suites de couches fâcheuses est un grand remede sans doute ; mais on a donné à celui-ci trop de valeur.

En Janvier 1783, la mortalité a diminué sensiblement, parce que l'athmosphere étoit alors moins humide & moins froid. Je n'ai pu avoir des résultats certains de 1786 & de 1787 ; mais je présume que cette maladie a existé, qu'elle a dû même être très-fréquente ; parce que je l'ai rencontrée plusieurs fois dans les maisons exposées sur les ponts à l'influence humide & froide de la riviere.

A la grande caufe générale qui produit cette maladie, à l'humidité, fe joint une foule d'autres caufes acceffoires, & l'Hôtel-Dieu de Paris eft l'endroit qui les réunit en plus grand nombre.

Les femmes qui fe rendent à cet hôpital ont été la plupart mal nourries : elles ont eu un grand nombre d'enfans, & leur ventre, naturellement gros, flafque, ridé, farci d'humeurs difpofées à la décompofition, refte fans énergie pendant la groffeffe, & principalement après l'accouchement. Le chagrin, la mifere, & quelquefois la crapule produifent le même affoibliffement. Plufieurs de ces femmes viennent à l'Hôtel-Dieu un mois avant leur accouchement ; de mal nourries qu'elles étoient, elles paffent à une profufion d'alimens qui accroît leur difpofition naturelle à la maladie. D'ailleurs, on les fait travailler jufqu'à ce qu'elles accouchent, au blanchiffage, dans un endroit humide & froid : de plus, on les fevre de la fociété, & ces femmes, accoutumées à l'excès, j'ofe même dire au libertinage de la liberté, fe déplaifent & fe chagrinent.

A la fuite de la plupart de ces accouchemens, il faudroit provoquer la tranfpiration par des cordiaux, des calmans, des toniques, heureufement mêlangés. Il faudroit aider la nature à rem-

plir ses fonctions conservatrices. Mais la nature est épuisée, & l'on lui laisse tout faire. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'à l'époque de l'ascension du lait aux mamelles, le bas-ventre, qui doit refouler la sérosité animale vers les seins, manque d'énergie, & tombe en une foiblesse & en une syncope qui permet à la vapeur aqueuse, qui se résout dans toute l'économie, de se précipiter dans le sac de l'épiploon, comme une pluie abondante. C'est alors qu'on s'apperçoit du fatal dépôt.

Le troisieme, quatrieme, cinquieme jour sont-ils passés sans accident, on répartit les femmes dans d'autres sales où elles sont exposées à l'air des fenêtres qui s'ouvrent sur la riviere, où elles n'ont que des boissons froides, où elles sont quelquefois dans des draps humides, ou enfin elles mangent une boullie malsaine qu'on a l'habitude de donner aux femmes accouchées dans cet hôpital. Enfin, elles y sont exposées à la foule de causes qui provoquent cette terrible métastase.

Cet épanchement du bas-ventre, n'est autre chose qu'un symptôme funeste de la fievre putride nerveuse, maladie à laquelle on a donné le nom de fievre puerperale; c'est-à-dire, fievre propre aux femmes accouchées, mais qui ne

differe en effet des autres maladies putrides que parce qu'à la ſuite de l'accouchement le bas-ventre des femmes eſt en un état particulier de foibleſſe, & leurs humeurs en un état particulier de décompoſition. J'oſe aſſurer que cette maladie eſt la vraie cauſe de la mort de preſque toutes les femmes qui périſſent dans leur couche. C'eſt ici qu'il importe de ne pas faire autant de maladies que de ſymptômes. C'eſt ici qu'une foule d'effets très-diſtincts, très-différens dans leur intenſité, ſont le produit des cauſes communes & générales que nous avons indiquées.

Nous avons vu que dans le travail de l'accouchement, l'inertie de la matrice ſeule, ou de toute l'économie peut avoir les effets les plus funeſtes, ſi l'on ne la reconnoît pas, & ſi l'on n'y remédie pas convenablement. La fievre puerperale eſt après l'accouchement l'effet de cette même inertie dans tout le bas-ventre : elle eſt accompagnée quelquefois d'une extrême décompoſition des humeurs. Selon les parties différentes qui perdent le reſſort, ſelon que cette perte eſt locale ou générale, on voit cette maladie prendre diverſes formes & produire divers ſymptômes.

Il n'eſt point de maladie plus fatale que la fievre puerperale : il n'en eſt pas où les délais

ſoient

ſoient plus dangereux : il n'en eſt pas qu'on néglige plus & qu'on prévoie moins. C'eſt un ennemi qui attaque d'une maniere ſourde & preſqu'inviſible. A peine commence-t-il à ſe manifeſter, que déjà ſa force eſt inſurmontable, parce que déjà les forces vitales ſont épuiſées.

Ce qui trompe dans cette maladie, c'eſt que ſouvent la peau eſt fraîche, la langue eſt humide; les lochies coulent bien, la tête eſt ſaine, la reſpiration eſt bonne ; & néanmoins avec tous ces ſymptômes favorables, le danger eſt extrême.

Je ne m'arrêterai point à préſenter ici des ſymptômes acceſſoires qui variant dans chaque ſujet, font varier les opinions ſur les cauſes.

Deux ſymptômes principaux doivent fixer l'attention : ſavoir, la vivacité du pouls & la ſenſibilité dans le bas-ventre.

Dans la fievre puerpérale le pouls eſt très-vif & très-foible. Il y a 100 à 130 pulſations par minute. Sur la fin elles ſont en ſi grand nombre qu'on ne peut les compter. Ce battement du pouls eſt un ſymptôme ſi caraſtérique, que quoique tous les accidens allarmants diminuent, ſi les pulſations ne diminuent pas de nombre par minute, le danger n'eſt aucunement dimiñué. L'examen du pouls ſert en cette maladie plus qu'en au-

cune autre, à établir un pronoſtic ou conſolant, ou terrible; c'eſt l'art du pronoſtic dans la médecine qui doit confondre les incrédules ſur cette ſcience, & leur prouver que la médecine n'eſt pas vaine & conjecturale.

Quant à la ſenſibilité du bas-ventre qu'on remarque dans cette maladie, c'eſt une douleur aigue, ſoit dans l'une ou l'autre région iliaque, ſoit aux aines, ſoit au pubis, ſoit enfin dans toute la région de l'abdomen. Elle eſt telle que les femmes ne peuvent rien endurer ſur le ventre qui eſt météoriſé, mais qui d'autres fois ne l'eſt pas, quoique le dépôt ſe forme.

Ce dépôt eſt précédé de petits friſſons, d'envies de vomir, de diarrhée: ces ſymptômes ne ſont point conſtans. Quand le mal s'accroît, la douleur du bas-ventre provoque à pouſſer un cri aigu ſi particulier, qu'il ſuffit ſeul pour reconnoître cette maladie. Ce cri eſt accompagné d'une briéveté plutôt que d'une difficulté de reſpiration. La malade ne reçoit l'air qu'à l'entrée de ſa trachée artere. En effet, ſi l'air gonfloit les poulmons, le diaphragme en s'abaiſſant, & les muſcles du bas-ventre en ſe contractant, mettroient entre deux preſſes les parties intérieures qui ſont d'une ſenſibilité exquiſe. C'eſt donc pour

éviter cette pression excessivement sensible que la femme est portée malgré elle à inspirer si peu d'air à la fois.

La sensibilité dans l'un des points du ventre, commence quelquefois pendant le travail de l'enfantement : on n'y fait pas assez d'attention. On prend cette douleur pour une colique légere, mais la moindre négligence devient fatale. Aussi je n'entends jamais sans frémir, & sans y porter un prompt remede, une femme se plaindre de sensibilité douloureuse dans le bas-ventre. Pour avoir négligé ou méconnu ces premieres annonces, le secours vient souvent trop tard. Cette terrible métastase doit & peut être prévue ; car quand elle existe, tout l'art de la médecine est le plus souvent inutile contre elle.

Après la mort, on trouve la matrice pour l'ordinaire en un état naturel : mais l'épiploon est très-souvent gangrené. Les intestins sont en différentes parties rougeâtres ; leur reseau vasculaire semble être injecté. Ces apparences ont porté à croire que la fievre puerperale étoit une maladie inflammatoire : il n'en est rien. Cette opinion mal fondée a conduit quelquefois à une fausse pratique. La rougeur des intestins, la gangrene de l'épiploon sont l'effet des compressions, des contusions

& de la ſtagnation du ſang qui n'a pu être réſout, vu le défaut d'énergie vitale.

La matrice, par ſon volume & ſon poids fait quelquefois contuſion ſur les inteſtins grêles, dans la région iliaque, au milieu & au-deſſus du pubis & ſur l'épiploon porté à gauche. L'épiploon eſt un ſac très-tendre, plus expoſé qu'aucune autre partie aux effets de cette compreſſion & contuſion. J'ai obſervé cette contuſion ſur la matrice même; elle avoit été faite pendant la groſſeſſe, par la ligne tranchante de l'os pubis droit. Nos livres n'ont fait nulle attention à ces ſortes de contuſions, dont les effets ſont d'autant plus terribles que la vie eſt plus éteinte dans la troiſieme cavité. Les divers points de douleur qu'on obſerve en cette maladie, ſont les divers points où ſe ſont ces compreſſions & contuſions. Cette obſervation eſt eſſentielle en pratique: elle mene à ne pas ſolliciter la femme pendant l'accouchement à des efforts propres à les produire: elle conduit à uſer des moyens réſolutifs quand on ſoupçonne ces contuſions. Et l'on ſent facilement ici comment, lorſque le dépôt ſe prépare, l'engorgement tiraille les fibres contuſes, & cauſe une ſenſibilité exquiſe.

Il eſt important de ne pas prendre de fem-

blables contuſions pour des inflammations.

On a trouvé ſouvent du ſang en quantité conſidérable dans les poulmons, parce que pendant la groſſeſſe la preſſion ſur tous les gros vaiſſeaux du bas-ventre fait refluer beaucoup de ſang à la poitrine, d'où réſulte toux & palpitation. La maniere dont la femme reſpire quand la maladie exiſte eſt une ſeconde cauſe d'engorgement au poulmon.

Le dépôt dans le bas-ventre à la ſuite des couches, ſi fréquent à l'Hôtel-Dieu, n'eſt donc qu'un ſymptôme de la maladie putride, ou un effet de métaſtaſe, à laquelle les femmes ſont alors ſpécialement diſpoſées à raiſon de la foibleſſe particuliere du bas-ventre & de l'état naturel de décompoſition des humeurs. Les vapeurs putrides qui s'élevent des matieres excrémentitielles des entrailles, la preſſion qui ſe fait ſur tous les viſceres, l'état particulier de l'athmoſphere, le local froid & humide, toutes ces cauſes & beaucoup d'autres enlevent, à des viſceres déjà bien affoiblis, le peu qui leur reſte d'énergie. Il eſt facile de ſentir quelles ſont les autres circonſtances encore qui produiront ce cruel mal. Ainſi les femmes qui ſeront accouchées de deux enfans à la fois, celles qui auront eu de

grandes pertes en accouchant, les pléthôriques chez lesquelles on n'aura pas favorisé la résolution du sang par la saignée, celles qui auront habité des lieux humides & froids, toutes ces femmes, deviendront sujettes à la fievre puerperale & à ses effets mortels, & d'autant plus qu'elles auront été exposées, avant, pendant, & après leur accouchement, à un plus grand nombre de ces causes, ou seulement à une plus grande intensité d'une d'elles.

La fievre puerperale n'est point une maladie particuliere à l'Hôtel-Dieu ; mais elle produit à l'Hôtel-Dieu de Paris plus fréquemment qu'ailleurs, un dépôt énorme dans le bas-ventre, de sérosité & de matiere coagulable, parce que les causes qui peuvent donner lieu à cette méteﬅase terrible, existent en ce lieu en plus grand nombre & avec plus d'intensité qu'ailleurs.

J'ai vu ce dépôt dans différens quartiers de la ville, mais particuliérement chez les femmes indigentes, dont le ventre avoit été farci pendant la grossesse de matieres putrides, & qui habitoient des lieux bas ou des chambres sur la riviere exposées à une athmosphere froide & humide. Je l'ai vu dans toutes les saisons, mais plus particuliérement quand les vents froids &

humides ont regné long-tems au même point ; & dans cette derniere circonſtance l'invaſion de cette maladie eſt plus rapide & les ravages ſont plus grands. Le moindre des ſymptômes un inſtant négligé, laiſſe la maladie faire des progrès ſourds, ce qui la rend abſolument incurable quand elle ſe manifeſte plus ſenſiblement. J'ai cependant guéri une femme qui avoit ce fatal dépôt. Il ſe fit dans le vagin une tumeur dans laquelle on ſentoit un fluide correſpondant à celui du bas-ventre. Je l'ouvris avec le pharingotome. La ſéroſité s'échappa, & les évacuans combinés aux cordiaux amenerent la femme Gorgus à une parfaite guériſon.

C'eſt ſans doute à raiſon de cet athmoſphere humide & froid que les femmes qui habitent ſur le haut de certaines montagnes de la Suiſſe près des glaciers, deſcendent dans la plaine pour y faire leurs couches. L'expérience apprend que le voiſinage du glacier produit, ſur-tout lorſque les vents le balayent, une influence fatale ſur les femmes accouchées.

Cette maladie a deux caracteres bien différens : tantôt elle n'eſt qu'un ſimple refoulement vers le bas-ventre de toute la ſéroſité qui circule en vapeur dans l'économie, & qui ſe pré-

cipite en pluie dans le bas-ventre. Mais d'autres fois il y a en même tems une telle décompoſition dans toutes les humeurs, que j'ai vu les femmes en s'appuyant ſur leurs coudes, en enlever l'épiderme.

La matiere de cette métaſtaſe eſt-elle proprement du lait? J'ai vu des amas de ſéroſité & de matiere coagulée, parfaitement ſemblables dans des jeunes gens morts de cachexie écrouelleuſe. On parle beaucoup de dépôt de lait, mais on ne ſait pas encore bien quel eſt le méchaniſme de la formation & de la ſecrétion de cette liqueur dans l'économie de la femme. Je réſerve en un autre tems à traiter de cet objet important.

L'état des femmes accouchées bien développé, il ſera facile de ſentir quelles ſont les cauſes de la fievre puerperale. On pourra facilement alors la prévoir & s'y oppoſer. C'eſt la connoiſſance des cauſes qui fait principalement prévoir & guérir les maux. On ſentira parfaitement alors combien la prévoyance eſt un point ici capital, & pourquoi l'art eſt ſi infructueux quand on a perdu les premiers tems.

On veillera ſur-tout à l'état du bas-ventre. On tâchera d'y entretenir ou d'y rétablir l'énergie

vitale. On en expulſera les humeurs par des laxatifs toniques & l'on redonnera enſuite de l'énergie par des doux cordiaux. Des trois cavités du corps, c'eſt la plus affoiblie après l'accouchement. On veillera donc pendant la groſſeſſe à en diſſiper la pléthôre ſanguine pour éviter à la nature un travail que quelquefois elle ne pourroit faire pour la diſſiper. On évitera le froid, l'humidité, enfin tout ce qui peut affoiblir la puiſſance nerveuſe, & l'on employera tout ce qui peut la provoquer. Pendant l'accouchement, on ménagera l'énergie du bas-ventre par le repos, & l'on agira ſelon les indications qui ſeront, je l'eſpere, plus faciles à ſaiſir d'après les précédentes conſidérations. Immédiatement après l'accouchement, on donnera à la femme une eſpece de ſyrop de ſucre bien chaud, avec un peu de vin, ou bien d'heure en heure une potion calmante & cordiale, compoſée ſelon les indications qu'on ſe propoſe de remplir.

Tout foyer de putridité diſſipé dans le bas-ventre, au moindre ſignal de maladie, donné ſur-tout par l'accélération du pouls ou la douleur dans le bas-ventre, on inſiſtera ſur tous les remedes propres à rétablir la tranſpiration. Quelquefois un ſimple lavement émollient, une fla-

nelle humide & chaude, appliquée ſur le bas-ventre, ſuffiſent pour ramener l'ordre. La maladie paroît-elle plus forte, un vomitif alors donne une ſecouſſe heureuſe qui diſtribue & répartit dans toute l'économie l'énergie qui ſembloit s'exhaler. Ce vomitif chaſſe les humeurs putréfiantes du canal inteſtinal, il rétablit les mouvemens vitaux & devient propre à recompoſer les fluides. J'ai donné, dans ce cas, les vomitifs joints à dix, douze onces de différentes eaux aromatiques diſtillées, pour remplir pluſieurs indications.

A la ſuite du vomitif, j'ai adminiſtré avec beaucoup de ſuccès une potion dont je donne de deux heures en deux heures une cuillerée. Elle peut être compoſée avec ſix onces d'eaux aromatiques diſtillées, ſix gros à une once d'eſprit de mendérérus, qui eſt l'union de l'acide végétal & de l'alkali-volatil, d'où réſulte un ſel neutre, cordial, très-analogue à notre économie, & qu'on donne ici trop timidement: j'y joins encore quinze à vingt gouttes de laudanum de Sydenham, quelquefois un gros de ſel de quinquina, cinq à ſix gouttes d'éther vitriolique, une once à deux de ſucre, & par fois encore un gros de lillium de Paralelſe, médicament très-

précieux qui ne me ſemble qu'une matiere huileuſe plus efficace dans l'économie que la ſubſtance éthérée dont on le retire. L'on ne peut ici donner rien de précis ; c'eſt à un médecin habile à combiner ces divers remedes d'après les diverſes indications qu'il ſe propoſe de remplir. On peut obtenir pluſieurs effets à la fois : on peut remédier à pluſieurs cauſes. C'eſt ici qu'il eſt vrai de dire que le pilote doit être au gouvernail. On peut remarquer ici que l'art des accouchemens exige beaucoup plus de connoiſſances médicinales que chirurgicales, & que la diviſion que nos inſtitutions ſociales ont fait des différentes branches de la médecine des femmes, a bien empêché que la ſcience des accouchemens ne fût auſſi utile qu'elle le pourroit être. C'eſt le ſentiment de l'importance de cette vérité qui a conduit pluſieurs nations à confier aux médecins la pratique & l'enſeignement des accouchemens.

Des moyens bien ſimples s'oppoſent à une maladie bien fatale, parce qu'après l'accouchement la nature eſt en équilibre. Un rien fait pancher l'économie vers ſon ſalut ou vers ſa perte : un rien rallume le feu de la vie prêt à s'éteindre : un rien recompoſe les liqueurs & y enchaîne l'athmoſphere vivifiant prêt à s'en exhaler : mais

pour administrer ce rien si salutaire, il faut connoître les causes.

Le premier moyen de s'opposer à cette fatale métastase à l'Hôtel-Dieu de Paris, c'est de placer les femmes en couche en une autre salle moins exposée à l'humidité froide que celle où elles sont aujourd'hui. Un hôpital de femme en couche devroit être en un lieu sain & sec, exposé au levant & au midi.

Quand l'air est humide & froid, il faudroit entretenir dans cette salle des feux flambans pour consumer l'humidité de l'air. Un hygrometre seroit aux médecins un instrument nécessaire. Il faudroit s'attacher à d'autres moyens de propreté que le lavage dont l'influence est nuisible, ainsi que nous l'avons dit.

Nous avons exposé les causes; on prévoira quelles sont les femmes chez lesquelles la métastase pourroit se faire: on la préviendra par les moyens que nous avons indiqués.

Il n'est pas ce me semble dans la nature des choses, que les médecins dans un hôpital, n'aient presque aucune prépondérance. Il semble que l'Hôtel-Dieu appartient spécialement aux chirurgiens: ils y regnent absolument. La salle des

morts est un empire, où l'on ne peut aborder que très-difficilement (1).

(1) On vit à l'Hôtel-Dieu de Paris, il y a quelques années, une femme de 50 ans qui avoit perdu au retour d'âge tout sentiment. On portoit le fer & le feu sur toutes les parties de son corps, sans qu'elle en reçût la moindre impression. Néanmoins elle conservoit le mouvement : elle se tournoit, elle regardoit ce qui l'entouroit, ployoit ses membres, mais comme une pure machine ; car tout sentiment physique & moral étoit absolument éteint. Le mouvement lui-même sembloit de tems en tems s'anéantir : on le rallumoit en la saignant du pied. Elle succomba.

Une foule d'observations m'ont conduit à ce principe que j'ai déjà établi ; savoir, que nos opérations sont d'autant plus intérieures, qu'elles sont plus parfaites. Le principe du mouvement me paroît exister dans l'écorce du cerveau & dans tout l'extérieur des nerfs. Le sentiment, opération la plus parfaite, se passe je crois dans leur pulpe. C'est pourquoi il étoit pour moi de la plus grande importance d'obtenir l'ouverture du cadavre de cette femme, pour observer la pulpe du cerveau qui, d'après mes principes, devoit être altérée.

Je fus m'adresser à un médecin alors en exercice à cet hôpital. Mais l'autorité des médecins est si légere à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il fut bien difficile de me procurer l'ouverture du cadavre. J'y parvins.

L'ouverture du cadavre offrit une matiere sanieuse dans le corps calleux du cerveau. Toute la substance pulpeuse du cerveau, du cervelet, & de la moëlle al-

Les moyens de s'inſtruire ſont en cet hopital, bien difficiles pour ne pas dire impoſſibles.

Ne ſeroit-ce pas le chef-d'œuvre de la politique & de l'intelligence de faire ſortir de la deſtruction, la ſcience de la conſervation? On voit

longée, étoit altérée dans ſa couleur, & probablement dans ſes principes, & même juſqu'aux points pulpeux du nerf ſciatique étoient gris. Mais la ſubſtance corticale de tout ce ſyſtême, n'offroit pas la plus légere altération : ce qui me confirma de plus en plus que le ſentiment au moral comme au phyſique eſt une opération de la pulpe nerveuſe, tandis que le mouvement eſt une opération de la ſubſtance corticale : ces vues m'ont ſervi à établir quelquefois le prognoſtic des affections nerveuſes. Quand il y a beaucoup de ſenſibilité avec peu ou excès de mobilité, le prognoſtic eſt bien moins fâcheux que quand la ſenſibilité eſt preſque éteinte, ſoit au phyſique, ſoit au moral. J'ai quelquefois remarqué que la ſenſibilité ſe ranime, que la mobilité reparoît, qu'enfin les opérations renaiſſent de la pulpe des nerf, comme de leur foyer; ce qui indique (quelqu'allarmant que ſoient les autres accidens) que la vitalité eſt augmentée dans la pu'pe des nerfs où elle réſide capitalement.

Que d'obſervations en ce genre on pourroit faire en cet hôpital, qui ſerviroient à nous réveler le ſecret des fonctions étonnantes de notre cerveau, & qui nous apprendroient qu'il peut exiſter un art & des principes certains pour perfectionner l'intelligence humaine!

en ce lieu ſe renouveller perpétuellement le tableau de toutes les infirmités poſſibles dans nôtre climat. On prend des moyens diſpendieux pour conſerver la population. Il en eſt un bien ſimple & bien naturel, & qui ne coûteroit aucune dépenſe. Que deux médecins habiles dans la pratique & dans la théorie, reforment au lit du malade la théorie par la pratique, & par la pratique étendent la théorie. Ne feroit-il pas intéreſſant de joindre à cet hôpital un ſéminaire de médecins qui de-là ſeroient diſtribués dans différentes provinces, où ils porteroient des ſecours aſſurés dans les maladies. Les livres ſe multiplient, l'erreur ſe propage & l'enſeignement capitalement néceſſaire eſt négligé.

J'oſe croire, d'après une profonde méditation ſur cette matiere, que ce que je propoſe ici eſt le ſeul & vrai moyen de perfectionner la médecine dans chacune de ſes parties, au point de faire changer au bout de quelques années le calcul ordinaire de la mortalité, à l'avantage de la population. Que n'a-t-on pas droit d'eſpérer en ce ſiecle de l'attention particuliere que donnent aujourd'hui à l'aſyle des malheureux, notre Roi bienfaiſant & ſes miniſtres éclairés?

FIN.

RÉPONSE

PAR

M. ALPHONSE LEROY,

A UN MÉMOIRE

SUR UNE IMPUTATION D'IMPÉRITIE.

RÉPONSE

PAR Me ALPHONSE LEROI, Docteur Régent, Professeur de Médecine & d'Accouchemens, ancien Professeur de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris; à une imputation d'impéritie.

UN Médecin, sans perdre son honneur, peut être vaincu par la nature. Dans la circonstance qui devient la cause de cet ouvrage, si je pouvois m'occuper d'un petit intérêt d'amour-propre, j'oserois dire que ma retraite a été honorable, puisque j'ai conservé la vie dans une circonstance extraordinaire d'accouchement, où les femmes périssent presque généralement. La dame Heuzard, qui devient le sujet de ce mémoire, est vivante, & ne porte pas même de trace extérieure d'un accident qui, chez elle, a été entiérement du fait de la nature.

J'ai dû préférer une guérison incomplette & sans danger, aux risques d'une mort certaine: néan-

moins on a poussé son mari à fabriquer contre moi, une accusation calomnieuse d'impéritie. L'application des ressources de l'art est ici donc imputée à ignorance & même à crime ! Les Médecins & Chirurgiens accoucheurs les plus habiles de la Capitale, ont donné en ma faveur leur rapport qu'avoit demandé le Magistrat.

La haine de quelques Accoucheurs ignorés, fait dans son désespoir ressource de la diffamation. On m'attaque par un libelle, dans lequel on salit l'imagination par les tableaux les plus dégoûtans : on le répand avec profusion dans les carrefours, dans les provinces, dans les maisons publiques & particulieres.

J'avoue que le combat auquel on me force, me convient peu; mais pour anoblir & distinguer ma défense, j'ai cherché à la rendre utile : à cet effet, j'amene mes juges, le public & mes aggresseurs, dans le sanctuaire de la médecine. D'ailleurs, le Magistrat ne pouvant pas ici décider de la doctrine, mais seulement des faits, j'établis les principes de l'art pour éclairer sur les faits, & pour prouver la mauvaise foi, l'ignorance de ceux qui se sont fait tout-à-la fois mes accusateurs, & mes juges.

C'est pourquoi je publie en même tems que

cette réponse, un ouvrage intitulé : *Essai sur l'Histoire Naturelle de la Grossesse & de l'Accouchement* ; où j'ai tracé la marche de la nature dans la grossesse, & sur-tout dans l'accouchement : j'ai tâché d'en décrire les phénomenes avec assez de clarté pour que les femmes dorénavant puissent reconnoître elles-mêmes leur état en accouchant, & mettre leur santé, leur vie, & celle de leurs enfans, en garde contre les mauvaises manœuvres, les mauvais conseils, les instrumens, & spécialement contre celui qu'on nomme forceps ou culliere, auquel depuis long-tems je fais bien ouvertement la guerre.

D'après ce que j'ai établi dans cet ouvrage qui précéde ma défense, il sera plus facile d'entendre le compte que je vais rendre de l'accident qui a donné lieu à l'accusation qu'on m'intente en impéritie. Je vais la réfuter par elle-même, par des raisonnemens invincibles, par des faits sans réplique, enfin, par le suffrage des plus habiles médecins & chirurgiens de la capitale.

J'examinerai le rapport, ou plutôt le libelle virulent & diffamatoire de MM. Piette, de Leuryes, Noury. Ce n'est pas la premiere fois qu'on essaie sur moi une arme odieuse. J'ai déjà combattu des assassins de réputation ; je vais ici les

combattre encore, puiſqu'aujourd'hui la loi l'exige. J'examinerai le certificat rempli de faux dont on s'appuye, & je dévoilerai les motifs qui font fermenter tant de haine.

Si ma défenſe paroît un peu tardive, mon excuſe eſt dans le peu de tems que me laiſſent pour écrire, & une ſanté foible, & une vie que la pratique de la médecine, à laquelle je ſuis totalement conſacré, rendent très-pénible & très-laborieuſe.

Il pourroit réſulter de cet écrit une réflexion funeſte aux malheureux : c'eſt que l'homme qui s'approche de l'infortune pour la ſoulager dans ſes maux, trouve quelquefois dans la miſere une telle dégradation, qu'elle ſe livre entiérement à l'intrigue la plus criminelle contre ſon bienfaiteur : mais la bienfaiſance eſt un beſoin pour certaines ames. Cette conſidération peut les éclairer & ne doit pas les arrêter.

Il ſemble que la dame Heuzard, qui fait le ſujet de ce mémoire, & qui, avant ſon accouchement, étoit dans une miſere qui ſeule a provoqué mes ſoins, ſoit aujourd'hui malheureuſe par l'accident d'un renverſement de matrice, qui eſt du fait de la nature. Il ſemble qu'elle ait beſoin d'être ſervie, qu'elle ne puiſſe vaquer à

ſes affaires ; il n'en eſt pas ainſi. Elle eſt accouchée depuis deux ans paſſés. Elle ne porte pas la moindre trace à l'extérieur, de ſon accident. Elle n'a pas de fievre. Elle peut vaquer à ſes affaires. Sa matrice, comme elle le dit elle-même dans ſon mémoire, page 31, ne décele ni maladie, ni vice. Deux femmes à Paris ſont dans la même ſituation ; l'une depuis dix années & vaque à ſes occupations ; une autre depuis un an ; c'eſt une femme-de-chambre, qui n'eſt point empêchée de faire un ſervice aſſujettiſſant. Elles n'ont été conſervées que parce qu'on n'a pas violenté la nature. J'ai conſervé la dame Heuzard en une circonſtance où la plupart des femmes ont péri, & dans laquelle elle eût ſuccombé infailliblement elle-même, ſi je m'étois comporté autrement que je ne l'ai fait.

FAITS.

Je fus engagé, par une dame dont je ſuis le médecin, de donner mes ſoins à la dame Heuzard, lorſqu'elle étoit la demoiſelle Petit, marchande de modes rue & près l'égoût de Montmartre. Elle demeuroit alors avec deux de ſes ſœurs : la plus jeune avoit une maladie nerveuſe ; les deux autres une affection ſcorbutique, pro-

duite en partie par leur habitation mal-ſaine & par leurs chagrins. Je leur donnai avec aſſiduité & généroſité, mes ſoins, qu'elles étoient hors d'état de reconnoître. La demoiſelle Petit, mariée au ſieur Heuzard, avoit été accouchée de ſon premier enfant par M. d'Eſtrumeau : devenue groſſe du ſecond, ſon mari vint me prier de la venir voir, & de la délivrer dans ſon tems. Je me rendis chez elle : je la vis : l'aſpect de ſon infortune, les ſervices que je lui avois anciennement rendus, ainſi qu'à ſes ſœurs, m'impoſerent la loi de l'obliger encore. Je lui promis de l'accoucher. Un médecin s'attend bien à voir oublier ſes ſoins ; mais qui voudroit embraſſer le plus pénible, oui certes le plus pénible des états, s'il riſquoit d'échanger, comme ici, de la bienfaiſance contre de la calomnie ? les exemples heureuſement ſont rares. Je fis pluſieurs viſites à la dame Heuzard pendant ſa groſſeſſe.

Je fus appellé le 10 Juin 1785, à ſept heures & demie du matin. Je me rendis entre huit heures à huit heures & demie ; le ventre étoit très-volumineux ; les douleurs étoient très-lentes ; la matrice étoit ſans énergie. Je m'aſſurai de ſon état, & lui annonçai qu'elle accoucheroit, ſans de grandes douleurs, entre midi, midi & demi.

Cette aſſurance, comme on l'a vu dans l'ouvrage que je joins ici, étoit fondée ſur des principes & ſur l'expérience. Je lui recommandai de ne pas ſe fatiguer, je lui dis que j'allois voir quelques malades; que je ſerois de retour à onze heures, onze heures & demie au plus tard. Je fus faire promptement quelques viſites & revins en effet à onze heures & demie.

Les douleurs avoient été très-lentes, très-décourageantes; le ventre étoit exceſſivement gros: mais enfin le col très-relâché ſembloit diſpoſé à laiſſer paſſer l'enfant. Je fis mettre la dame Heuzard ſur un lit. C'eſt là que pour ſe débarraſſer elle ſeconda de toutes ſes forces quelques douleurs très-lentes, combinées principalement avec des épreintes.

Enfin, elle accoucha entre midi, midi & demi. Je coupai le cordon & le liai ſeulement du côté de la mere: je laiſſai ſaigner celui de l'enfant, que je portai ſur une chaiſe pour lui donner les ſoins d'uſage en ce cas. Après avoir comprimé le cordon de l'enfant & l'avoir laiſſé ſaigner ſuffiſamment, pour le dégorger d'un excès de ſang, qui en fait périr un grand nombre peu après leur naiſſance, je l'enveloppai des premiers langes & le plaçai commodément.

Pendant que je donnois mes ſoins à l'enfant, je demandai de l'eau de méliſſe pour en frotter le bas-ventre de la femme. Comme il n'y en avoit pas, je dis que j'y ſubſtituerois de l'eau-de-vie, & l'on fut en chercher. La garde, qui ne connoiſſoit pas mes intentions, & qui croyoit que c'étoit pour aider à la délivrance, dit à la femme; ſoufflez fort dans votre main : je le défendis très-expreſſément, comme il eſt conſigné dans la plainte; mais il étoit trop tard, le conſeil de la garde avoit été exécuté.

Après avoir donné à l'enfant, pendant quelques minutes, les ſoins abſolument néceſſaires, ſurtout dans ces ſortes d'accouchemens, je revins à la mere, dont je jugeois la matrice en un état de foibleſſe & d'engorgement conſidérable, d'après la nature de ſes douleurs en accouchant. Je portai mes vues à fortifier la matrice, afin qu'elle revînt ſur elle-même, & qu'à ce moyen j'évitaſſe une perte, ordinaire en pareille circonſtance. Avant d'avoir aucunement touché la mere, je dis à la garde de verſer de l'eau-de-vie dans le creux de ma main, pour frotter le bas-ventre de l'accouchée. Mon intention étoit, avec ce ſpiritueux, dont l'action pouvoit ſe faire ſentir ſur la matrice, à travers le tiſſu de la peau, e

redonner un principe élaſtique à cet organe, que je jugeois dans une grande inertie. Je frotte le ventre avec quelques gouttes d'eau-de-vie. Je ne ſens pas la matrice. Je crois qu'elle eſt contractée comme elle doit l'être, avant qu'on tente la délivrance. Je porte un doigt à l'intérieur. Je touche une tumeur, groſſe comme une tête d'enfant, recouverte du délivre qui la précédoit, laquelle ſe préſentoit auprès des grandes levres. Je crois d'abord avoir mal jugé, en touchant le ventre, que la matrice fût contractée : j'y reporte ma main une ſeconde fois; je ne la ſens point; & je juge alors que la tumeur qui ſe préſente à l'extérieur eſt la matrice renverſée, retournée. Eſt-ce l'effort de la femme dans la derniere douleur qui a produit cet accident ? Eſt-ce la mauvaiſe pratique du ſouffle dans la main, après la ſortie de l'enfant ? Je l'ignore.

Je ſentis la néceſſité de repouſſer très-promptement le viſcere avant qu'il fût ſorti. Je porte ma main à l'intérieur. Le délivre me ſert de couſſin. Je repouſſe avec effort dans tous les ſens ſur tous les points du viſcere : mais la douleur que cauſe ma tentative, produit des cris dont l'effet eſt de faire plonger le diaphragme & les inteſtins: en ſorte que plus je fais d'efforts pour retourner

& repousser en haut le fond renversé de la matrice, plus le diaphragme & les intestins en font pour l'abaisser.

La femme veut absolument que je me retire. Je suis forcé de céder pour un instant : mais en retirant ma main, l'organe retourné, & que je n'avois pu reporter à sa place, à raison du resserrement du col, est poussé par le diaphragme, par les intestins & par l'air qui s'est dilaté : il se présente au dehors tout retourné comme un gand. Je découvre alors la femme, sous les vêtemens de laquelle j'avois agi jusqu'à ce moment ; je montre l'accident à la garde, au mari, & leur fais remarquer que le placenta est entiérement attaché à la matrice, ainsi que le dit la plainte.

Je tente de presser l'organe pour le repousser & le faire rentrer avec le délivre ; mais toute espece de tentative est vaine : c'étoit une masse très-grosse, & qui s'étoit encore tuméfiée depuis sa sortie, & par l'abord du sang, & par l'air qui s'étoit dilaté, ce qui rendoit le tout de la grosseur d'une vessie soufflée.

Tous mes soins pour rétablir la masse entiere étoient inutiles. Je détachai le délivre pour avoir moins de volume. Je frottai la matrice à nud avec de l'eau-de-vie, pour la forcer à se con-

tracter, afin d'avoir moins d'hémorrhagie. Je l'enveloppai enſuite dans un linge, & après des efforts longs, ſouvent réitérés, & ménagés ſelon l'état de la femme, je parvins à faire rentrer dans l'intérieur toute cette maſſe, & à la repouſſer tellement, que la matrice étoit à trois pouces de haut dans l'intérieur: mais je ne pus jamais, quelques efforts que je fiſſe, & à diverſes repriſes, forcer le fond à remonter aſſez haut pour ſe retourner complettement. Toutes mes manœuvres, en repouſſant le fond, irriterent le ſphincter, autrement dit, le muſcle orbiculaire du col de la matrice. Ce muſcle ſe ſerroit & étrangloit le corps du viſcere, de maniere que plus je faiſois de tentatives pour la réduction, plus ce reſſerrement la rendoit impoſſible. Le fond de la matrice étoit ſans ton, le col en avoit trop au contraire. Le fond étoit une véritable éponge toute gorgée de ſang; je ne pouvois le preſſer, ni le toucher, ſans en faire couler une grande quantité.

Par mes preſſions graduées, après une foule de tentatives, j'avois reporté le viſcere à l'intérieur. J'employai toutes ces opérations pendant plus d'une heure & demie. Je ſentis que ſi je m'obſtinois davantage, ou je ferois périr la

femme par une perte épouventable ; ou j'altérerois la substance même de l'organe. C'est pourquoi le désordre étant en plus grande partie réparé, & sentant le risque évident d'aller plus loin, je crus devoir m'arrêter à ce point que la nature ne vouloit pas que j'outre-passasse pour la conserver. Pendant toute cette opération, qui fut bien longue, je conservai, quoiqu'on dise, une liberté de tête qui dominoit cette rare & dangereuse circonstance. Ne pouvant disposer de la nature au-delà, & sentant que la perte avoit mis la femme à l'extrême de ce qu'elle pouvoit endurer, je crus devoir céder à la nécessité que m'imposoit la situation : je laissai la malade tranquille, afin que la vie se rallumât assez pour qu'elle soutînt de nouvelles tentatives ; ou qu'elle vécût sans autre indisposition que de porter dans le vagin le fond de sa matrice ; ce qui ne pouvoit nuire au terme de sa vie, ni à la nature de toutes ses occupations.

Ce travail pénible pour le corps, pour l'esprit & le cœur dura jusqu'à trois heures. J'annonçai au mari le danger, en lui disant : « J'ai » fait deux mille accouchemens, & cet accident » ne m'est point encore arrivé. On le regarde » comme funeste. J'espere néanmoins conserver

» ici la vie de votre femme. J'ai réparé l'acci-
» dent jusqu'où la nature me l'a permis. Voyez
» d'habiles gens; mais je doute qu'ils fassent
» mieux. J'aurois confiance aux lumieres de
» M. Sabatier. Je reviendrai dans une heure ».

Il étoit trois heures passées quand j'arrivai chez moi, hors d'état, par la malpropreté de mon linge, de m'être présenté ailleurs. Je racontai à deux personnes qui s'y trouverent, ce terrible accident. Il n'étoit pas encore quatre heures que j'avois déjà reçu une lettre, pour me prier de revenir voir la malade, chez laquelle je fus en effet de retour à quatre heures, ainsi qu'il est consigné dans la plainte. Ce n'étoit pas là assurément abandonner inhumainement une femme, ainsi que l'on ose le dire dans le libelle. Je cherchai à m'assurer si l'on pouvoit tenter encore la réduction; mais le col de la matrice resserroit fortement le fond qui étoit renfermé dans le vagin, & qui s'y trouve encore comme un corps étranger, de la grosseur aujourd'hui d'une petite poire. La moindre pression sur ce viscere tout spongieux en faisoit couler beaucoup de sang, & la femme n'en pouvoit plus perdre. Je défendis de la remuer de son lit, parce que le mouvement eût pu, dans son état de foiblesse,

lui causer des convulsions & la mort. Je quittai l'accouchée à cinq heures, & j'y revins, pour la quatrieme fois, entre dix & onze heures du soir, avec un de mes éleves. Les mêmes tentatives de réduction réitérées furent toujours de la même inutilité, à raison du resserrement de plus en plus considérable du col.

La dame Heuzard revenue de son extrême foiblesse & ranimée par une potion cordiale, qu'on se donne le ridicule de blâmer, put supporter alors d'être transportée dans son lit par moi & mon éleve; ce qui dura plus d'une heure. J'ordonnai de continuer cette potion pour rallumer de plus en plus les forces.

Je renvoyai le lendemain matin mon éleve chez la dame Heuzard, chez laquelle je me rendis moi-même vers le milieu du jour. Je sentis toujours la même impossibilité de réduire, & la même effusion de sang. Sur ce que je conseillois d'appeller M. Sabatier, le sieur Heuzard me fit l'aveu de sa misere extrême. Ce fut avec honte, & il avoit raison ..... Je lui dis, » je » ne puis pas disposer des autres comme de » moi. Je verrai un de ces jours M. Sabatier, & » si je puis, je l'amenerai. Mais c'est un homme » public, vous pouvez l'aller voir & le prier

» de venir ». On me parla bientôt de gens inconnus, ſorte d'eſpece, qui toujours fait ſoi-diſant des prodiges. Je dis, je l'avoue, avec cette humeur que donne l'amour de la ſcience & la connoiſſance des difficultés : « Les gens habiles » ne pouvant rien ici que feront les mâchoires ? » Ils tueront.

Sept jours ſe paſſerent en cet état ſans la conſultation que je conſeillois. Il y eut de petites brigues. Je ſçus qu'elles étoient provoquées par Me Gautier de Claubry qui voyoit la malade en ſecret.

Le dimanche on provoqua une conſultation, ſans m'en avoir fait part que quelques heures avant ; & l'on n'y appella pas M. Sabatier, dont j'avois vanté, ſelon ma conſcience, le mérite. Je crus entrevoir qu'on méditoit une trame. Les lumieres, la franchiſe & le ton ferme de M. Sabatier l'auroient déconcertée. J'expoſai à cette conſultation les faits que je viens de détailler, & non les faits qu'a oſé fauſſement certifier M. Thévenot. Je prouverai la méchanceté & la fauſſeté de ſon certificat, par la plainte même de cet odieux procès.

Après qu'on eut viſité la malade, dont le ventre n'étoit aucunement gonflé, parce qu'il

n'y avoit aucune irritation, M. Thévenot propoſa des bains de l'eau de veau. MM. Goubelly & Theuillier ſe rendirent après des conteſtations à ce remede & à ce régime, qui ne me parut guere convenable à une femme auſſi épuiſée. Je ramenai les conſultans à l'objet capital, la réduction. Je dis que vu l'état du col de la matrice, elle m'avoit été impoſſible; que je la croyois telle encore; mais que je ferois les derniers efforts en préſence des conſultans, s'il y avoit un concours d'opinions. M. Thévenot ne répondit point à cet important article; & d'impatience, je dis, Meſſieurs, nous tenons ici le conſeil des rats; le grelot à attacher, c'eſt la réduction.

Le lendemain de cette conſultation, le ſieur Petit, frere de l'accouchée, m'écrivit de ne pas me donner la peine de revenir chez ſa ſœur, & M. Gauthier de Claubry me remplaça près de la dame Heuzard.

Je reçus après quelques jours une lettre de Me Gauthier de Claubry. J'en rendrai compte. J'apperçus un piege. Je n'oppoſai à de la finaſſerie, que bonté, franchiſe & fermeté, comme on le verra bientôt. Le ſieur Heuzard vint chez moi me faire des excuſes de la lettre de ſon beau-frere, en m'aſſurant qu'il n'avoit pas été le maître

chez

chez lui ; & un mois après, il rendit contre moi une plainte criminelle. Voici les charges d'accusation.

1°. On assure que je suis revenu trop précipitamment à l'accouchée pour la délivrer.

2°. On me fait un grief d'avoir versé de l'eau-de-vie sur son ventre pour le frotter.

3°. On avoue que j'ai défendu à la femme de souffler dans ses mains ; mais on m'accuse de lui avoir dit de pousser.

4°. On assure que j'ai tiré avec violence le cordon, ce qui a produit le renversement.

5°. On m'impute encore d'avoir pris la matrice renversée pour une tête d'enfant, & d'avoir voulu l'attirer au dehors.

6°. Je n'ai pas employé, dit-on, les moyens de la réduction.

7°. J'ai abandonné la malade.

8°. J'ai dissimulé le danger, & j'ai empêché d'appeller des consultans.

9°. Je n'ai pas employé le traitement convenable.

Voilà avec clarté & fidélité ce qu'on avance contre moi.

L'organe s'est renversé, dites-vous ; parce que j'ai dit à la femme, poussez ; parce que j'ai tiré

le cordon & amené moi-même au-dehors la matrice que je prenois pour une tête d'enfant?

Vous avouez dans votre plainte que j'ai défendu à la femme de souffler dans ses mains; c'est donc à faux, & seulement pour donner probabilité à votre accusation, que vous me supposez avoir dit, poussez; car la défense de souffler est analogue à celle de pousser.

Vous m'accusez d'avoir pris la matrice renversée pour une tête d'enfant. Je me suis déjà expliqué à cet égard. Ce n'étoit pas une si grande impéritie d'avoir cru de premier abord à une tête précédée du délivre. En touchant le ventre je n'y sens pas la matrice; je la crois contractée; je vais reconnoître l'état des parties; je sens une masse de la grosseur d'une tête: je crois que je me suis trompé en touchant le ventre, qui d'ailleurs étoit gros & boursoufflé; je l'examine de rechef & avec soin: je n'y sens pas la matrice: je juge alors que c'est elle qui est retournée & qui s'avance dans le bassin. Quand on n'a ni examiné, ni pu examiner encore, un cas ordinaire se présente plus naturellement à l'esprit qu'un cas rare; & la premiere idée n'est assurément pas une impéritie. J'ai bientôt reconnu que la matrice étoit retournée.

Eh bien ! j'accorde pour un inſtant cette prétendue erreur : toute fauſſe qu'eſt cette accuſation, elle prouve elle-même la fauſſeté de celle dans laquelle vous dites que j'ai tiré le cordon ; car il n'y a pas de matrône de campagne qui ne ſache que quand il y a deux enfans, on ne tire le cordon pour délivrer, que quand le ſecond eſt ſorti : or, ſur deux mille accouchemens que j'ai faits, j'ai rencontré pluſieurs fois des accouchemens de deux enfans : ſi j'avois tiré le cordon avant la ſortie du ſecond, j'aurois produit une hémorrhagie & la mort ; ce qui au moins m'auroit appris à ne pas revenir à une ſi groſſiere faute. Si j'ai donc cru à une tête, comme vous le dites, je n'ai pas tiré le cordon comme vous l'aſſurez.

Selon vous, j'ai amené la matrice au dehors pour une tête. Pouvez-vous ſavoir ce que j'ai fait à l'intérieur ? Vous vous faites une fable populaire de l'accouchement, que vos donneurs de rapports regardent eux-mêmes comme abſurde, mais à laquelle ils feignent de croire, parce qu'elle convient à l'intérêt de leur haine. Vous imaginez que quand l'enfant vient par la tête, on va la chercher avec les mains pour l'attirer au dehors : cela ne ſe fait, ni ne ſe peut faire,

L'accouchement eſt tout entier du fait de la nature. La tête vient ſeule : on ne la tire pas ; mais on la reçoit ; & quand on veut la tirer, on ne peut avoir de priſe à cet effet qu'avec un inſtrument. Je n'ai donc pas tiré votre prétendue tête avec mes doigts ? Et ſi j'ai cru à cette tête, je n'ai pas tiré le cordon, comme je n'ai pas dit, pouſſez, ſi j'ai dit ne ſoufflez pas.

Vous avez imaginé les faits faux & improbables, de faire pouſſer, de tirer la tête, de tirer le cordon, pour appuyer votre calomnie. Comme vous ne ſaviez pas l'art en faiſant votre plainte, vous y avez fait un mêlange de vrai & de faux. Mais vous ne ſaviez pas que les faits faux dont vous m'accuſiez, étoient contradictoires aux vrais que vous avouiez. Ce que j'ai dit & fait eſt raiſonnable, conforme aux bons principes ; je les retrouve dans votre plainte : ce que vous ajoutez, ce que vous me prêtez, non-ſeulement eſt faux, mais encore contradictoire & abſurde. C'eſt donc par une partie même de votre accuſation que je repouſſe l'autre.

D'ailleurs les faits faux que vous avancez, que j'ai tiré le cordon, que j'ai dit, pouſſez, vous ne ſavez pas qu'ils ne produiſent jamais le renverſement ſans une diſpoſition naturelle ; que ſans

cette diſpoſition, le cordon caſſe plutôt que de renverſer le fond de la matrice : c'eſt peut-être à ce deſſein que la nature prévoyante rend le cordon, à ſon inſertion au placenta, moins réſiſtant que dans tout le reſte de ſon étendue. Vous m'imputez donc à délit, la mauvaiſe diſpoſition de la nature.

Néanmoins ces faits faux, abſurdes, contradictoires, incapables d'opérer ſeuls le renverſement, vous les ſuppoſez dans votre libelle, dans vos rapports calomnieux ; vous les ſuppoſez, dis-je, prouvés & avoués par moi-même, au moyen d'une fabrication de certificat. Avec un tel ſavoir-faire, avec de tels prémices, on porte loin ſes argumens. Voilà une ſinguliere maniere d'établir un délit criminel, elle eſt toute ſemblable à celle du loup de la fable. C'eſt celle qui convient à MM. Pietre, Deleuries & Gauthier de Claubry ; & c'eſt là ce qu'ils oppoſent à l'examen ſcrupuleux & au raiſonnement très-ſolide des ſept perſonnes les plus habiles en ce genre de la capitale, nommés par le Magiſtrat pour donner leur jugement ſur cette affaire. Mais quand on s'établit accuſateurs & juges d'impéritie, il ne faut pas, en montrant une partialité criminelle, en dévoilant évidemment un

desir odieux d'attenter à l'existence morale d'un homme qui jouit de la confiance publique, il ne faut pas, en prenant un langage qui n'est pas celui de l'honneur & de l'amour du bien, offrir soi-même la démonstration de l'impéritie. Il ne faut pas rétablir de vieilles erreurs reléguées seulement chez les plus ignorantes lévandieres de campagne; je prouve ce que j'avance.

Le renversement de la matrice peut-il être absolument du fait de la nature? Il n'y a point de doute à cet égard. MM. Pietre, Deleuries, &c. en conviennent: mais ils se gardent bien d'en faire l'application à ma circonstance; c'est une sorte de réserve qu'ils conservent pour eux.

De leur aveu la nature produit cet accident. Mais ce qu'ils établissent à ce sujet non-seulement est faux, mais même pitoyable. Ils donnent pour cause de ce renversement, le cordon trop court, le cordon entortillé autour du corps de l'enfant. Qui jamais avec un peu de bon sens, a pu dire que le cordon ombilical pût être trop court? Quant à l'entortillement du cordon autour de l'enfant, sur cent accouchemens, dans 80 pour le moins, le cordon est en cet état. Ces contours ne font pas le plus petit obstacle, comme on le prétend ridiculement. Un peu de mécha-

nique en accouchement, démontre tout le ridicule de cette vieille erreur.

Ils attribuent le renverſement encore à la poſition droite de la femme : mais pas davantage ; car dans bien des campagnes les femmes accouchent debout, & même ſuſpendues. Cette mauvaiſe pratique cauſe des chûtes de vagin & autres accidens ; mais jamais de renverſement de matrice.

Les efforts ſur le cordon pour obtenir le placenta, ſont regardés par MM. Leuries & Pietre comme la vraie cauſe du renverſement. Mais le placenta eſt implanté ſur le côté de la matrice ; le cordon ne correſpond jamais au milieu de ſon fond ; conſéquemment l'effort que l'on fait agir ſur le côté, & non ſur le fond de la matrice.

La preſſion des inteſtins & du diaphragme ſur le fond de la matrice, qui a perdu ſon énergie dans l'accouchement, eſt une cauſe poſitive de ſon renverſement. Qu'oppoſent ces Meſſieurs à ce fait que la raiſon démontre ? C'eſt, diſent-ils, « une fineſſe, une argutie d'eſprit pointilleux ». Voilà comment ces Meſſieurs réfutent avec de jolis mots, la marche de la nature. Si le diaphragme, par ſa preſſion ſur le fond de la ma-

trice, peut expulſer l'enfant, pourquoi l'effort de cette même preſſion n'enfonceroit-il pas le fond de cet organe en inertie, comme une preſſion enfonceroit la cuve d'un chapeau mol? Qu'on démontre que cela eſt impoſſible, & je n'ai plus rien à dire.

Quant au reproche qu'on me fait d'avoir abandonné la malade, il eſt abſurde. J'ai été chez la dame Heuzard depuis huit heures & demie juſqu'à neuf du matin, depuis 11 heures & demie juſqu'à 3 heures, de 4 juſqu'à 5 heures, & de 11 heures du ſoir juſqu'à plus de minuit. Voilà ſix heures le premier jour données à la dame Heuzard. Mais M. Broſſard, en contradiction avec lui-même, ſe permet, dans ſon calomnieux mémoire des atrocités. Je laiſſe, dit-il, page 20, ma victime mutilée. Mais bientôt oubliant ſon accuſation d'abandon, il me fait contradictoirement le reproche de mon exactitude, en allant voir une fois la malade. J'y renvoyois deux fois encore mon éleve; c'étoit, oſe-t-il écrire, « une » exactitude indécente, pour demander ſi la ma- » lade étoit morte ». Je ſuis familiariſé à ces atrocités dans des libelles anonymes; mais j'avoue que je ne les attendois pas d'un avocat. Je ne croyois pas qu'il en pût exiſter un qui com-

promît ainſi ſon honneur & ſon état.

On ſe plaint que je n'ai pas réparé cet accident qu'on aſſure très-réparable dans le premier inſtant. M. Deleuries cite un renverſement qu'il aſſure avoir rétabli. Mais de ce qu'il a rétabli, eſt-il à conclure que toujours l'on peut rétablir.

Ce renverſement de la matrice eſt d'autant moins reparable après l'accouchement, que le ſphincter du col ſe reſſerre davantage : or, le col n'avoit point été tourmenté chez la dame Heuzard par des touchers inutiles & dangereux ; ſes douleurs avoient été lentes, elles ont peu peſé ſur le col ; l'accouchement a été prompt : le plan externe de la matrice avoit perdu toute énergie, tandis que le ſphincter du col, ſemblable aux muſcles fléchiſſeurs dans les ſyncopes, avoit conſervé la ſienne. Le col s'eſt relâché pour laiſſer paſſer l'enfant comme fait le ſphincter de l'anus dans une autre fonction. Le fond a traverſé le col, comme le rectum en deſcendant paſſe chez les enfans à travers le ſphincter relâché. Ce rectum ſe repouſſe & rentre chez les enfans ; la même choſe a lieu quelquefois pour la matrice ; mais auſſi quelquefois cette réduction eſt impoſſible ; & quand on fait trop d'efforts, on peut altérer la ſubſtance même de l'organe, & pro-

duire une ſupuration longue & mortelle, comme je vais le prouver après.

Probablement que dans le renverſement que M. Deleuries, dit avoir réduit, le col de la matrice, ayant été fatigué, avoit peu de force pour ſe contracter, au moyen de quoi la réduction a été facile.

Ainſi ſur deux obſervations ſemblables en apparence, on ne peut argumenter de l'une par l'autre, les circonſtances n'étant pas les mêmes, quoiqu'il ſoit bien difficile de s'en appercevoir. Ce qui rend la ſcience de la médecine ſi difficile, ce qui la fait croire conjecturale, c'eſt la reſſemblance des faits; reſſemblance que l'on prend pour de l'identité. Il faut être en garde contre cette reſſemblance. C'eſt un principe ſi fondamental, qu'Hippocrate en a fait le premier de ſes aphoriſmes. L'expérience trompe, & rien de ſi difficile que d'en juger, *experentia fallax judicium difficile.*

Cette réduction que MM. Pietre, & Deleuries préſentent comme ſi ſimple, eſt quelquefois impoſſible, comme l'avouent leurs plus célebres confreres; & quand elle eſt poſſible, elle eſt quelquefois très-dangereuſe, comme je vais le prouver par des obſervations.

MM. Beaudeloque & Sabatier, qui en ſavent bien autant que MM. Deleuries & Pietre, conviennent qu'appellés dans un cas de renverſement, ils n'ont pu réduire. Qu'en eſt-il réſulté? C'eſt que n'ayant pas violenté la nature, ils peuvent chacun offrir l'obſervation d'une femme conſervée. Ces deux femmes ſont en état de vaquer à leurs affaires. Celle que connoît M. Baudeloque exiſte à Paris depuis 10 ans avec cet accident; celle de M. Sabatier exiſte depuis un an paſſé: elle eſt employée à des occupations pénibles.

Je connois deux autres cas où l'on s'eſt obſtiné à réduire. Dans le premier, M. Pean accouchoit rue Saint-Victor en 1771, Madame Fleuri, boulangere, femme très-grande, qui avoit eu déjà pluſieurs enfans. La matrice ſe renverſa & ſe préſenta au dehors, peu après l'accouchement, ſans qu'il en eût pu ſavoir la cauſe. Il s'obſtina à la réduction & il y parvint. Il racontoit dans ſes cours comment il s'y étoit pris; mais probablement que par ſes efforts il avoit altéré ſans s'en appercevoir la ſubſtance même de la matrice; car Madame Fleuri mourut ſix mois après d'une ſuppuration dans cet organe. M. B***, maître en chirurgie, & principalement occupé dans l'accouchement, en délivrant, en 1776,

Madame Ballivet, marchande parfumeuse, montagne Sainte-Genevieve, très-grande & belle femme, qui avoit déjà eu plusieurs enfans, vit l'accident de ce renversement de matrice : il réduisit complettement, mais la femme mourût peu de jours après, & la matrice se trouva presque gangrenée à l'intérieur, comme je l'ai sçu de ceux que la curiosité porta à enlever ce cadavre du cimetiere de Saint-Etienne-du-Mont pour l'observer.

Ainsi dans les trois cas où M. Sabatier, M. Beaudeloque & moi n'avons pu faire sans danger la réduction, les femmes conservent la vie; & dans deux cas où la réduction a été faite, elles ont été blessées & en sont péries. J'ai jugé que si je m'obstinois à vouloir le mieux, je produirois le pis. Ai-je donc dû faire plus d'efforts pour réduire complettement avec le risque certain de tuer, ou réduire incomplettement avec la certitude de conserver la vie ? D'ailleurs, quel est aujourd'hui cet accident ? C'est une tumeur dans le vagin, de la grosseur d'une petite poire Mais l'accident fût-il encore plus grand, falloit-il faire des efforts dans ce cas inutiles & infailliblement mortels. On me fait donc ici un crime de ma malheureuse habileté pour conserver la vie; car enfin, si j'avois tué la dame Heu-

zard, j'étois en regle, parce que l'autorité des maîtres de l'art pouvoit justifier sa mort. Revenons à la procédure.

D'après la plainte, le sieur Heuzard demanda à faire visiter sa femme & permission de faire informer. La visite fut seulement ordonnée. Voici le rapport des médecins & chirurgiens du Châtelet.

« Nous Conseillers-Médecins & Chirurgiens ordinaires du Roi, en son Châtelet de Paris, de l'ordonnance de, &c.... nous sommes transportés, &c..... » à l'effet de voir & visiter la dame Heuzard, pour constater son état : nous l'avons trouvée au lit, sans fievre, » pâle, décolorée ; suite des pertes abondantes qu'elle » nous a dit avoir essuyées par-tout le corps, & spécialement à la région hypogastrique (le bas-ventre), où » elle nous a dit ressentir une douleur avec pesanteur » sur le fondement. L'ayant touchée par les parties naturelles, nous avons trouvé dans le vagin, à un demi- » pouce de la vulve, une tumeur unie, ronde & solide, pouvant avoir, vers cette extrémité, trois pouces » environ de tour, que nous avons reconnue pour être » le fond de la matrice. Ayant poussé nos recherches le » plus avant possible, nous avons remarqué que cette » tumeur diminuoit ; mais nous n'avons pu sentir aucune trace du bourlet circulaire, qui pût nous assurer que le cercle de l'orifice cernât & étranglât la » tumeur ; c'est pourquoi nous présumons que la matrice

» a été renversée complettement : accident dû soit aux » efforts peu modérés pour opérer le détachement du » placenta si-tôt après l'accouchement, soit à l'inertie de » ce viscere ; avec cette différence que, dans le cas d'iner- » tie, cet accident n'est ordinairement complet que par » gradation ; au lieu que lorsqu'il est occasionné par les » efforts faits pour opérer la délivrance, le renverse- » sement se fait sur le champ...... Notre pronostic sur » l'état actuel de la malade, est qu'elle restera incom- » modée toute sa vie. Fait à Paris, le 24 Juillet 1785. » *Signés* SALLIN, DELEURYES, RUFFIN. »

A la suite de ce rapport, très-peu propre à éclairer le Juge, le sieur Heuzard articula une foule de faits dont il demanda à faire preuve ; mais comme il ne pouvoit pas y avoir de preuve à faire de ce qui s'étoit passé sous les vêtemens de la femme en accouchant, & que la plupart des faits étoient étrangers à une soi-disante impéritie, le Magistrat ordonna un nouveau rapport par tous les médecins & chirurgiens du Châtelet réunis : cette sentence est un modele de sagesse & d'équité. En voici les termes : « Disons » avant faire droit, que la dame Heuzard sera » de nouveau vue & visitée par les médecins » & chirurgiens du Châtelet réunis, ès-mains » desquels seront remises les plaintes, demandes » & requêtes énonciatives des faits articulés

» par le ſieur Heuzard, & les défenſes de Me.
» Alphonſe Leroy; leſquels, après lecture priſe
» deſdites pieces, viſite faite de la dame Heu-
» zard, malade, pouront entendre ladite ma-
» lade, le ſieur Heuzard ſon mari, la garde ma-
» lade employée lors de l'accouchement, les
» médecins ou chirurgiens appellés pour con-
» ſulter ou traiter ladite malade; entendre auſſi
» Me Alphonſe Leroy, & prendre tous autres
» renſeignemens qu'ils jugeront convenables;
» même les autoriſons à conſulter leurs com-
» pagnies reſpectives, s'ils le croient néceſſaire,
» & s'expliqueront ſur l'état de la malade, ſi cet
» état doit être imputé à l'impéritie dudit Me Al-
» phonſe Leroy; motiveront leur avis s'il eſt
» unanime, & leurs avis s'il y a diverſité ». En
conſéquence de cette ſentence, le rapport ſui-
vant intervint.

« Nous Docteurs Régens de la Faculté de Médecine,
» & Maîtres en Chirurgie de Paris, &c.....

» Pour nous conformer audit Jugement, nous nous
» ſommes réunis, nous Médecins & Chirurgiens du Châ-
» telet, & ſommes convenus de prendre, ſucceſſive-
» ment l'un après l'autre, communication des pieces
» énoncées en la Sentence; connoiſſance préalablement
» priſe deſdits contredits & écritures: nous avons ar-
» rêté, vu l'importance de la queſtion ſoumiſe à notre
» jugement, & les difficultés qu'elle préſente, de nous

» aſſocier MM. Petit, Sigault, Sabattier, Piet & Baude-
» loque, qui jouiſſent tous d'une grande réputation dans
» l'art & pratique des accouchemens, pour nous aider
» de leurs lumieres dans une affaire auſſi grave. Cette
» convention faite, nous avons pris avec eux jour &
» heure pour viſiter enſemble ladite dame Heuzard,
» conſtater ſon état, & notamment ſi cet état doit être
» imputé à l'impéritie dudit Me Alphonſe Leroy; à cet
» effet, nous nous ſommes tranſportés en la demeure de
» ladite dame Heuzard...... où étant réunis au nombre
» de dix, nous avons viſité & examiné ladite dame
» Heuzard, que nous avons trouvée au lit ſans fievre,
» mais ayant le teint pâle & décoloré. Ayant procédé
» à l'examen de la matrice, nous avons reconnu le ren-
» verſement de cet organe, qui eſt maintenant dans le
» vagin, à deux pouces de diſtance de la vulve, ou en-
» viron, où l'on ſent diſtinctement le fond de ce viſcere,
» qu'il n'eſt pas poſſible maintenant de remettre à ſa
» place ».

« Cet examen fait, s'agiſſant de déterminer par nous
» la cauſe de ce renverſement, & s'il doit être imputé
» à l'impéritie de l'Accoucheur, nous avons interrogé la
» malade, ſon mari, Me Gauthier Declaubry, ſon Chi-
» rurgien ordinaire; la dame Morel, garde, qui a aſſiſté
» à l'accouchement. Finalement, nous n'avons rien né-
» gligé, aux termes de la Sentence, de tout ce qui a pu
» éclairer ſur cet objet. Me Alphonſe Leroy ne s'y étant
» pas trouvé, nous n'avons pu prendre en conſidération
» que ſes défenſes conſignées par écrit. Après ces dif-
» férens renſeignemens, le premier point à juger, ſavoir
» ſi

» si le renversement de la matrice dont est affligée la
» dame Heuzard, doit être imputé à l'impéritie de Me Al-
» phonse Leroy, a été mis en délibération. Chacun a dit
» son avis, & en a exposé les motifs : de dix opinans, sept
» ont été d'avis que le renversement de la matrice doit
» être attribué à la constitution foible, molle & lâche
» de cet organe, comme cause principale & efficiente,
» & que le travail de l'accouchement, aidé peut-être par
» les manœuvres de l'Accoucheur, doit être regardé
» comme la cause déterminante ; de maniere que, si
» cette disposition vicieuse n'eût pas préexisté, le renver-
» sement ne s'en seroit pas ensuivi, & n'auroit pas été
» déterminé par ces différentes manœuvres, même en les
» admettant telles que ses adversaires les lui objectent.
» De pareils procédés sont incapables de produire le
» renversement d'une matrice saine. S'il n'en étoit pas
» ainsi, on verroit souvent ce malheur arriver, sur-tout
» à la campagne, dans les mains des Sages-femmes pour
» la plupart peu instruites, & d'autres femmes encore
» plus ignorantes, qui, sans principes ni méthode, font
» les Accoucheurs dans l'occasion. On sait qu'elles sont
» dans l'usage de tirer le cordon ombilical avec tant de
» force, que fréquemment elles le cassent, ou elles
» donnent lieu à des descentes de matrice, sans cepen-
» dant en occasionner le renversement ; aussi les pro-
» lapsus ou déplacemens de matrice y sont très-communs,
» tandis que le renversement y est on ne peut pas plus
» rare, par la raison que cet organe, quand il est bien
» constitué, offre beaucoup de résistance, & est très-
» difficile à renverser.

C

» Pour ce qui eſt du ſecond chef, Me Alphonſe Leroy » dit dans ſes défenſes, qu'il a fait des tentatives pour » remettre la matrice à ſa place, mais qu'elles ont été » infructueuſes; ce qui ne paroîtra pas ſurprenant, ſi » d'un côté on conſidere la grande difficulté qu'il y a à » faire la réduction d'une matrice totalement renverſée, » comme celle dont il s'agit dans l'eſpece préſente; & » de l'autre, ſi on prend en conſidération que l'opéra- » teur n'a que quelques momens en ſa diſpoſition pour » tenter d'y remédier, ſans être ſûr du ſuccès; & que des » tentatives de réduction trop répétées, ajoutent toujours » au danger qui provient de l'accident même, & s'ag- » gravent au point, que telle femme qui auroit pu vivre » malgré le renverſement de la matriee, y ſuccombe » alors promptement.

» Le pour & le contre ayant été ſuffiſamment diſ- » cutés, il a été dreſſé de ſuite, ſur le lieu, un arrêté ſur » papier ordinaire ....; il eſt conçu en ces termes, mot » pour mot:

» Nous Médecins & Chirurgiens ſouſſignés, chargés » par le Magiſtrat du Châtelet, de donner notre avis » ſur le point de ſavoir ſi la deſcente de matrice dont ſe » trouve attaquée madame Heuzard, eſt l'effet d'une » impéritie commiſe par Me Alphonſe Leroy, qui l'a » aidée dans le travail de ſon accouchement. Avons » penſé qu'il falloit diſtinguer deux tems dans le fait ſou- » mis à notre jugement: le premier eſt celui qui a pré- » cédé le renverſement de la matrice; le ſecond eſt celui » qui l'a ſuivi. Dans le premier cas, Me Alphonſe Leroy » a-t-il fait contre les regles de l'art quelque choſe dont

» s'en soit ensuivi nécessairement le renversement de » l'organe ? Sur ce point nous avons jugé que Me Leroy » n'a rien fait de répréhensible, rien qui ait nécessairement produit le susdit renversement, & que par conséquent il n'y a de sa part, sur ce point, aucune impéritie. Quand le renversement a été fait, Me Leroy n'en » a-t-il pas commis une en ne remplaçant pas la matrice ? Sur ce second point, notre avis est que Me Leroy n'est pas plus répréhensible que dans le premier, » par la raison tranchante & péremptoire, que dans le » cas d'un renversement total & parfait d'une matrice, » molle & abreuvée, telle qu'étoit celle de la dame Heuzard ; car si elle ne l'avoit pas été, elle n'auroit pas été » renversée ; il est pour l'ordinaire au-dessus des forces & de la puissance de l'art, d'en procurer le » remplacement, ou si l'on veut le redressement. Et » cela posé, il ne sauroit y avoir d'impéritie, car il n'y » en a point à ne pas faire ce qui n'est pas possible. . . . . D'après les raisons qui viennent » d'être exposées, & autres que nous n'ajoutons point » ici, pour éviter prolixité, nous estimons que le renversement de matrice arrivé en la personne de la dame » Heuzard, ne peut être regardé comme un effet d'impéritie. Fait le 6 Juillet 1786, & rédigé le 30 dudit » mois, *Signé* PETIT, LECLERC, SALLIN, SIGAULT, » RUFFIN, SABATIER, BAUDELOQUE l'aîné.

D'après ce rapport, cet odieux procès auroit dû être terminé ; mais la haine confondue se

porte à la démence, & memê à l'attrocité. Comme il n'étoit pas possible de prouver même par faux témoignage que j'eusse commis une impéritie, on prend une tournure que voici. On dit que j'ai confessé que j'étois coupable. C'est dans ma propre bouche qu'on veut former la preuve de l'impéritie qu'on m'impute. On se garde bien de discuter ce que j'ai écrit. On use de finesse pour essayer de refaire en sous-œuvre le procès. On produit un certificat de M. Thévenot, qui atteste tout ce qu'on croit propre à me condamner. Par ce certificat M. Thévenot témoigne que j'ai dit : « que j'avois pris le cordon ombilical, que » je l'avois tiré ; mais que j'avois été étonné en » le tirant de voir sortir des parties naturelles » une tumeur considérable. Que j'ai pris alors la » matrice pour une tête d'enfant ; que je suis » convenu l'avoir renversée moi-même, & » n'avoir fait qu'une légere tentative pour la ré- » duire ; enfin, ce même bon certificat assure que » je me suis confessé coupable d'avoir abandonné » la femme pendant six heures ». Voilà les grandes preuves de cet infâme procès. Voilà les faits d'après lesquelles on part comme faits avoués, prouvés. Vous êtes mal masqué M. Thevenot. En fabricant de semblables calomnies, au moins

falloit-il lire la plainte. La dame Heuzard eſt accouchée à midi & demi : j'y ſuis reſté juſqu'à trois heures. J'y ſuis revenu à quatre, comme l'avoue la plainte ; où donc ſont les ſix heures d'abandon ?

Il eſt évident que par ce certificat illégal on cherche à détourner l'attention des Juges d'une plainte bien facile à réfuter, ainſi que d'un rapport qui me juſtifie. On imaginoit la trame bien ourdie, ſi l'on pouvoit avoir une ſeconde ſignature qui atteſtât, comme M. Thévenot, que je m'étois avoué coupable à la conſultation. Voilà ce que l'on appelle du ſavoir-faire en procès. On ſollicita M. Thieullier, & l'on obtient de lui le certificat ſuivant, à la ſuite de celui même de M. Thévenot. « Je certifie le préſent expoſé en-» tiérement conforme à ce qui s'eſt paſſé à la » conſultation y mentionnée ; que j'ai donné mon » avis conforme à celui de MM. Goubelly & » Thévenot, quant au traitement à employer. » En foi de quoi j'ai ſigné. A Paris, ce 3 Août » 1786 ».

Voici ſur ce ſujet ma lettre à M. Thieullier.

MONSIEUR ET ANCIEN DOYEN,

M'occupant à répondre au mémoire publié contre moi par le ſieur Heuzard, j'y vois une atteſtation qu'on a cru ſuſceptible d'une fauſſe interprétation. Comme il n'a pu être ni dans votre cœur, ni dans vos intentions, d'y laiſſer une ambiguité qui pourroit induire les Juges & le Public en erreur, je vous prie de vouloir bien me faire ſavoir, ſi par ce certificat vous avez voulu confirmer les faits allégués par M. Thévenot, ou ſeulement votre opinion ſur le traitement qui fut propoſé.

J'ai l'honneur d'être avec des ſentimens reſpectueux.

MONSIEUR ET ANCIEN DOYEN,

Votre très-humble ſerviteur,

ALPHONSE LEROI.

Sa réponſe fut.

A Paris, 6 *Juin* 1787.

MONSIEUR,

Appellé avec MM. Goubelly & Thévenot pour conſulter ſur l'état de la dame Heuzard, je crus, comme il s'agiſſoit d'un accident arrivé à la ſuite

d'une couche, devoir laiſſer examiner la malade par les perſonnes exercées habituellement dans l'art des accouchemens. C'eſt d'après le compte qu'elles me rendirent, qu'elles propoſerent & que j'approuvai le traitement indiqué par le certificat du 20 Juillet 1786. Ainſi n'ayant pas viſité la dame Heuzard, en mettant mon certificat au bas de celui de M. Thévenot, je n'ai voulu, je n'ai pu atteſter & je n'ai réellement atteſté que mon opinion ſur le traitement qui fut propoſé ; ce que démontrent, ſans aucune ambiguité, les termes dont je me ſuis ſervi. Après avoir atteſté l'expoſé de M. Thévenot, conforme à ce qui s'eſt paſſé à la conſultation, j'ai ajouté, *quant au traitement à employer.* Ces termes ſont reſtrictifs, & euſſent été inutiles ſi mon intention eût été de confirmer tout le contenu au certificat de M. Thévenot.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, LE THIEULLIER.

Voilà donc l'échafaudage élevé par la calomnie contre moi totalement écroulé. Pourquoi n'a-t-on pas obtenu un certificat de M. Goubelly ? C'est qu'il eût été bien impossible de l'obtenir de telle sorte qu'on le pût faire cadrer à celui de M. Thévenot. Eh quoi ! après soixante hivers, M. Thévenot se fait l'écolier de Basile !

Mais de quel droit M. Thévenot intervient-il dans cette affaire sans être requis ? Si l'on vouloit le faire entendre, il falloit qu'il se présentât aux Rapporteurs assemblés, nommés par le Juge ; mais le savoir-faire de M. Thévenot ne se seroit pas soutenu au grand jour.

Examinons enfin le rapport de MM. Pietre, Deleuryes.

Ces Messieurs commencent à insinuer dans leur rapport qu'ils sont seuls juges compétants de cette affaire ; qu'eux seuls ont une longue expérience. C'est ce que populairement on appelle boire à sa santé. Ils oublient donc que MM. Petit & Sigault, médecins de la Faculté, que Me Beaudeloque, leur confrere, ont fait les meilleures preuves en ce genre.

Cet accident peut-il être produit par une cause qui ne soit pas du fait de l'accoucheur ? Ces Messieurs en conviennent ; mais ils nient la vraie

cause de l'accident, l'inertie de la matrice, que M. Deleuryes néanmoins, dans son premier rapport, a regardé comme une cause ordinaire de ce renversement. A cette cause vraie, il substitue une foule d'hypotheses ridicules que déjà j'ai refutées; savoir, la situation de la femme, le peu de longueur du cordon. Ils ajoutent, page 29, *peut-être* se présente-t-il d'autres cas. Sans égard à ce peut-être, avec lequel ils n'ont voulu que sauver leur ignorance, ils cherchent à m'enlever mon existence morale fondée sur la confiance publique. Ils commettent un attentat criminel en cherchant à me priver de la considération que j'ai tâché de mériter par mes travaux. Enfin, ne pouvant rien dire de certain contre moi, ils ajoutent, page 32: « qu'a-t-on besoin d'avoir » recours à des causes imaginaires, ou du moins » *obscures* ». Mais ce qui est obscur peut être vrai: ces Messieurs se refusent donc de leur propre aveu à examiner ce qui est obscur. Ne peut-on pas ici leur dire:

« Eh quoi! Messieurs! des Juges est-ce là le » langage? »

C'est cependant celui de trois hommes qui se chargent de prononcer sur ma réputation. La réputation est une existence morale qui l'emporte

tellement ſur l'exiſtence phyſique, que pour la conſerver l'homme d'honneur ne doit pas balancer à ſacrifier ſa vie. C'eſt même un principe important au bonheur de la ſociété. Que diroit-on d'un Juge qui ſe feroit un aſſaſſin, & qui condamneroit des innocens ? C'eſt cependant là ce dont ces Meſſieurs donnent un exemple. C'eſt avec des peut-être, c'eſt avec le refus d'examiner les cauſes pour eux obſcures d'un accident naturel, qu'ils oſent m'imputer une ignorance & une impéritie criminelle. La haine heureuſement eſt mal-adroite. Ces mêmes Meſſieurs vont ſe parer ailleurs d'amour de bien public, de ſentimens d'honneur : oh ! pour le coup, on peut bien leur appliquer l'ingénieux apologue du loup devenu berger.

« Il eſt *évidcnt* (diſent ces Meſſieurs) que c'eſt » ma précipitation qui a cauſé le renverſement ». Quand on aura bien obſervé la chaîne de mes principes ; quand on aura bien conſidéré que le ſuccès de ma pratique, &, j'oſe le dire, de ma doctrine, eſt fondé ſur l'obſervation, & que depuis plus de 16 ans je m'éleve contre la précipitation, on verra qu'il n'eſt pas évident que je me ſois précipité : mais l'évidence de ces Meſſieurs eſt d'une nature particuliere. Pourquoi

cette évidence a-t-elle échappé au ſept autres Rapporteurs ? Pourquoi ces Meſſieurs n'ont-ils pu y ramener leurs confreres ?

A la page 30, ces Meſſieurs diſent : « qu'il eſt » abſurde de dire que l'inertie puiſſe cauſer le » renverſement ». M. Deleuryes convient donc que ſon premier rapport eſt abſurde, puiſqu'il y admettoit le renverſement par inertie. S'il convient de l'abſurdité du premier rapport auquel je ne me ſuis point arrêté, puiſque le Juge en a reconnu toute l'inſuffiſance, je démontre ici l'abſurdité, & de plus, la méchanceté du ſecond.

J'ai démontré la poſſibilité de l'inertie & les accidens auxquels elle entraîne. Mais ces Meſſieurs, pour prouver que mon ſoupçon d'inertie étoit gratuit, en donnent une raiſon bien ſinguliere. Il n'y avoit point d'inertie, diſent-ils page 30, parce que le placenta étoit uni à la matrice. Et c'eſt préciſément cette union du placenta à la matrice, qui prouve cette inertie. Si la matrice ſe fût contractée, elle ſe fût ſéparée du délivre ; & cela n'eſt point arrivé, comme l'avoue la plainte. On voit ici toute la longueur des oreilles ; & c'eſt avec des ignorances de cette trempe dont les conſéquences peuvent être bien fatales en pratique, qu'on oſe s'ériger en juges.

La preuve, disent-ils page 31, qu'il n'y a pas eu d'inertie « c'est que la matrice de la » dame Heuzard ne décele ni vice, ni maladie ». Voilà une grande logique : quand une femme est tombée en foiblesse & en syncope, que diroit-on de celui qui, six mois après, nieroit le fait parce qu'il n'en verroit pas de trace ?

Tout le reste de ce rapport est dans le même goût. La haine seule a pu devenir capable de s'aveugler au point d'exposer au grand jour toute son incapacité, toute sa mauvaise foi, & ses mensonges. A chaque ligne on peut prendre sur le fait la mauvaise foi & l'insuffisance des trois Rapporteurs. Je n'en combats que deux ; car quant à M. Noury, je le compte pour rien, & je le crois capable même d'avouer, ce que tout le monde sait, qu'il n'a nulle espece de connoissance dans l'art des accouchemens. Quant à MM. Pietre & Deleuryes, après avoir examiné leurs rapports, j'examinerai, relativement à moi, leur personne.

Tous les faits faux de la plainte, tout ce que j'ai réfuté, tout est supposé par ces Messieurs, comme prouvé & même comme avoué par moi. C'est sur ces bases imaginaires que l'on bâtit le rapport qui me doit immoler.

La fureur enfin mene dans ce Mémoire droit au ridicule ; car on y écrit, page 5, que la matrice étant au dehors, « je ne la reconnoiſſois pas ; » que je la maniois & remaniois ; & qu'enfin un » ſigne que me fit la garde, me réveilla & m'ap- » prit ce que c'étoit ». *Riſeum teneatis amici.*

Ces Meſſieurs font la leçon à la page 36 ; ils diſent : « avec de l'adreſſe *peut-être* on ſeroit venu » à bout de réduire ». Voilà donc encore un autre *peut-être.* Celui-là prouve que les moyens de ces Meſſieurs ſont des hypotheſes qu'eux-mêmes ne croient guere applicables à tous les cas. C'eſt donc d'après leurs peut-être & les injures qu'ils vomiſſent, qu'il faut, ſelon eux, que le Magiſtrat prononce que je ſuis criminel d'impéritie.

Ainſi, ſelon ces Meſſieurs, page 29, *peut-être* » il ſe préſente d'autres cauſes de renverſement » que celles qu'ils ont aſſignées. Page 32, il y a des » cauſes de renverſement *très-obſcures.* Page 36, » *peut-être* on pouvoit venir à bout de réduire ». Que veulent-ils que l'on conclue de ces *peut-être ?* Qu'en concluent-ils eux-mêmes dans leur peroraiſon ? car il y en a une très-longue, & qui viſe au pathétique ; le voici : « Nous diſons avec » douleur qu'il n'eſt pas poſſible d'accumuler à » ſi haut point faute ſur faute : le moins inſtruit

» des éleves en chirurgie ne commettroit pas » pas tant & de si lourdes bévues : toute la con- » duite de ce médecin n'est du commencement à » la fin qu'un tissu d'impéritie ; mais d'impéritie » du premier genre». Voilà la conclusion des *peut-être*. Mais tout cela se réduit à une injure grossiere que me disent des juges en trois façons différentes. Ils n'avoient pas assez de torts de déraisonner ! falloit-il qu'ils se donnassent encore celui d'injurier ? C'est qu'on croit quelquefois dégrader ce que l'on injurie.

Est-ce donc là le ton des maîtres de l'art, appellés par la Loi pour aider le Juge dans l'application de la loi, se renfermant strictement dans le fait & dans les circonstances qui en dépendent, comme on l'observe au précédent rapport ? Non, assurément : c'est ici une Partie égarée qui produit les mouvemens insensés de la haine dans un délire furieux dont elle est dominée. Hélas ! en quelles mains quelquefois est tombée la balance de Thémis ! Plus la fonction est noble, plus la corruption est affreuse.

Enfin, venons au résumé du rapport. « C'est » son peu de lumiere qui a rendu total le ren- » versement. C'est son inexpérience, *pour ne rien* » *dire de plus*, qui lui a fait perdre un tems pré-

» cieux pour la réduction ». MM. Piette & Deleuryes se montrent ici à nud. Ce n'étoit d'abord que des fautes, des bévues, des impérities; mes facultés intellectuelles étoient seules attaquées; c'est ici mon honneur qu'on cherche à flétrir. On a l'audace, après avoir sali l'imagination du lecteur, de le soulever contre les mouvemens intimes de mon ame. Je somme ici MM. Piette, Deleuryes & Nourry de donner une explication claire & cathégorique de cette expression, *pour ne rien dire de plus*, sinon je prendrai acte de leur silence pour les traduire aux yeux du public comme d'atroces calomniateurs, comme des lâches, qui ne savent que fuir après avoir frappé du stylet.

Poursuivons. « C'est par ma conduite, page 39, » qu'une malheureuse femme est aujourd'hui pour » sa vie en proie aux accidens, qui sont la suite » indispensable du renversement de la matrice, » & à d'autres suites plus funestes encore, & plus » ou moins prochaines ». Et à la page 31, « on » ne reconnoît dans ce viscere renversé, rien qui » décele ni vice, ni maladie ». Voilà donc ces Messieurs cherchant à émouvoir le public & les Magistrats par une possibilité d'accidens dont ils ne déterminent ni l'espece, ni l'époque, & qu'en

attendant ils garantiſſent très-funeſtes. Le tems a déja prouvé la fauſſeté du pronoſtic qu'avoit établi dans cette affaire M. Thévenot. Ceci me rappelle un ſingulier trait du célebre Rouelle. Le frere de ce ſavant chymiſte, très-habile lui-même, avoit été malade : l'illuſtre Bordeu avoit été appellé & l'avoit guéri parfaitement. Le traitement, quoique couronné de ſuccès & conforme aux principes de l'art, avoit déplu à notre chymiſte. Il ne parloit jamais de ce grand médecin qu'avec fureur. Un jour dans ſa ridicule colere, il dit : Bordeu ! c'eſt un ignorant ; il a tué mon frere que voilà.

Après une amphatique imprécation contre ceux qui croient qu'un renverſement de matrice eſt un accident qui peut arriver à tout accoucheur, ces Meſſieurs apoſtrophent d'un ton auſſi plat qu'indécent, les médecins & chirurgiens qui n'ont pas été de leur avis ; ils attaquent même juſqu'à leur probité, en diſant, « vous ne le croyez irréprochable que parce que vous deſirez qu'il le ſoit ». J'ai été l'éleve de M. Petit ; j'ai oſé entrer dans la carriere qu'il parcourt avec éclat. Eſt-ce une raiſon pour rejetter ſon opinion dans cette affaire ? Quel intérêt avoit à m'abſoudre M. Sigault ? Des gens mal intentionnés ont cherché à établir entre

nous

nous une diviſion qui, ſans doute, étoit néceſſaire à leur intérêt. Quel intérêt avoit à m'abſoudre M. Beaudeloque ? J'ai relevé quelques erreurs conſignées en ſon ouvrage. Je lui ai prouvé un eſprit de parti dans ce qu'il a écrit, ſans être ſuffiſamment inſtruit ſur l'opération de la ſymphiſe. J'ai combattu à outrance ſa pratique & ſon opinion ſur l'uſage du forceps. J'ai même été juſqu'à me ſervir contre lui, ou pour mieux dire contre ſa pratique, qui étoit alors trop inſtrumentante, de l'arme du ridicule. Ne devoit-il pas avoir un reſſentiment à ſatisfaire, s'il eût tant ſoi peu reſſemblé à MM. Piette & Deleuryes ? Mais nos débats entre M. Beaudeloque & moi ne tiennent qu'à nos opinions. Nous ſommes bien loin de l'inimitié : nous nous eſtimons réciproquement, & nos rivalités ne peuvent qu'être utiles aux progrès d'un art important à l'humanité.

Enfin, il eſt plaiſant de voir ces Meſſieurs dire aux ſept autres : « la lumiere de la raiſon vous » décillera les yeux, vous le verrez tel qu'il eſt ». Voilà ce que l'on appelle régenter avec un ton bien fier, les gens les plus habiles de la capitale. D'un trait de plume, on va les traveſtir en malhonnêtes gens qui ferment les yeux à l'évi-

dence. « Vous affirmez qu'on ne peut rien lui im» puter : ſuffit-il de le dire vaguement, & non» ſeulement ſans preuve, mais contre des preuves » péremptoires & des faits accumulés ? » Ces preuves péremptoires, ces faits accumulés, ſont pour MM. Piette, Deleuryes & Noury, la plainte & le certificat Thévenot.

Enfin, ces Meſſieurs s'expliquent franchement ſur le mérite des deux derniers rapports, & l'on ſent que c'eſt le leur qu'il préferent. Mais oubliant toute bienſéance, & qu'en qualité de Rapporteurs ils doivent être froids & impaſſibles comme la loi, ils s'élancent dans l'arêne, & ſans aucune attention aux bienſéances, ils jettent le gantelet aux ſept Rapporteurs qui me ſont favorables. « Réfutez ces preuves avec franchiſe & vérité, » & ſi vous faites voir que nous nous ſommes » trompés, nous gémirons ſur notre erreur ». C'eſt-à-dire, qu'ils ſe réſervent le droit de prononcer ſur le mérite de la réfutation qu'ils provoquent ; le droit d'y répondre, le droit d'en redemander un autre ; ainſi à force de dits, de contredits, de certificats, de rapports, d'écritures, de procédures, de faux principes rebattus, combattus, tout arriveroit au point de ne pouvoir être intelligible pour perſonne.

C'eſt-là ce rapport que Me Broſſard de Marſillac trouve ſi fort de preuves & même ſi intéreſſant pour le ſtyle. La logique, le ſtyle du mémoire de M. de Marſillac, rendent tout-à-fait vraiſemblable ſon admiration étrange.

Cette volumineuſe production eſt terminée par un morceau de ſentiment. « Nous condamnons à regret ; il eût été bien plus doux pour » nous de juſtifier ; nous en avions le plus grand » deſir : la force de la vérité nous a ſubjugués & » nous arrache malgré nous le témoignage que » nous lui devons ». Si le ton indécent de ce rapport ne démontroit pas le dégré d'aliénation qui l'a rédigé, quelques détails ſur Meſſieurs Piette & Deleuryes feroient voir juſqu'à quel point la juſtice peut compter ſur leur rapport, & moi ſur les diſpoſitions amicales dont ils ſe crépiſſent.

L'ouvrage que je publiai en 1776, ſur l'hiſtoire de la doctrine des accoucheurs anciens & modernes, excita parmi quelques chirurgiens une vive commotion. Le ſieur Pietre préſuma aſſez de ſa force & de ſes talens pour ſe charger de renverſer ce que j'avois établi. On lui attribua une diatribe qui parut contre moi, ſous le titre de lettre d'un étudiant en chirurgie. Le raiſonnement, le ſtyle, tout établiſſoit merveilleuſement

le déguisement. Je répondis, pour donner avec plus d'intérêt un développement aux bons principes que j'avois recueillis & rétablis. Je présume que le sieur Pietre qui, sur son libelle avoit fondé quelque espoir de célébrité, en a pu attribuer la chûte & le dédain à ma réfutation; mais il s'est trompé. Un écrit, où l'on tourne Hippocrate en ridicule, où l'on prend le ton des halles, a détruit tout le piquant qu'offroit la doctrine extraordinaire d'un éleve suranné.

Quant à M. Deleuryes, j'ai quelque souvenance que, dans mon ouvrage que je n'avois consacré qu'à des noms célebres, je mis son livre au rang de ceux qu'il falloit laisser dans leur utile obscurité. *Manet alta mente repostum judicium.*

Je songe encore que mes torts ont pu être aggravés par la circonstance suivante.

Le Pape actuel apprennant qu'à Rome beaucoup de femmes périssoient par l'ignorance des matrônes, envoya en France un Chirurgien pour qu'il se formât à la théorie & à la pratique des accouchemens. On confia son éducation à M. Deleuryes: mais l'éleve écrivit à Rome une lettre, dans laquelle il se plaignit que M. Deleuryes ne le mettoit pas en état de répondre aux vues de bienfaisance de Sa Sainteté. Cette lettre arriva

avec celle que M. Deleuryes écrivoit amicalement & ſans façon au Souverain Pontif pour obtenir en France le cordon noir & une penſion. La réponſe de Sa Sainteté au prince Doria, ſon Nonce en France, fut qu'il falloit donner un autre maître au ſieur Aſdrubal. Le prince Doria me pria de donner chez moi mes ſoins au ſieur Aſdrubal. Je lui communiquai tous mes travaux, toutes mes notes, & ce Chirurgien, après 18 mois du travail le plus opiniâtre, eſt retourné à Rome, où il a été fait (1) profeſſeur public

(1) *Copie de la Lettre de M. Aſdrubal, à M. Alphonſe Leroy.*

De Rome, le 6 Février 1786.

MONSIEUR MON CHER MAÎTRE . . . .

. . . . Vos principes ſont clairs & très-ſolides; mais mes talens ne ſont pas les vôtres pour les mettre à exécution. Je me flatte qu'avec mes travaux & la méditation de vos principes, & ceux que vous croirez utile de me communiquer, je tâcherai de ſoutenir mon emploi avec honneur, ainſi que votre gloire. Pour le reſpect qui vous eſt dû, Monſieur, je dois vous inſtruire que le Pape m'a élu profeſſeur public dans l'Univerſité de Rome, dite la Sapienza, & premier Chirurgien-Accoucheur de l'Hôpital Saint-Roch. Mes leçons commenceront pour les hommes après Pâques, & pour les ſages-

d'accouchemens pour les chirurgiens & les sages-femmes, & premier chirurgien-accoucheur de

femmes, au mois de Novembre. Les uns & les autres subiront à la fin du cours un examen public devant les professeurs de Rome, & celui qui paroîtra le plus instruit aura une médaille avec le portrait du pape d'un côté, & de l'autre un accoucheur qui présente un enfant à sa mere. D'un côté de la médaille sera l'inscription : *Pio VI. Pontif. max. parenti publico* ; & de l'autre : *Usura vitæ nascentibus adserta.*

C'est un établissement qui formera époque, & qui demande l'assistance de vos talens. . . . .

. . . . *Signé* François Asdrubal.

Je pourrois citer plusieurs de mes éleves devenus illustres & honorés de grandes places. Entre autres le feu docteur Demeste, premier médecin de la principauté de Liege, un des promoteurs de la société d'émulation, connu par ses ouvrages sur l'histoire naturelle & la chymie. Pendant deux ans & demi il avoit suivi mes cours ; je lui avois communiqué particuliérement mes travaux. En arrivant à Liege, sa patrie, il pratiqua la médecine & la chirurgie avec un tel succès, qu'il ne pouvoit suffire aux fatigues de la pratique, qui bientôt altérerent sa santé & l'enleverent à la fleur de son âge.

Je pourrois citer encore le docteur Samoillowitz, premier médecin des gouvernemens de Catherinoslow de la Torride, associé d'un grand nombre d'académies,

l'hôpital Saint-Roch. Voilà ce qui a produit chez M. Deleuryes l'ulcere incurable de la haine. Il s'eſt promis vengeance du dédain de M. Aſdrubal & de ſon eſtime pour mes préceptes. Dès-lors M. Deleuryes s'eſt transformé en grand inquiſiteur de la nature. Il a formé un tribunal qui s'eſt chargé de me trouver coupable envers elle. Ce tribunal a fait l'accuſation, les preuves, les écritures & le jugement ; ſi même on laiſſoit faire M. Deleuryes il feroit l'autodafé.

Je ne répondrai point à la conſultation de M. Gaultier, plus abſurde, ce qui paroîtra incroyable, que celle de MM. Piette & Deleuryes. Les mêmes faits y ſont ſuppoſés ; les raiſonnemens ſont plus baroques encore. D'ailleurs, ce rapport eſt abſolument illégal. Lors de l'aſſemblée de MM. les Rapporteurs, on interrogea M. Gaultier, on lui demanda ſon opinion. Il

déjà connu par pluſieurs ouvrages. Il vint à Paris avec pluſieurs autres médecins, & entre autres M. Kourica, homme d'un profond jugement. Pendant 18 mois ils ont été les auditeurs aſſidus de mes leçons de médecine ſur les maladies des femmes. C'eſt ainſi que le génie de Catherine II raſſemble des rayons épars dans l'Europe pour naturaliſer dans ſes climats le goût, les ſciences & les arts.

répondit qu'il n'avoit rien à dire, parce qu'il étoit chirurgien de la malade, & qu'il s'alloit retirer par délicateſſe. M. Gaultier m'avoit écrit le 22 Juin 1785, & s'étoit annoncé comme médiateur dans cette affaire. Il me prie, par ſa lettre, de venir chez lui ſecrétement. Ce n'étoit qu'une démarche hoſtile. *Fiez-vous à un galant homme*, m'écrivit-il. C'eſt ainſi qu'il s'annonçoit avec le dévouement le plus ſincere. Il va plus loin, il me dénonce la confédération faite contre moi, par quelques-uns de ſes confreres. « Je ne ſuis » pas, m'écrit-il, comme l'enſemble de la ſocié» té ». C'eſt Sinon qui, en préſence des Troïens, abjure les ſentimens des Grecs ſes compatriotes. J'avoue que ſi j'avois eu l'ombre d'un tort, la bonhommie de ce langage m'eût ſéduit, & j'eus laiſſé entrer le cheval de bois dans la place. Mais toutes ces proteſtations & ces offres du ſieur Gaultier, ayant abouti à la propoſition de donner de l'argent pour étouffer, diſoit-il, cette affaire, je me mis en garde, & lui dis: « je ſais ouvrir ma bourſe au beſoin des mal» heureux: mais auſſi je ſais la défendre contre » qui veut la ſurprendre ».

Furieux de me voir échapper au piege, M. Gaultier provoque la plainte criminelle, &

m'écrit une ſeconde lettre, dans laquelle il me fait le reproche d'avoir très-mal parlé de lui, à qui je n'avois eu le déſœuvrement de penſer depuis ce moment. C'étoit, comme on le ſent, pour ſe couvrir contre les juſtes reproches que méritoit ſa conduite à mon égard. Au reſte, je n'ai pas eu plus de confiance aux intentions qu'aux lumieres d'un homme qui, en conſultation avec MM. Sabatier & Beaudeloque, a ouvert l'avis d'amputer la matrice de Madame Heuzard.

Après avoir refuté ce groupe de conſultans qui, par leurs haines & leurs malveillances, ont fait naître la cupidité du ſieur Heuzard; il ne me reſte plus qu'à répondre à ſon défenſeur, M. Broſſard de Marſillac.

Qu'un jeune Avocat, ſéduit par l'amour de la renommée, l'impatience dangereuſe de ſe produire au grand jour, ait cru trouver ici une affaire d'éclat; que même, en ſervant ſes clients, un fol enthouſiaſme lui ait perſuadé que la tutele de la patrie lui étoit confiée; qu'enfin cet orateur adoleſcent ait cherché à ſoulever contre moi l'indignation des Juges & du Public par une profuſion d'apoſtrophes, d'exclamations, d'exagérations de ſtyle, qui, ſi elles ne conſtituent

l'éloquence, annoncent au moins l'envie d'en faire paroître, je n'ai point à m'en plaindre ; mais ma modération doit s'arrêter, lorſque ſuppléant à ces petits moyens par des moyens atroces, Me Broſſard travaille à établir contre moi dans les eſprits, l'opinion du projet le plus affreux, le projet d'avoir cherché, pour cacher ma prétendue faute, à faire périr la dame Heuzard, qui ne doit au contraire ſon exiſtence qu'à mes manœuvres ſages & réfléchies. Quelque mépris que m'inſpire, à moi perſonnellement, &, j'en ſuis bien ſûr, au public lui-même, une imputation auſſi révoltante, je déclare à Me Broſſard, qu'animé à mon tour par le zele ſocial, je me crois obligé, en recourant à tous les moyens de droit convenables, de dénoncer au public un jeune Avocat qui méconnoît la dignité de ſa profeſſion au point de s'y inaugurer par la plus lâche des calomnies.

Voici quelques échantillons du mémoire de Me Broſſard. Page 6 : « Pourquoi M. Leroy ſe » conduit-il directement contre les principes de » l'art qu'il ſe mêle d'exercer ? Vouloit-il enſe- » velir dans le tombeau de ſa victime, les preuves » phyſiques de ſon impéritie ? Ah ! quoique ſa » conduite autoriſe à le penſer, quoique l'indé-

» cente exactitude avec laquelle il envoyoit deux
» fois par jour son éleve, demander si la ma-
» lade étoit morte, justifie les soupçons du sieur
» Heuzard, nous avouons en notre particulier
» que notre cœur se refuse à le croire criminel.
« Page 42 : le zele social qui nous anime ne
» nous permet pas de faire aucuns sacrifices à
» l'homme dont les opérations tendent à dé-
» truire la population dans sa source. Page 45 :
» est-il maintenant quelqu'un qui doute de l'im-
» péritie de M. Leroy ? Peut-on réunir plus de
» preuves de ses fautes & de ses délits » ? (On a
vu quel est le singulier genre des preuves).
» Page 52 : les fautes, les délits, les impérities
» sans nombre qu'il a commis en accouchant
» Madame Heuzard, laissent suffisamment entre-
» voir l'épithete que nous pourrions lui donner.
» Qu'il descende dans son cœur & nous dise
» s'il n'a rien à se reprocher. Page 53 : les délits
» dont se plaint le sieur Heusard, non-seule-
» ment sont graves en eux-mêmes, mais ils sont
» des délits publics ». On ne peut se méprendre
sur ces injures & ces imputations atroces. Ce
sont des insinuations d'un homicide prémédité ;
& pour propager davantage toutes ces atrocités,
conformes à celles du libelle qu'on appelle rap-

port, conformes à celles de l'écrit anonyme qu'on fit contre moi, il y a 10 ans, on a répandu par-tout ce mémoire; on l'a donné ſur les boulevards, dans les cafés, aux portes des comédies : il a été mis en vente ſur les quais, au Palais-Royal, chez tous les Marchands de Nouveautés, chez le Suiſſe de l'Ecole de Chirurgie, & enfin envoyé dans preſque toutes les provinces, malgré la défenſe faite, en 1786, à tous les Imprimeurs, par M. le Garde des Sceaux, ſur la demande qu'il lui en avoit été faite par l'ordre des Avocats, de vendre aucun mémoire d'Avocat, & contre la menace expreſſe d'un arrêté du même Ordre, que quiconque en vendroit ou en ſouffriroit la vente, ſeroit rayé de deſſus le tableau.

Voilà donc Me Broſſard proſtituant les premiers eſſais de ſa plume à la calomnie, & s'enrôlant parmi des aſſaſſins de réputation. Permettez-moi Me Broſſard de donner un conſeil à votre jeuneſſe. On ne brille dans la carriere que vous cherchez à parcourir que par une grande énergie de caractere, par un jugement profond, & par une éloquence naturelle. Mais tout cela n'eſt rien encore ſi la probité n'en eſt la baſe; & quand on a reçu de la nature ces grandes diſpoſitions, il ne reſte plus qu'à travailler pendant

un grand nombre d'années avant de se produire : vous êtes un enfant qui vous blessez, en voulant manier les armes dangereuses des géans. Vous ne connoissez pas même les élémens de la procédure. Vous insultez jusqu'à vos juges ; car vous voulez faire entendre qu'ils m'ont fait la faveur de ne pas faire juger la cause à l'Audience. Mais cette affaire n'étoit pas susceptible d'Audience. Cette affaire mise dans l'origine en délibéré, tous les incidens relatifs devoient également être mis en délibéré ; car l'accessoire est inséparable du principal.

Vous dites que pour ne rien avancer d'inexact vous puiserez vos faits dans la plainte. Mais c'est bien mal-adroit à vous, n'y ayant pas d'information. Pouvez-vous prendre ce qui est dit dans une plainte pour une base ? Celui qui se plaint est-il exact ? & n'a-t-il pas grande attention à taire tous les faits qu'il croit lui être nuisibles ? La Justice n'est-elle pas en garde contre les faits d'une plainte qui presque toujours sont mensongers ? J'ai expliqué les faits de la plainte, & vous n'avez ni reproché, ni balancé mon explication. Pour me forger coupable, vous avez suivi la marche de MM. Thévenot, Deleuryes & Piette. Des calomnies bien démontrées, je

l'eſpere, des faits faux dénués de l'apparence de preuve ; ce ſont-là vos preuves, & même vous outrepaſſez les rapports calomnieux.

Mais en me défendant contre les plus odieuſes imputations, pluſieurs endroits du mémoire, & la profuſion avec laquelle on l'a répandu, montrent à découvert que toute cette affaire n'eſt qu'une eſpece de repréſentation pour le compte de quelques perſonnes, qui, ſous prétexte de défendre l'honneur & le bien de leurs corps, ne me pourſuivent que pour leur intérêt propre.

En 1776, dans l'écrit anonyme & calomnieux que l'on publia contre moi, on me reprocha mon adoption pour la doctrine de Smellie, médecin Anglois & accoucheur très-habile : on ſe perſuada que mon jugement avoit été déterminé par un eſprit de corps ; que je voulois reporter à la médecine l'exercice d'un art qui appartenoit, diſoit-on, excluſivement aux chirurgiens. On me dénonça comme un ambitieux ennemi de la chirurgie, qui l'attaquoit dans ſes foyers & démembroit une partie conſidérable de ſon empire.

Me Broſſard reproduit les mêmes idées dans ſon mémoire. Il y ſemble plus occupé des intérêts des chirurgiens que de ceux du ſieur Heuzard : c'eſt qu'en effet les uns ſont plutôt ſa partie que

l'autre. Dès son exorde il dit que la partie des accouchemens est pour les chirurgiens une propriété qui leur est acquise par le droit, autant que par le fait : c'est, dit-il, *le patrimoine honorable des membres de la chirurgie.* Il fait plus, il disserte sur l'art ; il établit des principes, fait des distinctions, & trace d'une main assurée à la médecine ses limites. A l'appui de ces assertions, il traduit des textes de maniere à faire croire, ou qu'il ne les entend pas, ou qu'il les falsifie (1).

« L'accoucheur, dit-il page 10, a la pratique » sans laquelle il est impossible de bien accou- » cher ; & le médecin ne doit avoir que la théo- » rie des accouchemens ». Me Brossard, page 52, en donne la raison suivante : « Le médecin qui » s'adonne à l'étude de son art, obligé de suivre » de longues & pénibles études pour se perfec- » tionner dans une science aussi vaste que difficile,

(1) Voici comme M. Brossard traduit l'article 10 des statuts de la Faculté : *Doctores qui chirurgicos docent chirurgica tantum doceant id est quæ ad operationem manuum pertinent.* M. Brossard traduit, que les Chirurgiens enseignent la théorie de leurs opérations aux Chirurgiens qui seuls les mettent en pratique. Mais voici la traduction exacte : que les Médecins qui enseignent les Chirurgiens ne leurs apprennent que la chirurgie, c'est-à-dire, ce qui regarde les opérations.

» ne peut pas en même tems ſe livrer à la pra-
» tique & aux opérations. A la page 10, il dit :
» l'accoucheur, quand il a l'expérience ſuffiſante,
» connoît tous les accidens, les prévient ou les
» répare. Le médecin, s'il les connoît, ne ſait ni
» les prévenir, ni les réparer, puiſqu'il n'a pas la
» pratique. Enfin, pour finir le paralelle, le mé-
» decin peut avoir la tête ; mais l'accoucheur a
» toujours la main ».

J'imaginois que pour comparer entre elles deux parties d'un art auſſi ſublime que l'art de guérir, il falloit un ſens profond, des rapports précis, de grandes idées.

La réponſe la plus ſimple à ces vagues & triviales diſtinctions, c'eſt l'hiſtoire même de l'art de guérir. En Egypte, où nâquit cette ſcience, en Grece, où elle fut miſe en honneur par Hippocrate, la médecine & la chirurgie n'ont jamais été ſéparées, ni pour la théorie, ni pour la pratique. Ces diviſions furent également inconnues aux Romains ; & à moins qu'on ne prétende que par la ſucceſſion des tems l'intelligence humaine s'eſt détériorée, le bon ſens ſeul conduira à penſer qu'étant auſſi analogues dans leur objet, dans leurs effets, ces deux arts, ou plutôt ces deux parties du même art, doivent,

pour

pour l'intérêt de leur progrès, ne faire qu'un même corps de doctrine & être réunies dans les mêmes études. Enfin, si dans le mémoire du sieur Heuzard, page 52, on prétend que ces deux arts sont incompatibles, l'exemple d'Hippocrate, de Galien, de Boerhaave & de tant d'autres qui les ont cultivés & pratiqués l'un & l'autre, pourront, j'imagine, balancer une autorité aussi puérile que celle de M. Brossard de Marsillac.

La séparation de la médecine & de la chirurgie ne remonte pas en France au-delà du septieme siecle. Elle fut l'ouvrage de la bizarerie de nos formes sociales. Dans ces tems d'ignorance, les ecclésiastiques étant les seuls lettrés, ils durent être seuls dépositaires de l'art de guérir; une fausse interprétation littérale d'un canon dont la barbarie des mœurs fit méconoître l'esprit, *ecclesia abhorret sanguinem*, l'église a horreur du sang, détermina les médecins qui étoient alors tous Clercs, à abandonner à des Laïcs, qu'ils instruisirent eux-mêmes, toutes les opérations chirurgicales: delà il s'éleva deux professions différentes pour le même art. En vertu de leur droit primordial, les médecins conserverent toujours l'étude & même l'enseignement de la chirurgie

mais les chirurgiens, par une extension des droits qu'on leur avoit accordés, & par un effet inévitable de l'affinité des deux arts & de la nécessité de les appliquer souvent l'un & l'autre aux mêmes circonstances, envahirent par le fait, & en très-grande partie, l'exercice de la médecine.

Je demanderai à mon tour à Me Brossard, en me servant de ses propres expressions, pourquoi la médecine, qui, à raison de ses difficultés & de son étendue, exige de longues & pénibles études, au point de nécessiter, selon lui, une séparation absolue de la pratique de la Chirurgie; pourquoi, dis-je, les chirurgiens s'ingèrent tous les jours de l'exercer sans l'avoir aucunement apprise? La médecine n'auroit-elle des difficultés que pour le médecin qui l'étudie dans toutes ses branches, qui la poursuit sous tous ses rapports? Et ne seroit-elle accessible & facile que pour le chirurgien, qui, appellé à d'autres travaux, n'a ni le tems, ni les moyens d'en apprendre la théorie?

Si les médecins veulent exercer la chirurgie, ils l'ont étudiée dans toutes ses branches; cette étude même compose la première instruction des cours de médecine. N'est-il pas ridicule de prétendre qu'un art qu'ils ont étudié, & dont plu-

ſieurs ont enſeigné publiquement la théorie aux chirurgiens, comme je l'ai fait en 1782 dans nos écoles de médecine, puiſſe leur être interdit dans la pratique ? Comme ſi la marche naturelle pour aller à la pratique d'un art quelconque, n'étoit pas d'en apprendre auparavant la théorie ? D'ailleurs, c'eſt des médecins que les chirurgiens tiennent primitivement le droit d'exercer & d'enſeigner la chirurgie. Les médecins qui autrefois étoient clercs en France, & qui, comme je l'ai dit, avoient trop négligé l'exercice de la chirurgie, ſentirent néanmoins la néceſſité de régler l'empiriſme. Ils formerent à la théorie de la chirurgie des laïcs qui fréquenterent leurs écoles, ſous le titre de cliens de l'Univerſité : la faculté leur accorda le droit de former des éleves ; mais ces chirurgiens qu'on appella lettrés, & qui ne devoient former leurs éleves qu'à la pratique des opérations, aſpirerent à enſeigner la théorie. Ils ſe ſéparerent des médecins & abandonnerent les petits travaux de la chirurgie à d'autres chirurgiens inférieurs, qui demanderent à la Faculté un enſeignement qu'elle accorda. Après plus de 100 ans de diviſions, de prétentions, de rivalités, la Faculté rétablit l'union entre ces deux branches de la chirurgie ; & cette époque qui

ſembloit promettre dans toute la médecine une heureuſe unité, produiſit une diviſion dangereuſe dans l'art de guérir. La Faculté ſe relâcha en faveur des chirurgiens, de ſon droit d'enſeignement, & ne ſe réſerva que le droit qu'elle a encore d'être repréſentée par le Doyen, & deux de ſes profeſſeurs, à la réception de chaque Chirurgien. D'après ce que nous venons de dire, il eſt évident que la chirurgie eſt bien plus véritablement, par le droit, le patrimoine des médecins que celui des Chirurgiens.

Il y a plus, l'art des accouchemens, par ſa nature, fait plus partie de la médecine que de la chirurgie ; c'eſt ce que démontre, je l'eſpere, l'opuſcule que je publie avec ce mémoire.

Les maladies qui accompagnent la groſſeſſe, celles ſur-tout qui ſuivent les couches, ſont ſi communes, ſi graves, ſi opiniâtres dans les grandes villes, ſi difficiles à connoître, à diſtinguer, à traiter, que j'oſe aſſurer que c'eſt la partie de la médecine qui exige le plus de talent, le plus de travail & d'obſervations. L'accouchement lui-même eſt bien moins du reſſort de la chirurgie que de la médecine ; c'eſt une opération de la nature qui bien rarement exige le ſecours de la main. Lorſque le flambeau de la

médecine aura éclairé ſur le mécaniſme de cette opération, un jour viendra, je l'eſpere, qu'on aſſurera la vie de toute femme dans ſon accouchement, & qu'on conſervera le plus grand nombre de celles qui périſſent de maladie dans les ſuites. Si dans l'état de ſociabilité, la nature a chez la femme une énergie moins forte ou moins réglée que chez les femelles des animaux, les progrès de l'art, fruits de cette même ſociabilité, doivent leur offrir des ſecours contre les dangers auxquels les expoſent une conſtitution altérée.

En Angleterre, les médecins enſeignent & pratiquent l'art des accouchemens. Le Roi de Pruſſe, le ſouverain de l'Europe qui s'eſt le plus occupé de la population dans ſes états, & chez qui cette population s'eſt accrue de plus d'un tiers dans le cours de ſon regne, a ordonné que les médecins ſe livraſſent à la pratique des accouchemens.

Mais c'eſt m'occuper trop long-tems d'une diſcuſſion miſérable par elle-même. L'art & ſes progrès, voilà ce qui doit être l'objet de notre ambition; voilà ce qui ſeul intéreſſe le public, & non de vaines prétentions, de petites rivalités, qui ne peuvent arrêter ſon attention que

pour exciter ſon mépris. Il eſt vrai que jamais ces rivalités n'ont été provoquées par des chirurgiens célebres. Un bon médecin, un habile chirurgien ont droit à la conſidération publique; & la vraie diſtinction eſt celle que commande la différence des talens.

Si déjà ma réponſe n'étoit trop longue, j'aurois donné un extrait de celle que je fis en 1776 à un virulent écrit qu'on publia contre moi. Si l'on y recourt (1), on y verra ma juſtification ſur les mêmes reproches, ſur les mêmes principes. Dès ce tems, la pratique des accouchemens de la part d'un médecin, étoit dénoncée au public, comme une choſe monſtrueuſe, comme une invaſion ſur le patrimoine des chirurgiens. Dès ce tems, on m'imputoit des homicides avec la bonne foi ordinaire aux anonymes. On me prodiguoit des injures du même ton & avec la même nobleſſe de ſtyle qu'aujourd'hui. Le tems donné aux réfutations eſt un tems perdu pour l'étude; c'eſt ce qui me fait éviter avec ſoin tout ce qui pourroit m'inſtruire des brigues ſourdes, des menées clandeſtines de ceux

(1) Cet ouvrage eſt intitulé: *Alphonſe Leroy à ſon Critique*. Chez le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins, 1776.

qui cherchent à me perſécuter ; & j'avoue que ſi la loi ne m'avoit forcé à me défendre, je n'aurois payé les injures de mes aggreſſeurs, que par le ſilence & le mépris.

Les attaques de mes calomniateurs ſe reproduiſent à des périodes marqués. Ainſi qu'ils ſe rappellent dans 10 ans à pareille époque, qu'ils me doivent un libelle, & que j'attends, comme à l'ordinaire, une bonne accuſation d'impéritie & d'aſſaſſinat. C'eſt pour eux un engagement d'honneur auquel, ſans doute, ils ne manqueront pas. *Signé*, ALPHONSE LEROY.

DESMARAIS DE ROCHECOURT, Proc.

De l'Imprimerie de L. CELLOT & Fils, rue des Grands-Auguſtins, 1787.

suite De l'assassinat Du Docteur alphonse leroy.

telles sont les preuves De reconnoissance qui Désignent
"CANIPET comme le véritable assassin.

marguerite est-elle sa Complice ? a-t elle ouvert les
"portes à louis ? – a-t il pu entrer Du Dehors sans être aidé
"au Dedans ?

"Dieu veuille éclairer la conscience Des jurés & que –
"le complice D'un Crime aussi épouvantable reçoive son juste
"châtiment ! ou que marguerite reconnue innocente dis-
sipe D'une manière éclatante les effrayantes préventions –
"qui s'accumulent sur sa tête !

---

mr le procureur general

un vieillard, cher aux sciences entouré D'un jeune
"ami fait pour apprécier les Douceurs De la reconnoissance
"D'un Domestique Destiné a Donner le plus bel exemple Des
"Devouement & De la fidélité & D'une femme De service qu'il
"ne nous appartient point encore De qualifier ; ~~[illegible]~~ –

"Ce vieillard rend le Dernier soupir sous le fer assassin
"loin D'un fils unique qui Doit eprouver non pas Des remords,
"mais les plus sincerés regrets.

" après Ce court exorde. il trace le tableau De la vie
"simple Du Docteur leroy. il rassemble avec beaucoup De
"clarté & De methode toutes les circonstances a charge contre
"l'accusé marguerite guillou. sa liaison avec Louis Cani
"pet lui parait Constante. il trace rapidement la Des
"cription Des lieux & l'impossibilité De s'introduire Dehors.

" il accuse marguerite De ce qu'elle est restée froide specta –
"trice De la lutte effroyable De marchand avec son assassin.
" "un complice seul a Dit m. l'avocat général et non à –
"une femme, pouvait regarder cette scène D'horreur.

"marguerite a vu l'assassin ; elle l'a reconnu, elle l'a
"Dit elle même.

l'avocat De marguerite a presenté en les appliquant à sa
"Cause les raisons De Doutes. la faiblesse naturelle au sexe
"l'effroi qu'a Du lui causer la mort D'un bon maître. l'incer –
"titude De la Deposition De marchand resultant De l'etat –
"Dans lequel il était. telles sont les considerations qu'il fait
"valoir en sa faveur.

" les jurés sont entrés en Déliberation a 6 heures ; ils ont
"rendu à 9 heures Demie leur Declaration portant a la ma
"jorité De sept voix Contre cinq : oui l'accusée
"marguerite est coupable De complicité D'assassinat sur
"la personne De m. alphonse leroy.

"la cour appelée a Déliberer elle même sur cette
"question s'est reunie à la majorité De 4 voix contre une à
"l'avis De la minorité Du jury.

en consequence l'absolution De marguerite guillou a
"été prononcée.

31a 7013